



Document réalisé avec le soutien de la Direction Générale de la Santé

Bilan national d'activité 2022

**Appartement de Coordination Thérapeutique
avec hébergement¹**

SYNTHÈSE

¹ Les ACT Hors les murs ne font pas partie de ce bilan et sont traités dans le Bilan national 2022 ACT Hors les murs

ÉDITO

Comme chaque année, la Fédération Santé Habitat (FSH) publie son Bilan national d'activité des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) avec Hébergement ainsi que le Bilan national des ACT Hors les murs. Ces bilans sont réalisés grâce au soutien de la Direction Générale de la Santé, que nous remercions et sans qui ce document ne pourrait exister.

Nous remercions aussi les adhérents de la Fédération qui ont répondu massivement et de façon précise mais aussi les structures non adhérentes souhaitant participer à cet ouvrage collectif et ainsi permettre à ce rapport d'avoir un taux de représentativité de 97,2% places d'ACT avec hébergement permettant ainsi de rendre compte des besoins en termes de places afin de répondre aux besoins des personnes les plus fragiles. Ce rapport robuste et solide permet à notre fédération de rendre compte aux pouvoirs publics de l'activité des ACT au service de concitoyens les plus précaires vulnérables et de leurs besoins.

Ce rapport permet de démontrer que 90% des résidents entrant en ACT étaient sans résidence fixe ou en logement précaire et qu'à la fin de la prise en charge en ACT, plus de 60% obtiennent un logement avec bail direct ou glissant.

De plus, les établissements sont particulièrement en lien avec la ville mais aussi avec l'hôpital, notamment avec un taux de 40% de personnes issues d'une prise en charge hospitalière.

Il est aussi important de noter que le bilan national de la FSH comporte de nombreuses données statistiques (nationales et régionales) tant sur le profil des personnes atteintes de maladies chroniques sans logement que sur les missions des appartements de coordination thérapeutique ACT avec Hébergement pour l'année 2022. Le bilan national de la FSH ACT "Hors les murs" 2022 vient compléter la publication.

Au final, malgré une montée forte de la précarité, 4,1 millions de personnes mal logées dont 1 098 000 personnes privées de logement personnel et 330 000 personnes identifiées sans domicile fixe et une difficulté grandissante de l'accès aux soins, ce rapport prouve que les ACT continuent à répondre présents avec humanité et efficacité au service de nos concitoyens les plus précaires et démontrent que cette prise en charge multi-professionnelle doit être renforcée et étendue.

Léonard NZITUNGA, président de la FSH

Jérémy OLIVIER, administrateur de la FSH, en charge des statistiques et des études et de la réalisation des Bilans d'activités des ACT

Table des matières

1. Introduction.....	5
1.1. Définition des ACT	5
1.2. Amplitude de l'enquête.....	7
2. Les ACT, un outil de retour vers le logement	9
3. Les candidatures et les admissions	14
4. Le profil social des résidents	19
4.1. Genre	19
4.2. Age.....	22
4.3. Situation familiale.....	24
4.4. Nationalités et situations administratives.....	25
4.5. Résidents sous-main de justice	28
4.6. Protection sociale	29
4.7. Ressources financières	32
4.8. Situations professionnelles	33
5. Les pathologies	35
5.1. Répartition des pathologies principales : comparaison candidats – résidents présents.....	35
5.2. Comorbidités	39
5.3. Genre et pathologies	42
5.4. Les mineurs dans la file active.....	42
6. Les professionnels en ACT	45
6.1. Composition moyenne d'une équipe pluridisciplinaire d'un ACT	45
6.2. Interventions de professionnels extérieurs à l'établissement	51
6.3. Déplacements à l'extérieur et activités de groupes.....	52
6.4. Astreintes	53
7. Conclusion	54
Annexe 1 : tableau des répondants.....	55
Auvergne-Rhône-Alpes.....	58
Bourgogne-Franche-Comté	70
Bretagne	82
Centre-Val de Loire.....	94
Corse.....	106
Grand Est	117

Guadeloupe, Saint-Martin.....	129
Guyane	140
Hauts-de-France	151
Martinique.....	163
Normandie.....	175
Nouvelle-Aquitaine.....	187
Occitanie.....	199
Pays de la Loire.....	211
Provence-Alpes-Côte d'azur	223
La Réunion	235
ACT PSY.....	247

1. Introduction

1.1. Définition des ACT

Le décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002 relatif aux appartements de coordination thérapeutique (ACT) les définit ainsi :

Les appartements de coordination thérapeutique prévus au 9° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour assurer leurs missions, les gestionnaires des appartements de coordination thérapeutique ont recours à une équipe pluridisciplinaire. Celle-ci comprend au moins un médecin exerçant le cas échéant, à temps partiel.

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique précise l'histoire du dispositif :

Un programme expérimental d'appartements de coordination thérapeutique (ACT) pour des personnes atteintes par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et en situation de précarité sociale a été progressivement mis en place à partir de 1994 sur la base des articles L. 162-31, R. 162-46 à R. 162-50 et D. 162-18 à D. 162-21 du code de la sécurité sociale relatif à l'organisation des actions expérimentales de caractère médical et social.

L'évaluation de l'ensemble du dispositif a démontré qu'il répond de façon satisfaisante à la situation des malades accueillis, pour la plupart en état de grande précarité. Dès lors, et compte tenu des besoins persistants dans la population, ces structures avaient vocation à quitter le cadre expérimental et à être intégrées dans le droit commun des dispositions législatives relatives aux institutions sociales et médico-sociales, afin de donner à ce dispositif une assise pérenne et de l'ouvrir à d'autres pathologies chroniques sévères.

Les appartements de coordination thérapeutique sont donc devenus des institutions médico-sociales financées par l'assurance maladie depuis les lois n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale.

Cette circulaire indique également que :

- La coordination médicale est « assurée par un médecin (qui ne peut être le médecin traitant) éventuellement assisté par du personnel paramédical. Elle comprend : la constitution et la gestion du dossier médical, les relations avec les médecins prescripteurs libéraux, hospitaliers et les réseaux ville-hôpital, la coordination des soins (HAD, SSIAD, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes...), l'aide à l'observance thérapeutique, l'éducation à la santé et à la prévention, les conseils en matière de nutrition, la prise en compte éventuelle des addictions en lien avec le dispositif spécialisé, le respect des conditions de sécurité (élimination des déchets...), le soutien psychologique des malades ».
- La coordination psychosociale est « assurée par le personnel psycho-socio-éducatif, elle comporte notamment : l'écoute des besoins et le soutien, le suivi de l'observance thérapeutique y compris lors des périodes d'hospitalisation, l'accès aux droits et la facilitation des démarches administratives, l'aide à l'insertion sociale, professionnelle et l'accès au logement, en s'appuyant sur les réseaux existants, l'accompagnement lors des déplacements en cas de besoin ».

Cette même circulaire souligne enfin que :

- *La décision d'accueillir, à sa demande, une personne est prononcée par le responsable de l'appartement de coordination thérapeutique désigné à l'administration. La décision établie sur la base d'une évaluation médico-sociale de la situation de la personne tient compte de la capacité de la structure, des catégories de personnes accueillies et des orientations du projet d'établissement ;*
- *Afin de garantir le respect du droit à une vie familiale des personnes hébergées, les appartements de coordination thérapeutique peuvent également accueillir leurs proches. Les dépenses liées à l'accueil des proches ne peuvent être prises en charge par les régimes d'assurance maladie ;*
- *Les appartements ou pavillons destinés à l'hébergement individuel ou collectif doivent être situés à proximité des lieux de soins et bien intégrés dans la cité. Ils doivent être accessibles et adaptés à l'accueil des personnes malades ou très fatigables (ascenseurs, proximité des lieux de soins, des transports...). Leur organisation et leur taille doivent permettre un mode de vie le plus proche possible d'un mode de vie personnel et individualisé. Ouverts sur l'extérieur avec l'intervention des services ambulatoires et éventuellement de bénévoles, ils doivent favoriser autant que possible l'insertion sociale ;*
- *Il s'agit d'un hébergement à caractère temporaire. Toutefois, la durée du séjour sera définie par la structure en lien avec la personne hébergée sur la base du projet individuel. Si un séjour long paraît souhaitable, la structure fixera périodiquement des objectifs à atteindre avec la personne accueillie en veillant à ne pas lui laisser craindre que la prise en charge puisse prendre fin brutalement.*

Quelques places d'ACT sont ouvertes pour un public cible : personnes sortant de prison, personnes atteintes d'une pathologie psychiatrique (6 dispositifs dont 5 ACT PSY), mineurs (5 dispositifs pédiatriques), femmes enceintes ou ayant un nouveau-né (2 dispositifs), personnes en fin de vie (1 dispositif).

Dernièrement, un nouveau type de place ACT, promouvant le « aller-vers » a vu le jour avec la création et l'autorisation de places ACT dites « ACT hors les murs » (parfois appelées également « ACT Dom », « ACT à domicile ») pour lesquelles les équipes pluridisciplinaires des ACT interviennent directement dans lieu d'hébergement ou le logement de la personne. Un bilan spécifique aux ACT hors les murs est édité par la Fédération Santé Habitat. **Ce bilan n'intègre donc pas la description des places d'ACT hors les murs.**

Enfin, **ce rapport ne concerne pas le dispositif ACT « Un chez-soi d'abord »** créé par le décret n° 2016-1940 du 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'appartements de coordination thérapeutique « Un chez-soi d'abord ».

1.2. Amplitude de l'enquête

181 enquêtes² ont été analysées dans ce rapport, cela représente 96,3% des structures gérant des ACT recensées par la Fédération Santé et Habitat (FSH). Ce bilan porte ainsi sur **97,2%**³ des places d'ACT recensées par la FSH⁴. Les résultats de l'analyse de l'ensemble de ces données sont regroupés sous l'item « National ». Dans ce bilan, 3 sous-groupes ont été créés :

- l'ensemble « IDF » qui comporte l'analyse des données issues des places d'ACT autorisées en Île-de-France ;
- l'ensemble « Outre-mer » qui comporte l'analyse des données issues des places d'ACT autorisées en Outre-mer (La Réunion, La Martinique, La Guadeloupe, Saint-Martin, La Guyane) ;
- l'ensemble « Régions » qui comporte l'analyse des données issues des places d'ACT autorisées en France métropolitaine et en Corse » à l'exception de l'Île-de-France.

Par ailleurs, sont également présentés, en annexe de ce rapport, **des bilans régionaux** réalisés à partir des données issues de chaque région administrative.

Le tableau suivant présente l'amplitude générale de l'enquête :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre de structures	139	32	10	167
Nombre de places installées	2067	938	171	3 176
Nombre de places autorisées	2 207	967	178	3 352
Représentativité de l'enquête ⁵	98,8%	93,2%	100%	97,2%
Nombre de candidatures	5 242	4 424	250	9 916
Nombre de résidents présents dans l'année (file active)	2 734	1 102	225	4 061
Nombre d'admissions	1 036	268	95	1 399
Nombre de sorties	924	220	85	1 229

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

² L'ensemble des structures ayant retourné leurs données est présenté en annexe 1 (tableau des répondants)

³ La Fédération Santé Habitat a recensé un total de 3448 places d'ACT autorisées en 2022.

⁴ Commentaires sur l'analyse : l'intervalle de confiance à 95% (IC95) a été calculé. Il est présenté entre crochets dans les tableaux de résultats de la manière suivante : X% ±IC95.

Pour certaines données, les effectifs étant trop petits (< 5), l'intervalle de confiance n'a pu être calculé.

De plus, pour l'Outre-mer (et les bilans régionaux présentés en Annexe), il ne peut être fait une analyse comparative entre les distributions des résidents présents et des résidents sortants, les effectifs étant trop faibles.

⁵ Ces taux permettent d'extrapoler certains résultats pour 100% des places.

97% de l'ensemble des places

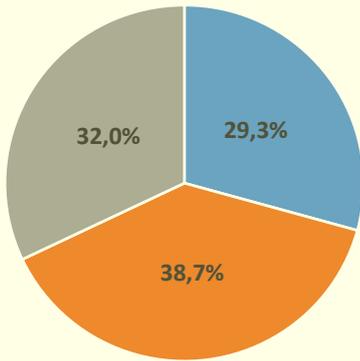
181 enquêtes analysées

3 176 places installées
(taux d'occupation : 87%)

75% des places sont du type hébergement individuel, 20% du type semi-collectif et 5% du type collectif

15% des places sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

28% des structures gèrent moins de 11 places



■ 0 à 10 places ■ 11 à 20 places ■ plus de 20 places

38% des structures proposent différents modes d'hébergement
93% des structures proposent des hébergements de type individuel
38% des structures proposent des hébergements de type semi-collectif
11% des structures proposent des hébergements de type collectif

AMPLITUDE DU BILAN NATIONAL DES ACT 2022

4 061 résidents

dont 161 résidents mineurs

Extrapolation pour 100% des places

4 186 résidents hébergés en ACT en 2022

dont 167 résidents mineurs

Intérêt d'un dispositif ACT pédiatrique

National

9 916 candidatures
4 061 résidents
1 399 entrants
1 229 sortants
484 accompagnants adultes

577 accompagnants mineurs

Extrapolation pour 100% des places

595 accompagnants mineurs hébergés en ACT en 2022

Les ACT, un outil de la lutte contre la précarité des enfants

65% des structures accueillent des accompagnants

2. Les ACT, un outil de retour vers le logement

Les ACT répondent principalement à des besoins locaux :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Originaire du département où se situe l'ACT	83,5% ±1,4	49,2% ±3,2	87,1% ±4,4	75,4% ±1,4
Originaire de la région où se situe l'ACT (hors département)	8,8% ±1,1	44,3% ±3,2	2,2% ±1,9	17,1% ±1,2
Originaire d'une autre région	4,4% ±0,8	5,0% ±1,4	8,4% ±3,6	4,8% ±0,7
Sans domiciliation	3,2% ±0,5	1,5 ±0,8	2,2% ±1,9	2,7% ±0,5

Tableau 2 : Proportion des résidents présents en ACT par origine géographique

Avant leur entrée en ACT, plus de 9 résidents sur 10 sont dans une situation d'hébergement précaire ou sans hébergement :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Hébergement durable	10,8% ±1,2	5,9% ±1,4	13,1% ±4,4	9,6% ±0,9
Hébergement provisoire	67,2% ±1,8	73,7% ±2,7	55,4% ±6,5	68,3% ±1,5
Sans hébergement	21,9% ±1,6	20,5% ±2,4	31,5% ±6,1	22,1% ±1,3

Tableau 3 : Situation d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

9,6% des résidents quittent un hébergement durable pour intégrer un ACT. Ce phénomène est d'autant plus marqué dans la région Bourgogne-Franche-Comté (32,8% des résidents). Le dispositif expérimental ACT « hors-les-murs » est un outil qui peut permettre à ces personnes de conserver leur logement.

La sortie du dispositif ACT est dans la très grande majorité des cas une fin « normale » de prise en charge. Toutefois certains résidents décèdent en ACT, d'autres décident d'interrompre l'accompagnement et certains sont exclus par l'établissement (non-respect du règlement intérieur, violence ...) :

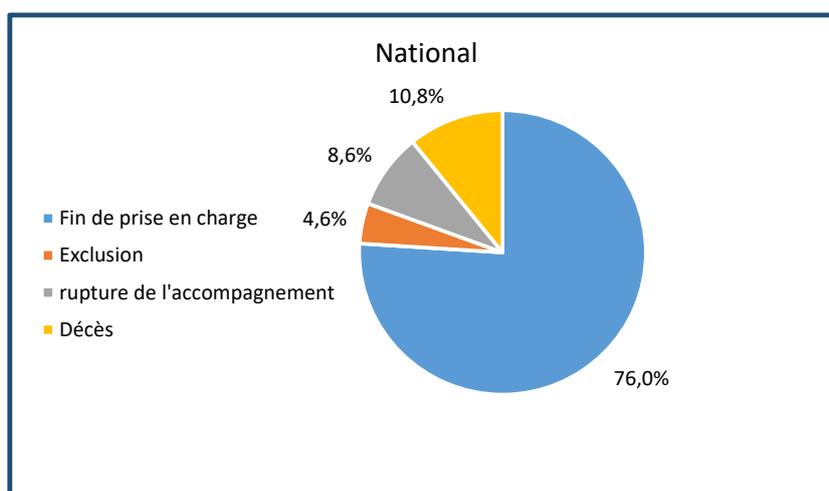


Figure 1 : Sorties du dispositif ACT

60% ± 3 des sortants ont eu accès à un logement avec bail direct ou glissant

90% ± 1 des entrants étaient sans hébergement ou en hébergement précaire

Les ACT : UN OUTIL DE RETOUR VERS LE LOGEMENT

Durée des séjours en ACT des sortants
22,3 mois $\pm 0,6$

44% ± 3 des sortants ont bénéficié d'un suivi

9% ± 2 des sortants (décès exclus) ont rompu à leur initiative leur contrat d'accompagnement et ont quitté l'ACT

5% ± 1 (hors décès) ont été exclus de l'établissement

379 résidents ont quitté un hébergement durable pour entrer en ACT (10% des résidents)

Extrapolation pour 100% des

388 résidents

Entre 0 et 380 candidats n'ont pu entrer en ACT car ils disposaient d'un logement autonome (0 à 6% des candidatures)

Extrapolation pour 100% des

0 à 396 candidats

486 sortants ont bénéficié d'un accompagnement à la sortie (44% des sortants)

Extrapolation pour 100% des

500 sortants

Intérêt du dispositif expérimental ACT hors les murs

132 décès
(11% des sortants, 3% des résidents)

Extrapolation pour 100% des places

135 décès

Intérêt d'un dispositif ACT fin de vie

A la sortie du dispositif, 63,6% des sortants (hors décès) ont accédé à une solution d'hébergement durable, généralement avec bail direct :

		Régions	IDF	Outre-mer	National
Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	47,9% ±3,4	67,3% ±6,5	31,3% ±10,2	50,2% ±3,0
	Hébergement propre - bail glissant ou intermédiation locative	10,9% ±1,8	8,5% ±3,9	5,0%	10,0% ±1,8
	Retour de longue durée en famille	1,5% ±0,8	2,0%	6,3%	1,7% ±0,8
	Etablissement médico-social - handicap	0,5%	0,5%	-	0,5%
	Etablissement médico-social - personnes âgées	1,4% ±0,7	1,0%	1,3%	1,3% ±0,7
	TOTAL	62,1% ±3,4	77,9% ±6,3	43,8% ±10,6	63,6% ±2,9

Tableau 4 : Proportion des résidents sortis (hors décès) du dispositif ACT et orientés vers des situations d'hébergement durables

La proportion de résidents accédant à un hébergement durable a été la plus élevée à La Réunion (87,5%), en Bourgogne-Franche-Comté (86,4%), en Corse (85,7%), en IDF (77,9%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (70,4%).

Les situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif et orientés vers un hébergement non durable sont diverses :

		Régions	IDF	Outre-mer	National
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	3,2% ±1,2	2,0%	5,0%	3,1% ±1,0
	Etablissement médico-social - addictologie	0,6%	1,5%	-	0,7% ±0,5
	Hôpital psychiatrique	1,1% ±0,7	-	-	0,8% ±0,5
	Etablissement de santé (hôpital ...)	3,5% ±1,3	-	7,5% ±5,8	3,1% ±1,0
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appartement-relais...) ou établissement pour migrants	6,4% ±1,7	0,5%	5,0%	5,2% ±1,3
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	16,0% ±2,5	10,6% ±4,3	7,5% ±5,8	15,9% ±2,3
Autres	Etablissement pénitentiaire	1,2% ±0,8	0,5%	1,3%	1,1% ±0,6
	Retour dans le pays d'origine, reconduite à la frontière	0,9% ±0,6	0,5%	15,0% ±7,8	1,8% ±0,8
	Sans solution	1,4% ±0,8	0,5%	-	1,1% ±0,6
	Autre ou non renseigné ⁶	3,6% ±1,3	6,0% ±3,3	15,0% ±7,8	4,9% ±1,3

Tableau 5 : Proportion des résidents sortis du dispositif ACT (hors ACT) et orientés vers des situations d'hébergement non durables

⁶ En raison principalement d'une expulsion du dispositif ou d'une rupture du contrat d'accompagnement à l'initiative de la personne accompagnée

Une partie des situations d'hébergements non durables à la sortie, s'explique par le fait que certains résidents sortent prématurément du dispositif, soit en raison d'une rupture de leur contrat d'accompagnement à leur initiative, soit en étant exclus du dispositif par l'établissement :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de résidents ayant rompu leur contrat d'accompagnement	7,7% ±1,8	7,5% ±3,7	35,0% ±10,5	9,6% ±1,8
Proportion de résidents exclus (violence, consommation de stupéfiants, non adhésion à l'accompagnement, non-respect du règlement intérieur ...)	5,3% ±1,5	3,5% ±2,6	7,5% ±5,8	5,1% ±1,3

Tableau 6 : Sorties prématurées (hors décès)

Un certain nombre de résidents décèdent également en ACT chaque année. Cette proportion reste stable au fil des ans.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de décès parmi les sortants	11,8% ±2,1	9,1% ±3,8	4,8%	10,8% ±1,7
Proportion de décès parmi les résidents (file active)	4,0% ±0,3	1,8% ±0,5	1,8%	3,3% ±0,5

Tableau 7 : Décès en ACT

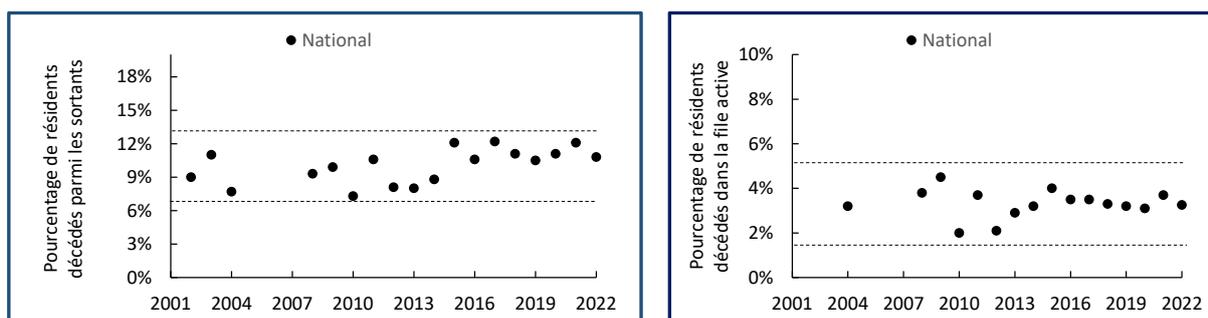


Figure 2 : Évolution des décès en ACT

La durée moyenne de séjour dans l'ACT des sortants en 2022 était comprise entre 21 et 23 mois au niveau national :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Durée de séjour moyenne de sortants en 2021	19,6 mois ±0,4	35,6 mois ±1,8	14,3 mois ±2,0	22,3% ±0,6

Tableau 8 : Durée de séjour moyenne des sortants (sortants décédés compris)

Il existe de fortes disparités régionales. Ainsi, les durées moyennes de séjours sont les plus importantes en IDF où la difficulté à se loger à prix modéré est importante, puis en Centre-Val de Loire (25,7 mois). A l'inverse, les durées moyennes de séjours ont été les plus courtes en Corse (9,4 mois) et en Guyane (11,4 mois).

Ces durées moyennes de séjours cachent des situations diverses parmi les résidents. En effet au 31/12/2022, une proportion non négligeable de résidents étaient hébergés en ACT depuis plus de 24 mois :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
File active : présence dans l'ACT depuis plus de 2 ans	23,8% ±2,0	50,2% ±3,3	14,9% ±5,4	31,3% ±1,7

Tableau 9 : Durée de séjour des résidents (file active au 31/12/2022)

Les durées de séjours de sortants se répartissent de la manière suivante :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
< 6 mois	19,5% ±2,6	9,1% ±3,8	24,7% ±9,2	18,0% ±2,2
Entre 6 et 12 mois	19,4% ±2,6	8,6% ±3,7	22,4% ±8,9	17,7% ±2,1
Entre 12 et 18 mois	18,5% ±2,5	4,5% ±2,8	21,2% ±8,7	16,2% ±2,1
Entre 18 et 24 mois	13,5% ±2,2	7,3% ±3,4	9,4% ±6,2	12,1% ±1,8
> 24 mois	29,0% ±3,0	70,5% ±6,0	22,4% ±8,9	36,1% ±2,7

Tableau 10 : Durée de séjour des sortants

La proportion de sortants avec des durées de séjours de plus de 2 ans n'a cessé d'augmenter depuis 2005 particulièrement en Île-de-France (figure suivante). Il semblerait, cependant qu'une stabilisation ait lieu en Île-de-France depuis 3 ans :

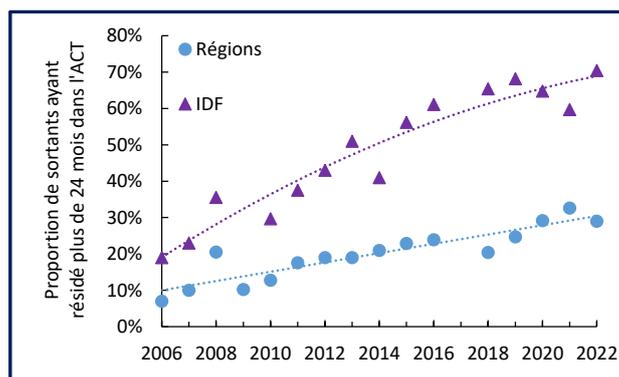


Figure 3 : Évolution de la proportion de sortants ayant résidé plus de 2 ans en ACT

Un grand nombre de structures a mis en place un service de suivi des sortants afin de les aider à s'adapter à leurs nouvelles conditions de vie.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de structures ayant un service de suivi des sortants	65,5%	93,8%	80,0%	71,3%
Proportion de structures ayant au moins suivi 1 sortant en 2022	59,7%	75,0%	80,0%	63,5%
Proportion de sortants ayant bénéficié d'un suivi	40,4% ±3,2	62,0% ±6,4	39,5% ±10,4	44,3% ±2,8
Dont sortants ayant été accompagnés 1 à 3 mois	58,2% ±5,3	52,4% ±8,8	59,4% ±17,0	56,8% ±4,4
Dont sortants ayant été accompagnés 3 à 6 mois	27,0% ±4,8	28,2% ±7,9	21,9% ±14,3	27,0% ±3,9
Dont sortants ayant été accompagnés 6 à 12 mois	14,8% ±3,8	19,4% ±7,0	18,8% ±13,5	16,3% ±3,3

Tableau 11 : Service de suivi des sortants

3. Les candidatures et les admissions

Le nombre de candidatures à traiter en Île-de-France par chaque structure est considérable d'autant plus qu'il existe certainement de nombreux doublons⁷. La mise en place de 2 guichets uniques d'admissibilité dans le département 93 puis dans le département 75 a, ainsi, permis la diminution du nombre de candidatures par rapport aux enquêtes précédant la création de ces 2 guichets.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre moyen de candidatures reçues par structure	37,7	138,3	25,0	54,8
Nombre d'entretiens de préadmission divisé par le nombre de candidatures reçues	0,41	0,10	0,66	0,28

Tableau 12 : Candidatures traitées par les structures

Actuellement 3 guichets uniques d'admissibilité ont été créés :

- Le guichet unique du département 93, qui associait en 2022 les ACT suivants : AURORE 93, ACSC Cité Myriam, ACT 93 GROUPE SOS Solidarités, EMMAÛS ALTERNATIVES et MAAVAR 93 ;
- Le guichet unique expérimental associant, en 2022, les établissements suivants du département de Paris (75) : les ACT 75 de la FONDATION MAISON DES CHAMPS, les ACT La Berlugane de la FONDATION COGNACQ-JAY, les ACT Maison Marie Louise de la FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG, les ACT Charonne de l'association OPPELIA, les ACT les studios de la Tourelle de la FONDATION DIACONESSES DE REUILLY, les ACT de l'association CORDIA et les ACT de l'association BASILIADE ; ainsi que les ACT 94 de la FONDATION MAISON DES CHAMPS et les ACT 92 de l'association OPPELIA.
- Le guichet unique du département du Rhône regroupant, en 2022, les ACT de l'association BASILIADE, HESTIA ORSAC, et ALYNEA.

Un faible pourcentage de ces candidatures donne lieu à une admission en raison notamment d'une durée de séjour en ACT supérieure à 12 mois et d'un nombre de places certainement insuffisant.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Taux d'admission	19,8% ±1,1 (1 admission pour 5,1 candidatures)	6,1% ±0,7 (1 admission pour 16,5 candidatures)	38,0% ±6,0 (1 admission pour 2,6 candidatures)	13,8% ±0,7 (1 admission pour 7,2 candidatures)
Pourcentage de candidatures refusées	80,2% ±1,1	93,9% ±0,7	62,0% ±6,0	86,2% ±0,7

Tableau 13 : Taux d'admission des candidats en ACT

⁷ Une candidature peut être envoyée à plusieurs ACT.

Si le taux d'admission le plus faible est observé en IDF, les taux d'admissions les plus élevés ont été observés en Grand Est, en Corse et en Guyane.

Le manque de places disponibles est responsable de la proportion de refus suivant :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Absence de places disponibles	21,8% ±1,3	46,2% ±1,8	5,0% ±3,4	32,1% ±1,1
Nombre de refus d'admission liés au manque de places disponibles	923	1920	8	2851

Tableau 14 : Pourcentage de refus de candidature en raison de l'absence de places d'ACT disponibles

La proportion de refus en raison d'un manque de places disponibles a été la plus élevée en Ile-de-France, en Centre-Val de Loire (34%), en Auvergne-Rhône-Alpes (28%) et en Normandie (27%).

Néanmoins, le manque de places n'explique pas à lui seul ce grand nombre de refus. En effet, environ un tiers des candidatures ont été refusées car le dispositif ACT ne correspondait pas aux besoins de la personne :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nécessite une prise en charge hospitalière	5,4% ±0,7	3,4% ±0,6	5,0% ±3,4	4,5% ±0,5
Hors critères médicaux	22,1% ±1,3	17,3% ±1,3	6,3% ±3,8	19,6% ±0,9
En raison de conduites addictives	5,2% ±0,7	3,4% ±0,6	2,5%	4,3% ±0,5
En raison de comorbidités psychiatriques	4,1% ±0,6	3,2% ±0,6	10,6% ±4,8	3,8% ±0,4
Le candidat manque d'autonomie, il relève d'un autre dispositif médico-social, sa sécurité ne peut être assurée ...	3,7% ±0,6	0,8%	-	2,4% ±0,4
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	4,8% ±0,7	5,7% ±0,7	15,0% ±5,5	5,4% ±0,5
TOTAL	45,2% ±1,6	33,8% ±1,7	39,4% ±7,6	40,1% ±1,1

Tableau 15 : Pourcentage de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins en santé de la personne

Un certain nombre de candidatures sont également refusées car les modalités d'accueil ne peuvent permettre d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant, d'un animal ...) ou le dossier de candidature n'aboutit pas (refus du candidat, dossier incomplet, ...) :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6,2% ±0,8	5,6% ±0,8	4,4% ±3,2	5,9% ±0,6
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	15,1% ±1,1	2,9% ±0,6	24,4% ±6,7	10,0% ±0,7
TOTAL	21,3% ±1,3	8,5% ±1,0	38,8% ±7,0	15,9% ±0,9

Tableau 16 : Pourcentage de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil n'ont pas permis d'élaborer une solution acceptable

40% \pm 3 des candidats admis en 2022 ont été orientés par un service social hospitalier

Service orienteur des entrants

	National
Service social hospitalier	40% \pm 3
Etablissement ou service médico-social	17% \pm 2
Etablissement social d'hébergement	12% \pm 2

14% \pm 1 des candidats ont été admis en ACT

CANDIDATURES

9 916 candidatures



10 324 candidatures

28% des candidats auraient bénéficié d'un entretien de préadmission

32% \pm 1 des candidatures sont refusées en raison d'une absence de places disponibles **ce qui représente 2 851 refus**

20% \pm 1 des candidatures sont refusées car les critères médicaux ne sont pas satisfaits

10% \pm 1 des candidatures sont refusées car le dossier est incomplet, la personne n'a pas donné suite...

6% \pm 1 des candidatures sont refusées car les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

5% \pm 1 des candidatures sont refusées car le candidat nécessite une prise en charge sanitaire plus importante

Il existe quelques autres motifs de refus :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Hors critères du projet de l'établissement	3,8% ±0,6	5,5% ±0,8	6,9% ±3,9	4,6% ±0,5
Hors critères d'âge	0,7% ±0,3	1,2% ±0,4	-	0,9% ±0,2
Décès du candidat	1,6% ±0,4	0,1%	1,9%	1,0% ±0,2
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	2,8% ±0,5	-	0,6%	1,5% ±0,3
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1,6% ±0,4	3,9% ±0,7	2,5%	2,6% ±0,4
La personne ne parle pas suffisamment le français	-	0,2%	-	0,1% ±0,1
Sans perspective de sortie	0,8% ±0,3	0,1%	6,9% ±3,9	0,6% ±0,2
Autres	0,4% ±0,2	0,5% ±0,2	8,1% ±4,2	0,6% ±0,2
TOTAL	11,6% ±0,8	11,5% ±1,1	26,9% ±6,9	11,9% ±0,8

Tableau 17 : Pourcentage de refus à l'admission en ACT pour d'« autres motifs de refus »

Les résidents admis en ACT sont majoritairement ceux dont le dossier a été constitué par les services sociaux hospitaliers, toutefois l'origine des admissions est de plus en plus diverse notamment en régions.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁸ , service de médecine, HAD ⁹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	36,8% ±2,9	47,2% ±6,2	60,0% ±9,9	40,2% ±2,5
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	16,4% ±2,2	17,1% ±4,6	25,3% ±8,7	17,1% ±2,0
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	13,4% ±1,7	11,5% ±3,9	1,1%	12,2% ±1,7
Services sociaux municipaux ou départementaux	9,3% ±1,7	4,0% ±2,4	4,2%	8,0% ±1,4
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sorties de prison) et associations de sortants de prison	5,4% ±1,3	1,6%	-	4,4% ±1,1
Associations d'aide aux malades	1,2% ±0,7	4,0% ±2,4	4,2%	1,9% ±0,7
Associations ou structures internes	5,0% ±1,3	2,8% ±2,0	1,1%	4,4% ±1,1
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant, de la médecine du travail, d'un mandataire judiciaire	3,3% ±1,1	2,4% ±1,9	3,2%	2,9% ±0,9
CADA ¹⁰ ou HUDA ¹¹	5,8% ±1,4	0,4%	-	4,4% ±1,1
Autres associations	1,9% ±0,8	1,6%	1,1%	1,8% ±0,7
Autres (SIAO ¹² , 115 ¹³ , Samu social, équipes mobiles, mission locale, caisse primaire d'assurance maladie, agence régionale de santé...)	1,5% ±0,7	7,5% ±3,3	-	2,5% ±0,8

Tableau 18 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

Dans 2 régions, l'origine majoritaire des dossiers de candidatures des résidents admis en 2021 n'a pas été pas les services sociaux hospitaliers... mais le secteur médico-social (Bretagne, 34,6% ; Hauts-de-France, 26,2%). D'une manière générale, les admissions issues des services sociaux hospitaliers... est en diminution en région (voir la figure suivante).

⁸ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁹ HAD : Hospitalisation à Domicile

¹⁰ Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

¹¹ Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

¹² Service Intégré de l'Accueil et l'Orientation

¹³ Numéro d'appel d'urgence

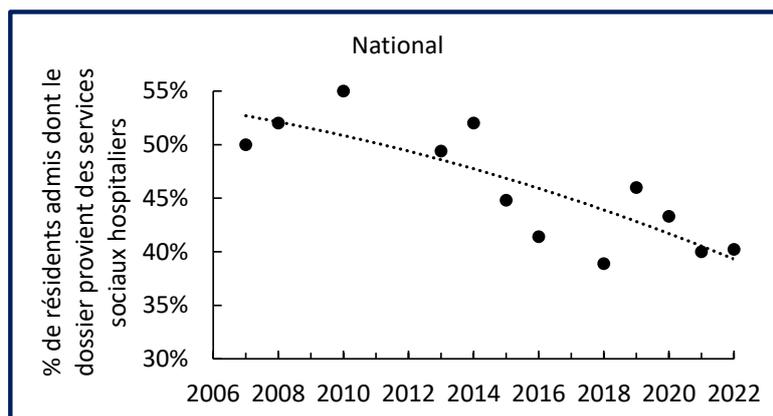


Figure 4 : Diminution de la proportion de résidents admis dont le dossier provient des services sociaux hospitaliers

4. Le profil social des résidents

4.1. Genre

Les femmes sont moins représentées dans les régions, que ce soit au niveau des résidents, comme au niveau des candidats à l'admission :

		Régions	IDF	Outre-mer	National
Genre des résidents présents	Hommes	65,7% ±1,8	49,0% ±3,0	56,9% ±6,5	60,6% ±1,5
	Femmes	31,0% ±1,7	43,9% ±2,3	35,1% ±6,2	34,7% ±1,5
	Transgenres ¹⁴	0,3%	1,5% ±0,7	-	0,6% ±0,2
	Mineurs	3,0% ±0,6	5,5% ±1,4	8,0% ±3,5	4,0% ±0,6
Genre des candidats	Hommes	68,5% ±1,3	60,0% ±1,4	56,0% ±6,2	64,3% ±1,0
	Femmes	27,8% ±1,2	37,7% ±1,4	35,6% ±5,9	32,5% ±0,9
	Transgenres ¹⁰	0,6% ±0,2	0,3% ±0,2	-	0,5% ±0,1
	Mineurs	3,1% ±0,5	1,9% ±0,4	8,4% ±3,4	2,7% ±0,3
Dont genre des candidats avec accompagnants	Hommes	42,8% ±4,1	25,6% ±4,3	15,8% ±9,5	34,6% ±2,9
	Femmes	38,5% ±4,0	54,4% ±4,9	47,4% ±13,0	45,1% ±3,1
	Transgenres ¹⁰	0,2%	-	-	0,1%
	Mineurs	18,6% ±3,2	20,0% ±4,0	36,8% ±12,5	20,1% ±2,5

Tableau 19 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs dans les ACT

Le fait qu'il y ait moins de femmes parmi les résidents en ACT provient d'un déficit de candidatures féminines à l'admission en régions (tableau 19). De plus, les candidats mentionnant des accompagnants sont majoritairement des femmes (tableau 19). Si 32,5% des candidatures concernent des femmes, les femmes représentent 45,1% des candidatures avec accompagnants (1,4 fois plus) tandis que les hommes sont presque 2 fois moins représentés parmi ces candidatures. L'accueil des femmes en ACT est donc aussi fonction de la capacité de l'établissement à accueillir des accompagnants. La taille des appartements est un facteur essentiel. La location de logements plus grands et l'accompagnement des accompagnants ont un impact financier certain pour l'établissement.

¹⁴ Et intersexe.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, il y a toujours eu moins de femmes que d'hommes en ACT en régions :

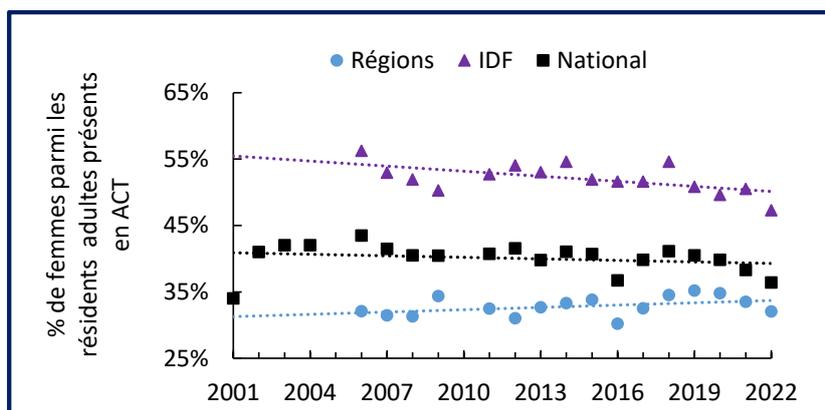


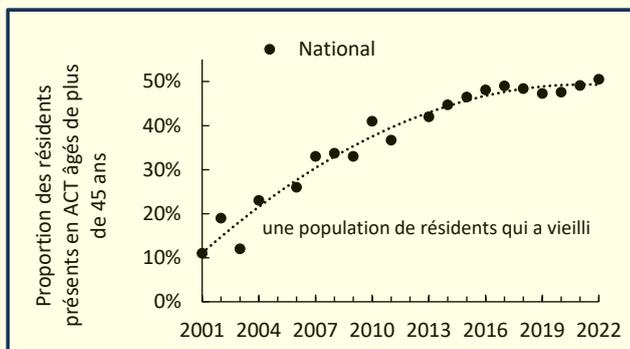
Figure 5 : Evolution de la proportion de femmes (hors mineurs et transgenres) dans les ACT

Le pourcentage de femmes parmi les résidents a été le plus faible dans les régions Corse (4,8%), Martinique (26,2%), Nouvelle-Aquitaine (26,7%), Grand Est (26,9%) et le plus élevé en Île-de-France (43,9%), en Centre-Val de Loire (43,7%) et en Guyane (40,6%).

Les candidatures avec accompagnants concernent également les mineurs. En effet, si 2,7% seulement des candidatures concernent des mineurs, les mineurs représentent 20,1% des candidatures avec accompagnants (7,4 fois plus). Les ACT ne pouvant accueillir que des mineurs accompagnés, la taille des hébergements doit alors être nécessairement adaptée.

**51% ±2 des résidents ont plus de 45 ans, 35% ±2 sont des femmes,
70% ±1 sont célibataires**

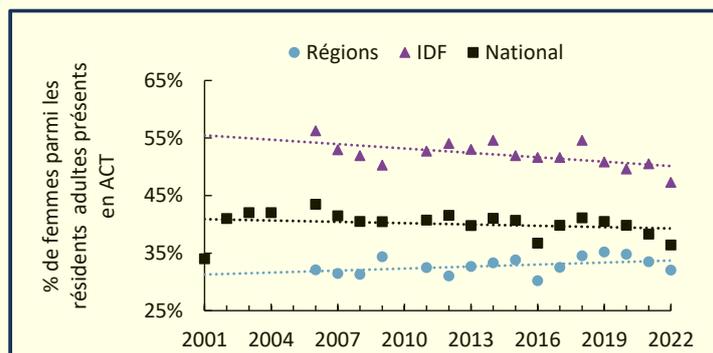
**43% ±2 des résidents
sont français**



PROFIL DES RESIDENTS

% de femmes

	National
Résidents	35% ±2
Candidats	33% ±1
Candidats avec accompagnants	45% ±3



12% ±1 des candidatures indiquent la présence d'un accompagnant

16% ±1 des résidents sont hébergés avec un ou plusieurs accompagnants dont :

- 39% ±4 hébergés avec des accompagnants adultes uniquement
- 36% ±4 hébergés avec des accompagnants mineurs uniquement
- 26% ±3 hébergés avec des accompagnants mineurs et adultes

54% ±4 des accompagnants sont des mineurs

Situation familiale

	National
Célibataire	70% ± 1
Divorcé	11% ± 1
Marié	12% ± 1

6% ±1 des candidatures sont refusées car les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (personne à mobilité réduite, présence d'accompagnants, présence d'un animal ...)

4.2. Age

Les pyramides des âges des résidents sont présentées ci-dessous :

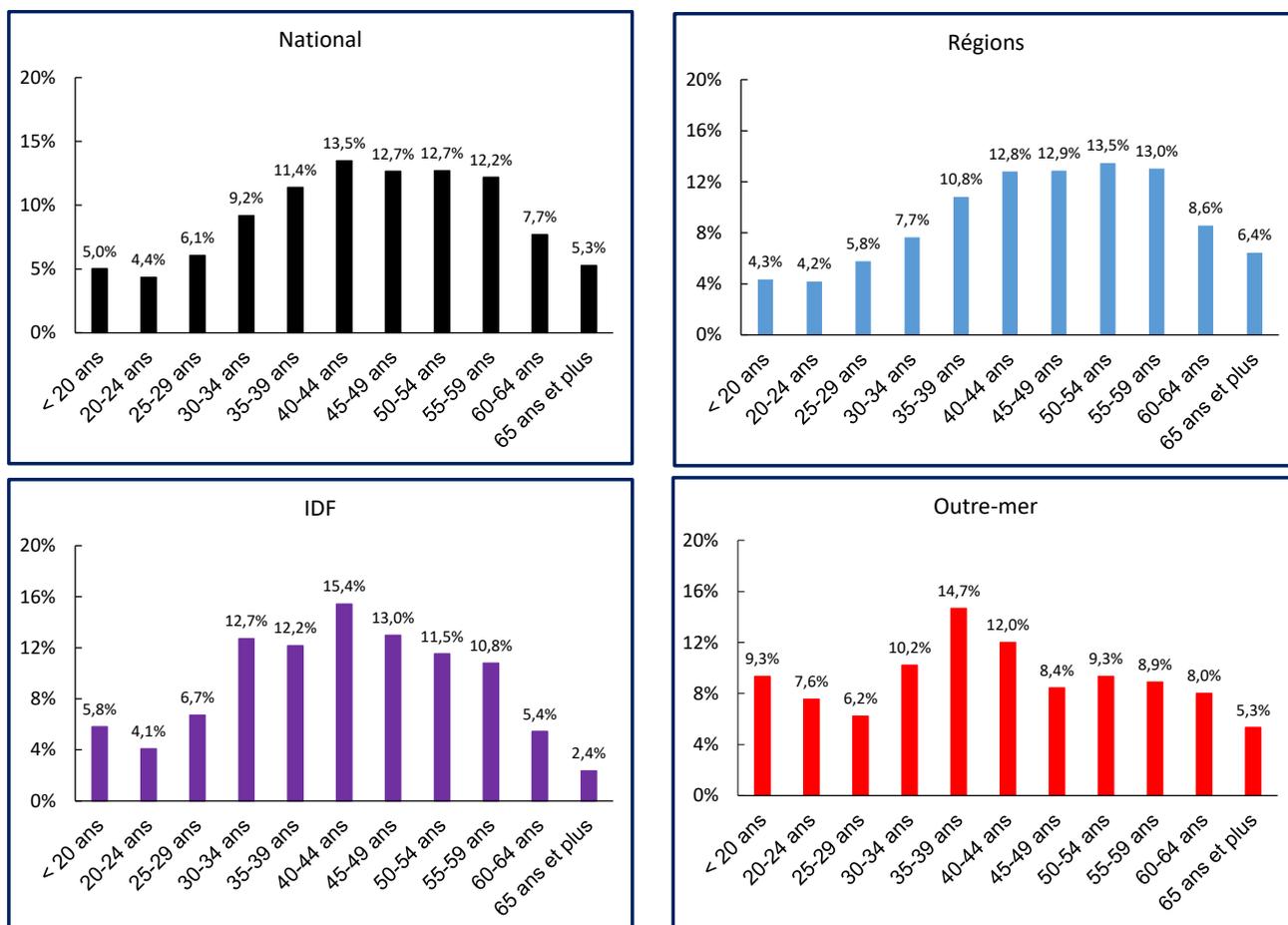


Figure 6 : Pyramides des âges des résidents en ACT

Dans les ACT, au niveau national, la médiane se situe à 45 ans, ce qui est un peu plus élevée que la médiane de la population générale en France (40,8 ans en 2019 selon l'INSEE). Cette médiane en ACT a considérablement augmenté depuis 2002 mais tend à se stabiliser depuis 4 ans :

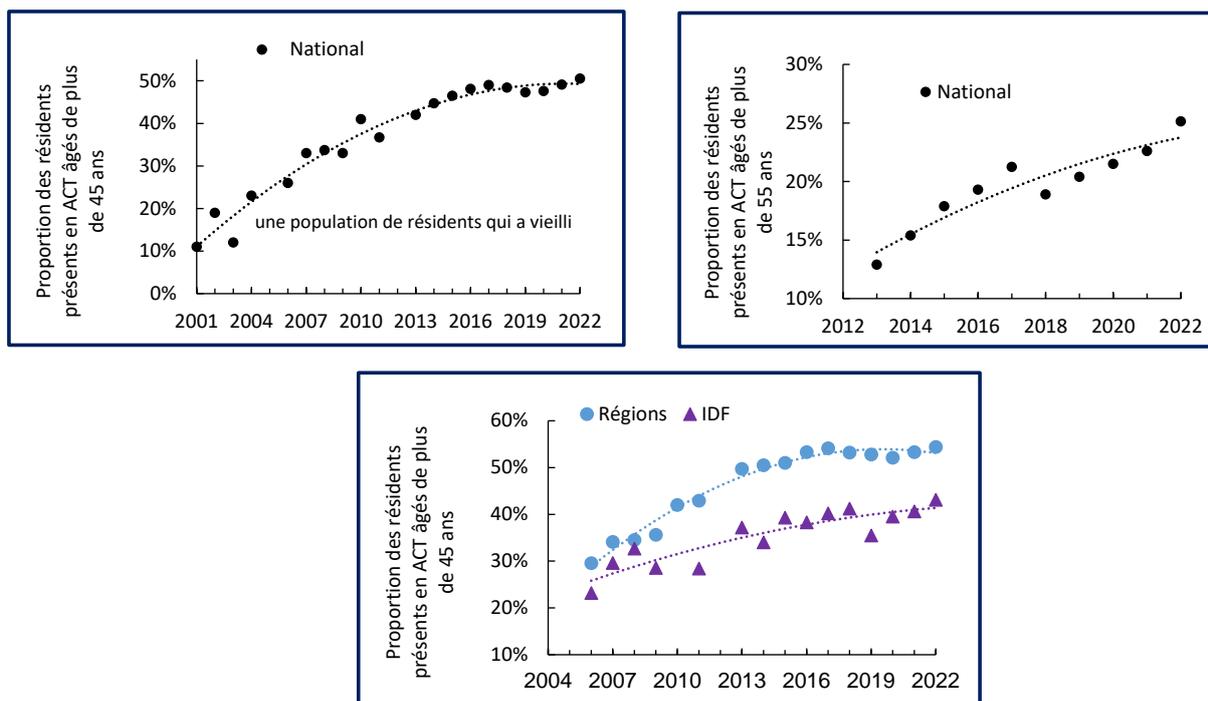


Figure 7 : Evolutions du pourcentage de résidents en ACT âgés de plus de 45 ans et de plus de 55 ans

Les disparités régionales, encore une fois, sont fortes :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de résidents en ACT âgés de plus de 45 ans	54,4% ±1,9	43,1% ±2,9	40,0% ±6,4	50,5% ±1,5
Proportion de résidents en ACT âgés de plus de 55 ans	28,0% ±1,3	18,6% ±2,3	22,2% ±5,4	25,1% ±1,3

Tableau 20 : Résidents âgés de plus de 45 ans et de plus de 55 ans

La proportion de résidents âgés de plus de 45 ans est la plus élevée en Corse (76,2%), en Guadeloupe/Saint-Martin (73,9%), en Bourgogne-Franche-Comté (65,7%) et la plus basse à la Réunion (32,8%) et en Guyane (34,4%).

La proportion de résidents âgés de plus de 55 ans est la plus élevée en Guadeloupe/Saint-Martin (43,5%) et en Bourgogne-Franche-Comté (41,8%).

4.3. Situation familiale

La grande majorité des résidents sont célibataires et vivent seuls :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Célibataire	67,9% ±1,8	74,1% ±2,6	82,1% ±5,2	70,4% ±1,4
Divorcé(e)	12,7% ±1,3	7,4% ±1,6	6,3% ±3,3	10,9% ±1,0
Veuf, veuve	3,0% ±0,7	2,3% ±0,9	1,0%	2,7% ±0,5
Union libre	3,7% ±0,7	3,0% ±1,0	6,3% ±3,3	3,7% ±0,6
Pacsé(e)	0,4% ±0,2	0,1%	-	0,3%
Marié(e)	12,3% ±1,3	13,1% ±2,0	4,3% ±2,8	12,1% ±1,0

Tableau 21 : Répartition des situations familiales des résidents

La proportion de résidents étant mariés, pacsés ou en union libre a été la plus importante en Pays de la Loire (26,4%), en Normandie (19,4%) et la plus faible en Corse (0%), à la Réunion (0%) et en PACA (11,0%).

Certains résidents ont été accueillis avec un ou plusieurs accompagnants :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de structures ayant accueilli au moins 1 accompagnant	59,0%	84,4%	80,0%	64,6%
Nombre d'accompagnants adultes	367	83	34	484
Nombre d'accompagnants mineurs	338	169	70	577
Pourcentage de candidatures indiquant la présence d'accompagnants	13,2% ±0,9	10,4% ±0,9	22,8% ±5,8	12,2% ±0,6
Pourcentage de résidents accueillis avec un ou des accompagnants	15,6% ±1,4	15,3% ±2,1	25,8% ±5,7	16,1% ±1,1
Dont résidents accueillis avec des accompagnants adultes uniquement	46,1% ±4,9	23,2% ±6,2	32,8% ±12,1	38,5% ±3,8
Dont résidents accueillis avec des accompagnants mineurs uniquement	25,4% ±4,3	57,1% ±6,3	43,1% ±12,7	35,8% ±3,7
Dont résidents accueillis avec des accompagnants adultes et mineurs	28,4% ±4,4	25,6% ±5,9	24,1% ±11,0	25,6% ±3,4
Nombre moyen d'accompagnants par résidents accueillis avec des accompagnants	1,7	1,5	1,8	1,6

Tableau 22 : Les accompagnants

La proportion de résidents accueillis avec un ou plusieurs accompagnants a été la plus faible en Corse (0%), en PACA (7,4%), en Nouvelle-Aquitaine (8,2%) et est la plus élevée en Guyane (35,4%), en Pays de la Loire (26,7%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (21,8%).

4.4. Nationalités et situations administratives

L'une des composantes de la fragilité sociale est la situation administrative des personnes. Un certain nombre de résidents, notamment en Île-de-France et en Guyane sont dans une situation très précaire en ce qui concerne leur droit au séjour, ce qui complique évidemment l'accès au soin. La comparaison des situations entre la situation administrative de personnes et l'entrée et la sortie, montre le travail mené par les équipes des ACT pour l'obtention d'un titre de séjour (tableau ci-dessous).

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E ¹⁵	S ¹⁶	E	S	E	S	E	S
Nationalité française	53,0% ±1,9	61,4% ±3,2	20,0% ±2,4	21,0% ±5,4	39,6% ±6,4	44,7% ±10,7	43,3% ±1,5	52,8% ±2,8
CNI ou passeport de la communauté européenne	2,2% ±0,6	2,0% ±0,9	0,8% ±0,5	-	0,4%	1,2%	1,6% ±0,7	2,0% ±0,8
Carte de résident	3,9% ±0,7	5,3% ±1,5	6,8% ±1,5	13,7% ±4,6	3,6% ±2,4	8,2% ±5,8	4,7% ±0,7	7,0% ±1,5
Mineur étranger	0,3% ±0,2	-	1,6% ±0,7	1,4%	-	-	0,6% ±0,2	0,3%
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	2,5% ±0,6	3,6% ±1,2	5,7% ±1,4	6,8% ±3,3	3,6% ±2,4	2,4%	3,4% ±0,6	4,1% ±1,1
Titre de séjour au titre de l'état de santé	9,4% ±1,1	13,9% ±2,3	24,8% ±2,6	42,0% ±6,5	12,0% ±4,2	22,4% ±8,9	13,7% ±1,1	19,6% ±2,3
Demandeur d'asile	2,7% ±0,6	0,3%	0,8% ±0,5	0,5%	-	-	2,0% ±0,4	0,3%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	3,3% ±0,5	2,5% ±1,0	2,6% ±1,0	0,5%	4,4% ±2,7	1,2%	3,2% ±0,5	2,0% ±0,8
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	8,0% ±1,0	3,2% ±1,1	11,2% ±1,9	6,4% ±3,2	10,2% ±4,0	7,1% ±5,4	9,0% ±0,9	4,0% ±1,1
Sans titre de séjour	13,9% ±1,3	6,9% ±1,7	25,6% ±2,6	7,3% ±3,4	26,2% ±5,7	12,9% ±7,1	17,7% ±1,2	7,4% ±1,5
Autres	0,5% ±0	0,5%	0,1%	-	-	-	0,4% ±0,2	0,3%

Tableau 23 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹⁵ E = Situation à l'entrée en ACT des résidents présents en ACT (file active)

¹⁶ S = Situation à la sortie des résidents sortis du dispositif dans l'année (sortants)

Le taux de résidents français en ACT est stable et a toujours été plus élevé dans les régions qu'en IDF (figure 8). La situation de l'Outre-mer est fortement impactée par la situation particulière de la Guyane française.

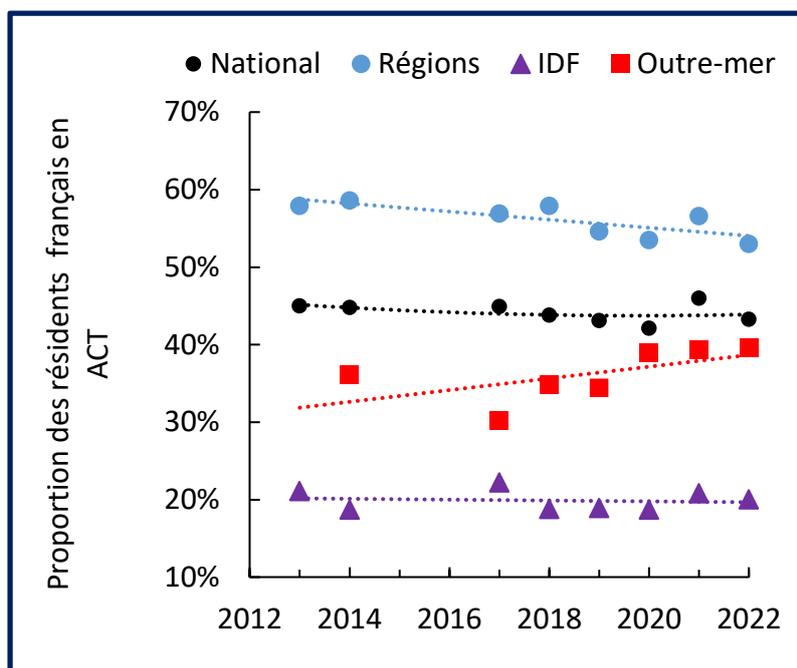


Figure 8 : Evolutions du pourcentage de résidents français en ACT

La proportion de résidents français a été la plus élevée en Nouvelle-Aquitaine (77,3%), en Bourgogne-Franche-Comté (70,9%) et en Grand Est (68,8%), et la plus basse en Guyane (13,5%), en Île-de-France et dans les Pays de la Loire (26,0%).

En sortie d'ACT, la part de résidents étrangers avec un titre de séjours stable a été multipliée par 1,7 par rapport à la situation à l'entrée en ACT (tableau suivant).

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E	S	E	S	E	S	E	S
Proportion de résidents adultes étrangers avec un titre de séjour stable ¹⁷	35,6% ±2,7	62,2% ±5,3	48,0% ±3,4	80,6% ±5,9	31,9% ±7,9	60,9% ±14,1	40,2% ±2,1	67,8% ±3,9

Tableau 24 : Résidents étrangers (hors Europe et hors mineurs) ayant un titre de séjour stable (carte de résident, carte de séjour, vie privée et familiale au titre de la santé ou non)

Cependant, il semble que l'accès à un titre de séjour « étrange malade » soit plus difficile à obtenir ces dernières années comme le montre la figure suivante. Moins d'étrangers avec un tel titre de séjour entre en ACT, et l'écart se réduit en comparant les situations à l'entrée et à la sortie.

¹⁷ C'est-à-dire avec une carte de résident, un titre de séjour pour raison de santé ou un titre de séjour vie privée et familiale (ou un autre motif) d'un an.

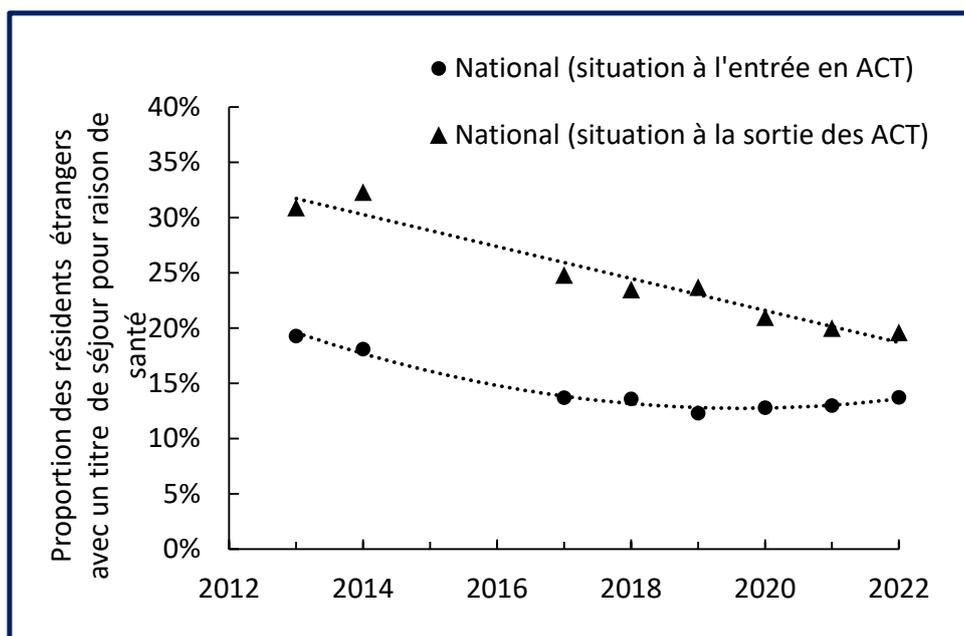


Figure 9 : Evolution du pourcentage de résidents avec un titre de séjour pour raison de santé

La figure ci-dessous, montre une corrélation assez forte entre la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans et la proportion de résidents de nationalités française. Il semble donc vraisemblable de supposer que la moyenne d'âge des résidents étrangers est plus faible que celle des résidents français.

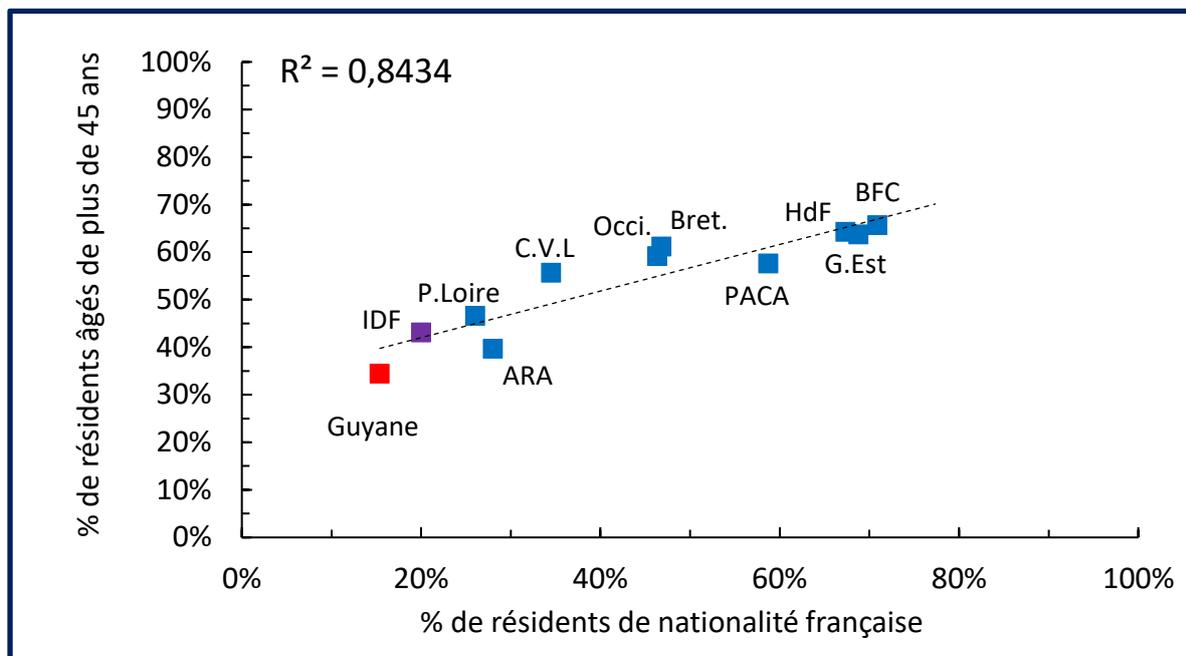


Figure 10 : Corrélation entre la proportion de résidents français et la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans

La figure suivante montre également une corrélation forte entre la proportion de femmes parmi les résidents et la proportion de résidents de nationalité française. Il semblerait donc que la majorité des résidents français soit des hommes, alors que parmi les résidents étrangers, la proportion de femmes est plus élevée.

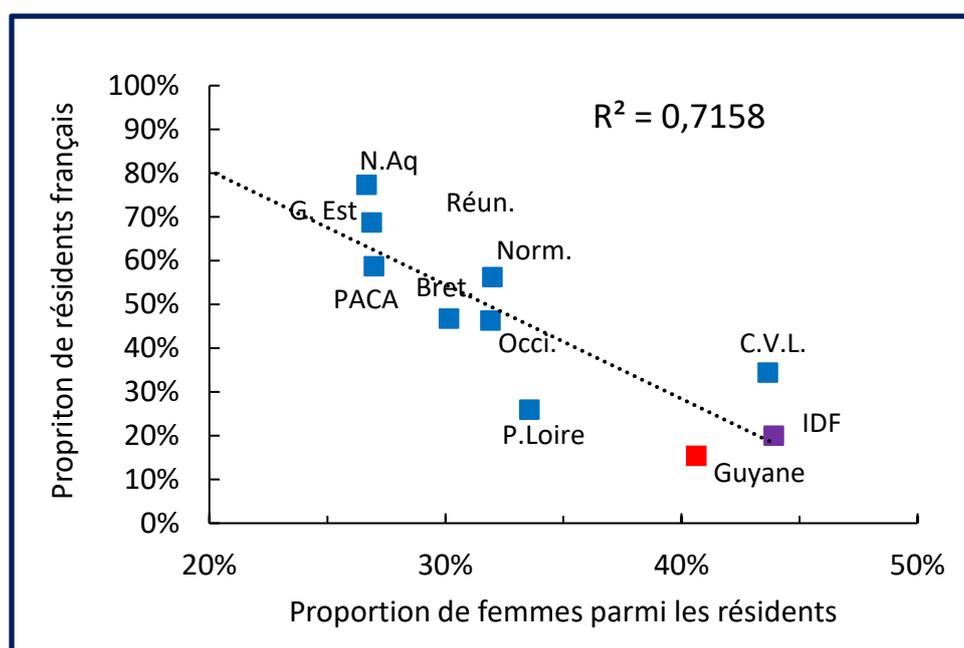


Figure 11 : Corrélation entre la proportion de résidents français et la proportion de femmes parmi les résidents

4.5. Résidents sous-main de justice

Des résidents « sortants de prison » sont accueillis en ACT, soit sur des places fléchées sortants de prison soit sur des places généralistes. Très peu de ces résidents ont bénéficié d'une suspension de peine pour raison médicale :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de structures ayant accueilli au moins un résident sous-main de justice en 2022	41,0%	28,1%	40,0%	38,7%
Proportion de résidents sous-main de justice	5,5% ±0,9	2,4% ±0,9	1,8%	4,5% ±0,6
Dont aménagements de peine	39,5% ±7,8	15,4%	25,0%	35,7% ±7,0
Dont suspensions de peine pour raison médicale	2,0%	19,2%	-	4,4% ±3,0
Dont sorties de prison (libération)	58,6% ±7,8	65,4% ±18,3	75,0%	59,9% ±7,1

Tableau 25 : Situations administratives des résidents présents en ACT

La proportion de résidents sous-main de justice accueillis en ACT a été la plus élevée dans les Hauts-de-France (13,5%) et en Nouvelle-Aquitaine (10,9%).

4.6. Protection sociale

La circulaire DGS (SD6/A)/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article 2 indique que :

« Lors de l'admission, le responsable vérifie que la personne accueillie a des droits ouverts aux prestations en nature des assurances maladie et maternité dans un régime de sécurité sociale. Dans le cas contraire, il effectue, auprès de la caisse primaire d'assurance maladie du lieu de résidence du bénéficiaire, les démarches nécessaires à son affiliation au titre de l'article L. 161-2-1 du code de la sécurité sociale (affiliation immédiate au régime général au titre de la couverture maladie universelle de base). »

L'analyse des données montre que la grande majorité des résidents en ACT avaient déjà une couverture sociale de base et même une couverture complémentaire à leur entrée en ACT. Cela reflète le fait que la grande majorité des admissions proviennent de services sociaux (voir chapitre 3). Cependant, la comparaison du niveau de protection sociale complémentaire entre l'entrée et la sortie souligne l'amélioration de la protection sociale pour la majorité des résidents grâce aux équipes des ACT :

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E	S	E	S	E	S	E	S
Affiliation au régime général	45,6% ±1,9	50,4% ±3,3	29,9% ±2,7	48,9% ±6,64	43,6% ±6,5	40,5% ±10,5	41,3% ±1,5	49,4% ±2,8
Affiliation à un autre régime obligatoire	2,2% ±0,6	2,8% ±1,1	5,2% ±1,3	5,9% ±3,1	0,4%	-	2,9% ±0,5	3,2% ±1,0
Protection maladie universelle (PUMA)	34,5% ±1,8	39,4% ±3,2	33,7% ±2,8	35,6% ±6,3	17,3% ±4,9	36,9% ±10,3	33,3% ±1,5	38,5% ±2,8
Aide médicale d'état (AME)	14,0% ±1,3	6,4% ±1,6	27,0% ±2,7	8,7% ±3,7	27,1% ±5,8	21,4% ±8,8	18,3% ±1,2	7,8% ±1,5
Aucune protection maladie	3,6% ±0,7	1,1% ±0,7	4,1% ±1,2	0,9%	11,6% ±4,2	1,2%	4,2% ±0,6	1,1% ±0,6

Tableau 26 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E	S	E	S	E	S	E	S
Complémentaire santé solidaire (CSS)	62,1%	69,4%	62,8%	60,3%	52,8%	75,9%	61,8%	68,3%
	±1,9	±3,0	±3,0	±6,8	±6,7	±9,4	±1,5	±2,7
Mutuelle	17,0%	22,4%	9,7%	28,1%	6,9%	5,1%	14,5%	22,2%
	±1,4	±2,7	±1,8	±6,2	±3,4		±1,1	±2,4
Sans complémentaire	20,9%	8,2%	27,5%	11,6%	40,3%	19,0%	23,7%	9,5%
	±1,6	±1,8	±2,8	±4,4	±6,5	±8,6	±1,3	±1,7

Tableau 27 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E	S	E	S	E	S	E	S
Affection longue durée	69,5%	80,1%	59,5%	79,8%	52,3%	64,4%	65,9%	79,0%
	±1,8	±2,7	±3,1	±5,7	±6,7	±11,0	±1,5	±2,4

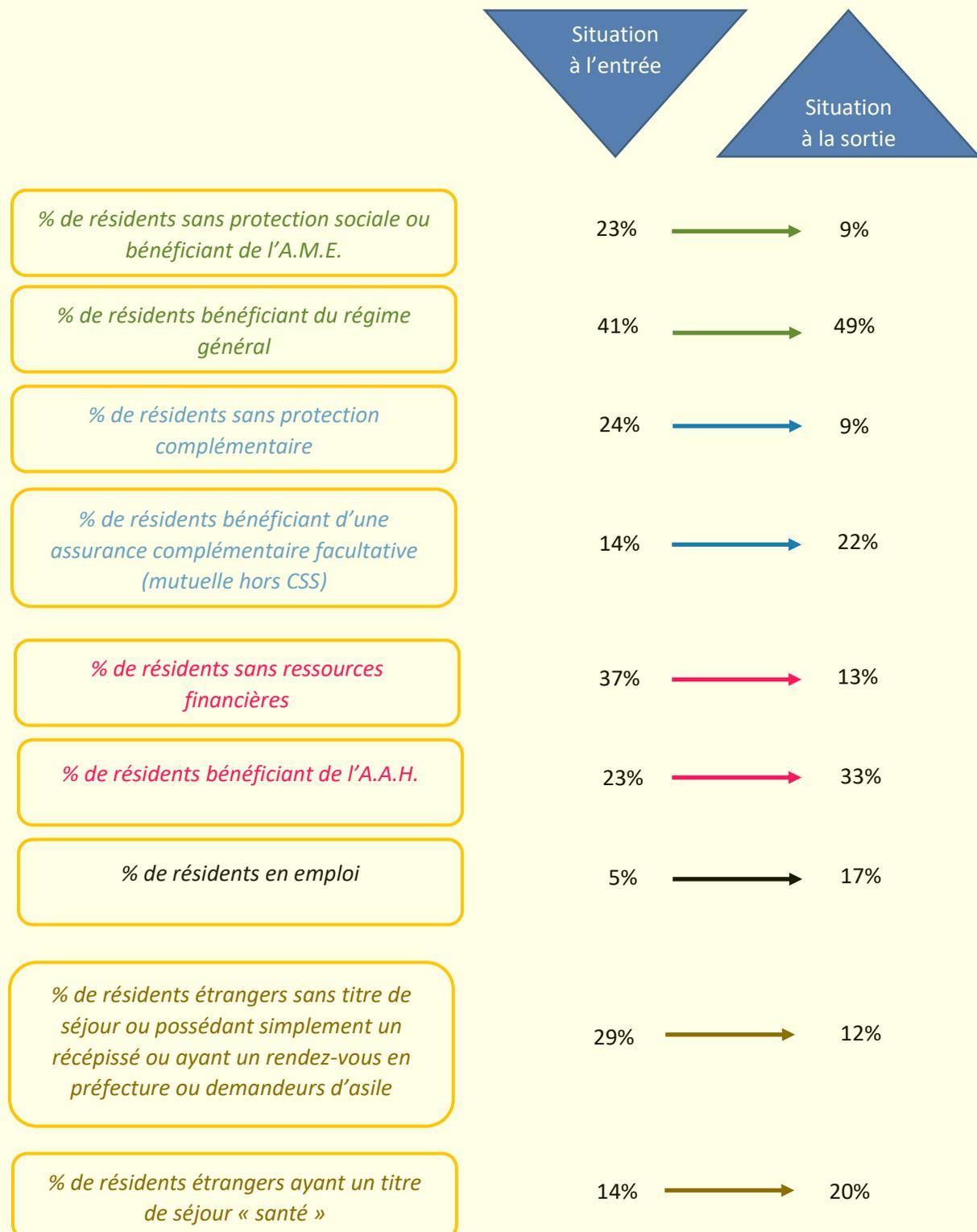
Tableau 28 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance affection longue durée (ALD)

A l'entrée dans le dispositif, le pourcentage de résidents sans aucune protection complémentaire a été le plus élevé en Guyane (60,4%) et en Guadeloupe/Saint-Martin (52,1%) et le plus faible en Martinique (6,1%) et en Bourgogne-Franche-Comté (9,1%).

91% ±2 des sortants bénéficient d'une protection complémentaire (CMU-C, mutuelles ...)

88% ±2 des sortants possèdent des ressources financières

Les ACT : UN ACCES AU DROIT COMMUN



4.7. Ressources financières

Les personnes sont, à l'entrée dans le dispositif, dans une situation financière très précaire. Plus d'une personne sur trois (35,8%) n'a aucun revenu et un plus d'une personne sur trois également (40,0%) vit avec les minimaux sociaux (RSA, AAH). Cela souligne l'extrême fragilité sociale des personnes accompagnées en ACT au moment de leur admission. Le taux de résidents sans aucun revenu est considérablement réduit à la sortie du dispositif par un retour à l'emploi pour certains et pour beaucoup, par l'accès à l'allocation adulte handicapé (tableau ci-dessous).

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E	S	E	S	E	S	E	S
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3,5% ±0,7	10,0% ±2,0	8,1% ±1,6	38,2% ±6,4	4,4% ±2,7	5,9%	4,8% ±0,7	14,9% ±2,0
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁸ , indemnités journalières...)	16,2% ±1,4	17,8% ±2,5	5,1% ±1,3	6,4% ±3,2	4,9% ±2,8	7,1% ±5,4	12,6% ±1,0	14,9% ±2,0
RSA ¹⁹	16,3% ±1,4	13,4% ±2,2	10,5% ±1,8	5,0% ±2,9	17,3% ±4,9	20,0% ±8,5	14,8% ±1,1	12,3% ±1,9
Allocation Adulte Handicapé (AAH) ²⁰	26,0% ±1,7	41,1% ±3,2	23,2% ±2,5	33,2% ±6,2	15,6% ±4,7	25,9% ±9,3	24,7% ±1,3	38,6% ±2,7
Formation rémunérée, bourse d'études	0,7% ±0,3	1,1% ±0,7	0,6% ±0,5	1,8%	-	-	0,7% ±0,2	1,2% ±0,4
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	0,9% ±0,4	1,5% ±0,8	1,3% ±0,7	4,5% ±2,8	2,2%	7,1% ±5,4	1,1% ±0,3	2,5% ±0,9
Revenus provenant d'un tiers	0,3% ±0,2	0,2%	0,6% ±0,5	-	1,8%	-	0,5% ±0,2	0,2%
ADA ²¹	4,1% ±0,7	1,9% ±0,9	1,6% ±0,7	-	-	-	3,2% ±0,5	1,4% ±0,7
Revenus d'activités non déclarées	0,1%	0,6%	0,5%	-	1,3%	5,9%	0,3% ±0,2	0,8% ±0,5
Autres	0,1%	0,1%	0,3%	-	1,3%	1,2%	0,2% ±0,1	0,2%
Sans revenu	31,7% ±1,8	12,4% ±2,1	48,2% ±3,0	10,9% ±4,1	51,1% ±6,5	27,1% ±9,4	37,2% ±1,5	13,1% ±1,9

Tableau 29 : Revenus des résidents présents en ACT

A l'entrée dans le dispositif, le pourcentage de résidents sans aucun revenu a été le plus élevé en Guyane (78,1%), en Auvergne-Rhône-Alpes (51,3%), et en Ile-de-France et le plus faible en Nouvelle Aquitaine (14,2%), dans les Hauts-de-France (16,1%) et en Bourgogne-Franche-Comté (16,3).

¹⁸ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁹ RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁰ Et également AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

²¹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

4.8. Situations professionnelles

Très peu de résidents ont une activité professionnelle au moment de leur entrée en ACT. Cependant le taux des personnes en emploi à la sortie du dispositif augmente sensiblement notamment en IDF.

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	E ²²	S ²³	E	S	E	S	E	S
Emploi à temps plein	2,1% ±0,6	7,1% ±1,7	2,6% ±0,9	16,6% ±4,9	1,3%	3,5%	2,2% ±0,5	8,6% ±1,6
Emploi à temps partiel	2,3% ±0,6	5,4% ±1,5	4,9% ±1,3	21,5% ±5,4	0,9%	1,2%	3,0% ±0,5	8,1% ±1,5
En formation	1,9% ±0,5	3,1% ±1,1	2,5% ±0,9	5,4% ±3,0	1,3%	2,4%	2,0% ±0,4	3,5% ±1,0
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	2,7% ±0,6	2,6% ±1,0	5,6% ±1,4	4,5% ±2,7	6,7% ±3,3	9,4% ±6,2	3,7% ±0,6	3,4% ±1,0
Demandeur d'emploi	8,6% ±1,1	9,0% ±1,9	9,1% ±1,7	3,6% ±2,4	9,8% ±3,9	32,9% ±10,0	8,8% ±0,9	9,7% ±1,7
Retraite ou pré-retraite	5,9% ±0,9	8,1% ±1,8	0,7% ±0,5	1,8%	3,6% ±2,4	5,9%	4,3% ±0,6	6,8% ±1,4
Invalidité	6,0% ±0,9	6,6% ±1,3	1,6% ±0,7	2,2%	0,9%	-	4,5% ±0,6	5,3% ±1,3
Inaptitude reconnue par la MDPH	9,4% ±1,1	12,9% ±2,2	5,6% ±1,4	11,7% ±4,2	3,6% ±2,4	4,7%	8,0% ±0,8	1216% ±1,8
En arrêt maladie	0,8% ±0,3	0,4%	0,2%	0,4%	0,4%	-	0,6% ±0,2	0,4%
Sans activité professionnelle	43,8% ±1,9	39,0% ±3,2	47,1% ±2,9	27,4% ±5,9	50,7% ±6,5	27,1% ±9,4	45,1% ±1,5	36,0% ±2,7
Sans autorisation de travailler	16,1% ±1,4	5,4% ±1,5	20,0% ±2,4	4,9% ±2,8	20,4% ±5,3	10,6% ±4,5	17,4% ±1,2	5,7% ±1,3
Autres	0,3% ±0,2	0,3%	-	-	0,4%	2,4%	0,2% ±0,1	0,4%

Tableau 30 : Situation professionnelle des résidents

Les plus forts taux en emploi des résidents sortants su dispositifs sont observés en Île-de-France, en Corse (33,3%), en Pays de la Loire (26,4%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (24,7%). A l'inverse, les plus faibles taux sont observés en Guyane (0%), en Guadeloupe/Saint-Martin (0%) et en Grand Est (4,2%).

Le faible taux en emploi des personnes à la sortie du dispositif, notamment en région, peut s'expliquer par le fait que les résidents sont en moyenne un peu plus âgés en région. Après 45 ou 50 ans, il est plus difficile de retrouver un emploi, et cela est d'autant plus vrai pour des personnes ayant connu une grande précarité. Le graphique suivant démontre d'ailleurs une corrélation négative entre la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans et le taux de résidents en emploi à la sortie du dispositif²⁴.

²² E = Situation à l'entrée en ACT des résidents présents en ACT (file active)

²³ S = Situation à la sortie des résidents sortis du dispositif dans l'année (sortants)

²⁴ Les données d'Outre-mer ont été exclues, la situation de l'emploi en Outre-mer n'étant pas comparable avec la France métropolitaine.

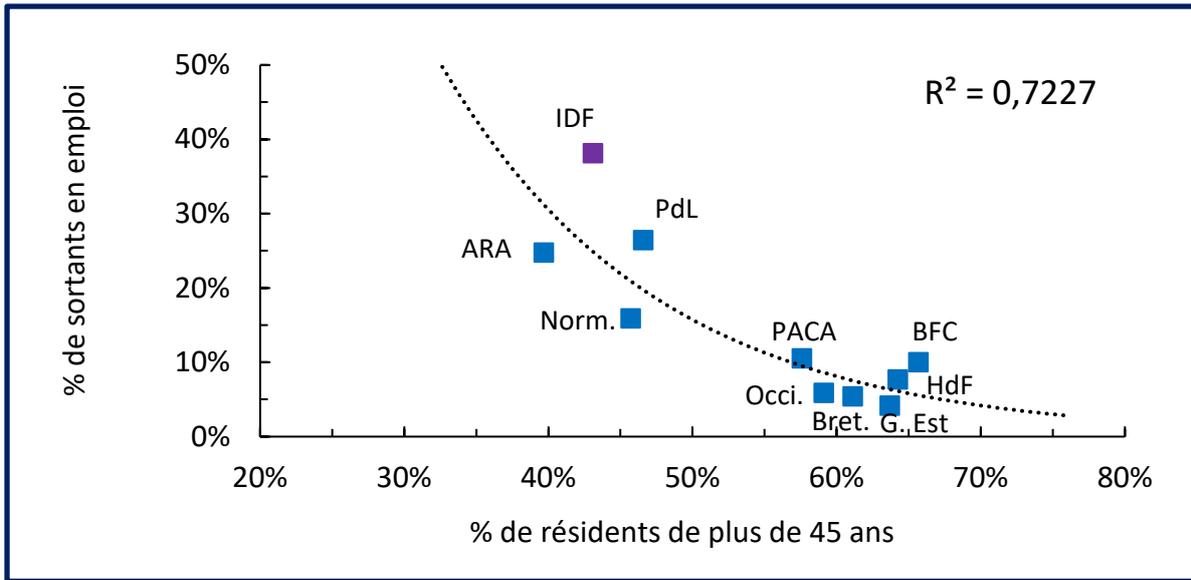


Figure 12 : Corrélation entre la proportion de résidents âgés de plus de 45 ans et la proportion de résidents en emploi à la sortie de l'ACT

Par ailleurs, il est évident qu'en Île-de-France, l'amélioration de la situation administrative des résidents étrangers (en moyenne plus jeune), leur permet l'accès à l'emploi. Entre l'entrée et la sortie du dispositif, la diminution du taux de résidents sans autorisation administrative de travailler participe à l'accès à un emploi et donc à des revenus. La figure ci-dessous souligne l'existence d'une corrélation négative entre le pourcentage de résidents français et le taux de résidents en emploi à la sortie du dispositif.

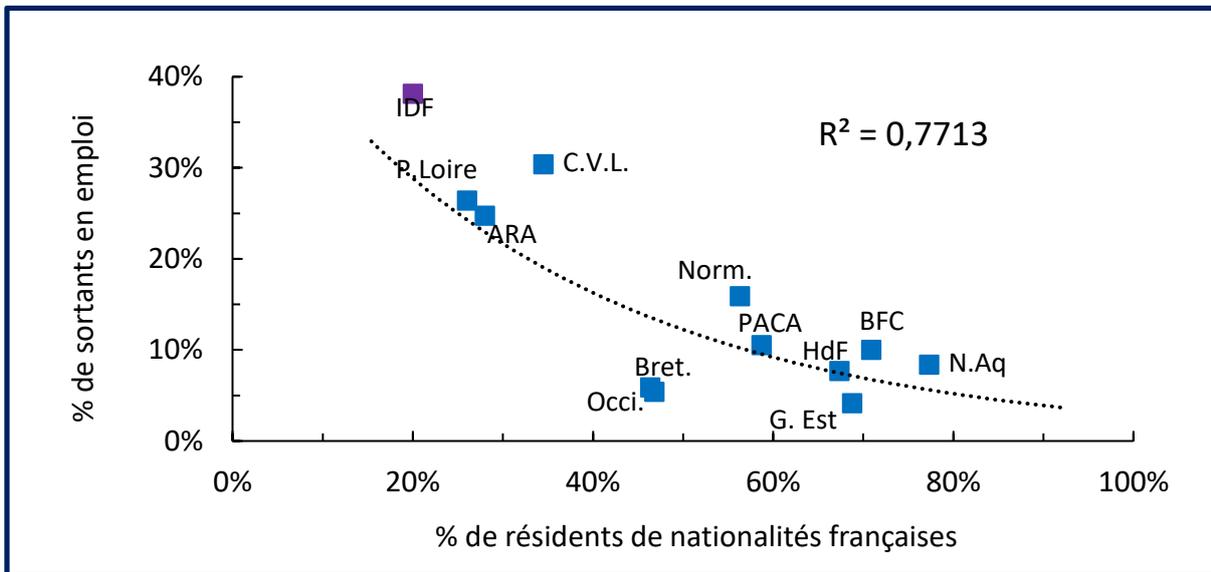


Figure 13 : Corrélation entre la proportion de résidents français et la proportion de résidents en emploi à la sortie de l'ACT

Aussi, un ACT qui accueillerait des résidents étrangers plutôt jeunes, devrait inclure dans l'accompagnement qu'il propose, une aide à l'obtention d'un titre de séjour permettant de travailler et un accompagnement à l'insertion professionnelle.

5. Les pathologies

5.1. Répartition des pathologies principales : comparaison candidats – résidents présents

Si historiquement les ACT sont un dispositif issu de la lutte contre le VIH, l'ouverture des établissements aux autres pathologies chroniques est concrète. En effet, le taux de candidats pour la pathologie principale VIH et le taux de résidents (file active) souffrant du VIH comme pathologie principale ne cessent de diminuer au cours du temps (figure 14). Cependant, cette ouverture ne s'est pas faite au détriment des personnes vivant avec le VIH. En effet, les résidents en ACT, vivant avec le VIH (comme pathologie principale) étaient au nombre de 663 dans l'enquête de 2004 (figure 14). Ils représentaient alors 88% de la file active. Dans l'enquête 2022, ils sont 773 et représentent seulement 19,5% de la file active. L'ouverture aux autres pathologies est donc la conséquence de la création régulière de nouvelles places d'ACT.

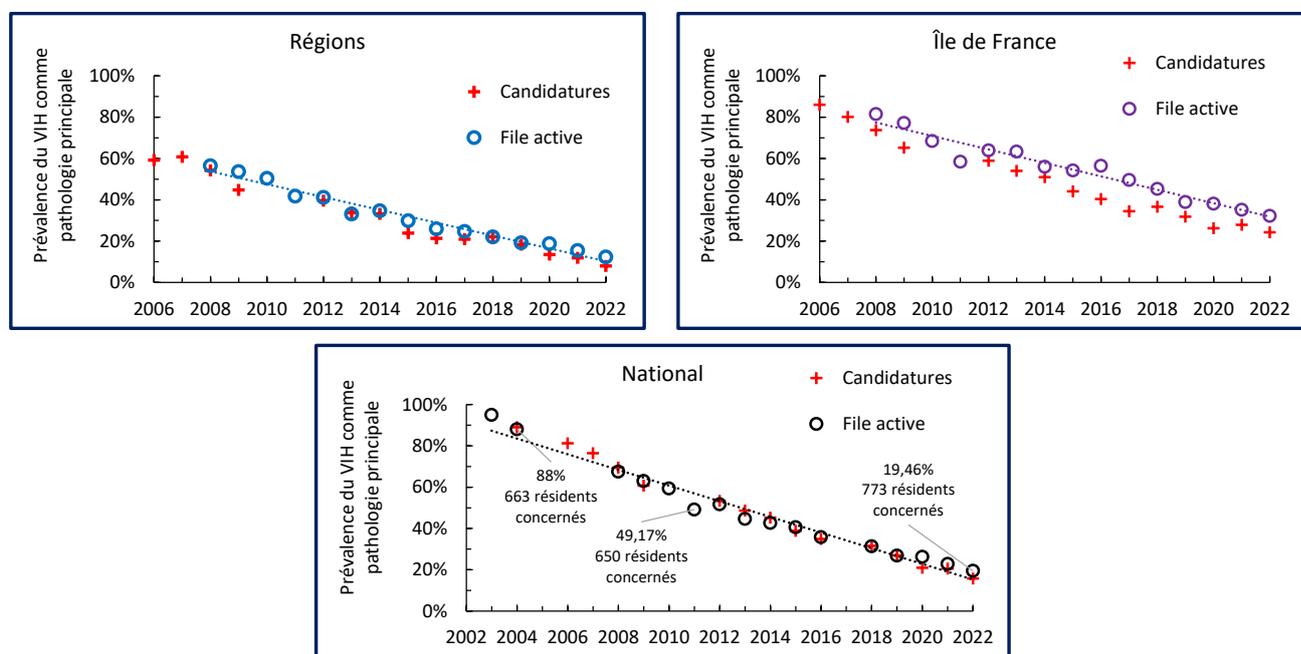


Figure 14 : Évolution de la proportion de candidatures et de résidents concernés par le VIH comme pathologie principale

Le VIH reste encore la pathologie principale majoritaire, au niveau national dans la file active (tableau 31). **Cependant, pour la première fois, le VIH n'est plus la pathologie majoritaire pour les candidatures**, ce sont les cancers. De plus, dans l'ensemble « Régions », les cancers sont devenus la pathologie principale majoritaire dans la file active et les candidatures.

Parmi les candidatures, le VIH reste la pathologie principale majoritaire seulement en Guyane (68,2% des candidatures), en Guadeloupe/Saint-Martin (53,3%) et en Île-de-France (24,3%). Dans les autres régions, les pathologies majoritaires, parmi les candidatures, sont :

- Les cancers comme en Martinique (25%), en PACA (23,7%), dans les Pays de la Loire (19,8%), en Bourgogne-Franche-Comté (19,1%), dans les Hauts-de-France (18,6%), en Bretagne (18%), en Occitanie (16,0%), en Centre-Val de Loire (15,3%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (13,3%) ;
- Les pathologies psychiatriques comme en Nouvelle-Aquitaine (30,5%), en Grand Est (28,4%), en Normandie (23,9%), à la Réunion (22,6%) et en Corse (19,2%),.

	Régions		IDF		Outre-mer		National	
	C ²⁵	FA ²⁶	C	FA	C	FA	C	FA
VIH	8,0% ±0,7	12,3% ±1,2	24,3% ±1,3	32,2% ±2,8	34,7% ±6,0	43,1% ±6,5	15,8% ±0,7	19,5% ±1,2
Cancers	16,4% ±1,0	16,9% ±1,4	23,7% ±1,3	17,4% ±2,2	12,2% ±4,1	13,3% ±4,4	19,5% ±0,8	16,9% ±1,2
Diabètes	8,7% ±0,6	10,1% ±1,1	6,0% ±0,7	6,2% ±1,4	7,3% ±3,3	8,4% ±3,6	7,5% ±0,5	8,9% ±0,9
Maladies psychiatriques ²⁷	13,8% ±1,0	10,9% ±1,2	4,4% ±0,6	3,7% ±1,1	15,1% ±4,5	6,2% ±3,2	9,7% ±0,6	8,7% ±0,9
Insuffisances rénales	4,8% ±0,6	6,3% ±0,9	9,0% ±0,9	12,1% ±1,9	2,0%	1,8%	6,6% ±0,5	7,6% ±0,8
Maladies cardiovasculaires	7,1% ±0,7	6,2% ±0,9	2,7% ±0,5	2,9% ±1,0	6,1% ±3,0	5,3% ±2,9	5,1% ±0,4	5,2% ±0,7
Toxicomanies/ conduites addictives	5,2% ±0,6	5,1% ±0,8	1,7% ±0,4	0,3%	2,0%	1,3%	3,6% ±0,4	3,6% ±0,6
Maladies pulmonaires chroniques	4,8% ±0,6	4,6% ±0,8	3,9% ±0,6	1,3% ±0,7	1,6%	0,9%	4,3% ±0,4	3,5% ±0,6
Troubles neurocognitifs	4,2% ±0,6	3,5% ±0,7	1,5% ±0,4	0,8% ±0,5	2,9% ±2,1	4,4% ±2,7	3,0% ±0,3	2,8% ±0,5
Maladies génétiques, rares, orphelines	2,5% ±0,6	2,1% ±0,6	1,0% ±0,3	3,4% ±1,1	0,8%	3,6% ±2,4	1,8% ±0,3	2,8% ±0,5
Maladies neurologiques dégénératives	4,3% ±0,6	3,3% ±0,7	1,4% ±0,4	0,4%	4,5% ±2,6	2,7% ±2,1	3,0% ±0,3	2,6% ±0,5
Cirrhose, insuffisances hépatiques	3,1% ±0,5	2,9% ±0,6	2,3% ±0,5	1,6% ±0,7	1,6%	0,9%	2,7% ±0,3	2,4% ±0,5
Drépanocytose	0,8% ±0,3	1,3% ±0,4	3,9% ±0,6	5,8% ±1,4	2,0%	1,9%	2,2% ±0,3	2,4% ±0,5
Maladies digestives	1,8% ±0,4	2,3% ±0,6	1,7% ±0,4	0,8% ±0,5	1,6%	-	1,8% ±0,3	1,7% ±0,4
Maladies hématologiques	1,1% ±0,4	1,3% ±0,4	3,4% ±0,6	1,0% ±0,5	-	-	2,1% ±0,3	1,2% ±0,3
Maladies auto-immunes	1,1% ±0,4	1,3% ±0,4	2,0% ±0,4	1,9% ±0,8	0,8%	-	1,5% ±0,3	1,4% ±0,3
Hépatite B	1,2% ±0,3	1,2% ±0,4	1,3% ±0,4	1,4% ±0,7	-	0,4%	1,2% ±0,2	1,2% ±0,3
Hépatite C	1,2% ±0,3	1,0% ±0,4	0,9% ±0,3	1,8% ±0,8	-	-	1,0% ±0,3	1,2% ±0,3
Trouble de l'usage de l'alcool	1,7% ±0,4	0,3% ±0,2	0,1%	-	0,4%	0,9%	1,0% ±0,2	0,2% ±0,1
Autres	8,2% ±0,6	7,1% ±1,0	4,8% ±0,6	5,0% ±1,3	4,4% ±2,6	5,0% ±2,9	6,6% ±0,5	6,1% ±0,7

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT (en bleu, les 5 pathologies les plus fréquentes dans la file active et en rose dans les candidatures)

²⁵ C = Candidatures

²⁶ FA = file active (résidents présents)

²⁷ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

Parmi la file active, le VIH reste la pathologie principale majoritaire uniquement en Guyane (65,6%), en Guadeloupe/Saint-Martin (65,2%), en Île-de-France (32,2%), en Martinique (31%). Dans les autres régions, les pathologies principales majoritaires sont :

- Les cancers comme en PACA (23,7%), en Pays de la Loire (19,8%), en Bourgogne-Franche-Comté (19,1%), dans les Hauts-de-France (18,6%), en Bretagne (18,0%), à la Réunion (17,2%), en Occitanie (16,0%), en Centre-Val de Loire (15,3%) et en Auvergne-Rhône-Alpes (13,3%) ;
- Les pathologies psychiatriques comme en Nouvelle-Aquitaine (30,5%), Grand Est (28,4%), en Normandie (23,9%), en Corse (19,2%).

Le tableau 31 indique que les 3 pathologies principales majoritaires parmi les résidents accueillis et les candidatures, au niveau national, sont le VIH, puis les cancers puis les diabètes. Cependant en Île-de-France, la troisième pathologie la plus rencontrée sont les insuffisances rénales alors qu'en régions, ce sont les pathologies psychiatriques. Des pathologies peu rencontrées en ACT, il y a quelques années, sont de plus en plus fréquentes comme les maladies génétiques..., les insuffisances hépatiques..., les maladies digestives, les maladies hématologiques...

Cependant, la figure suivante montre la quasi-disparition des hépatites B et C comme pathologie principale dans les ACT, accentuées certainement par l'arrivée des nouveaux traitements de l'hépatite C :

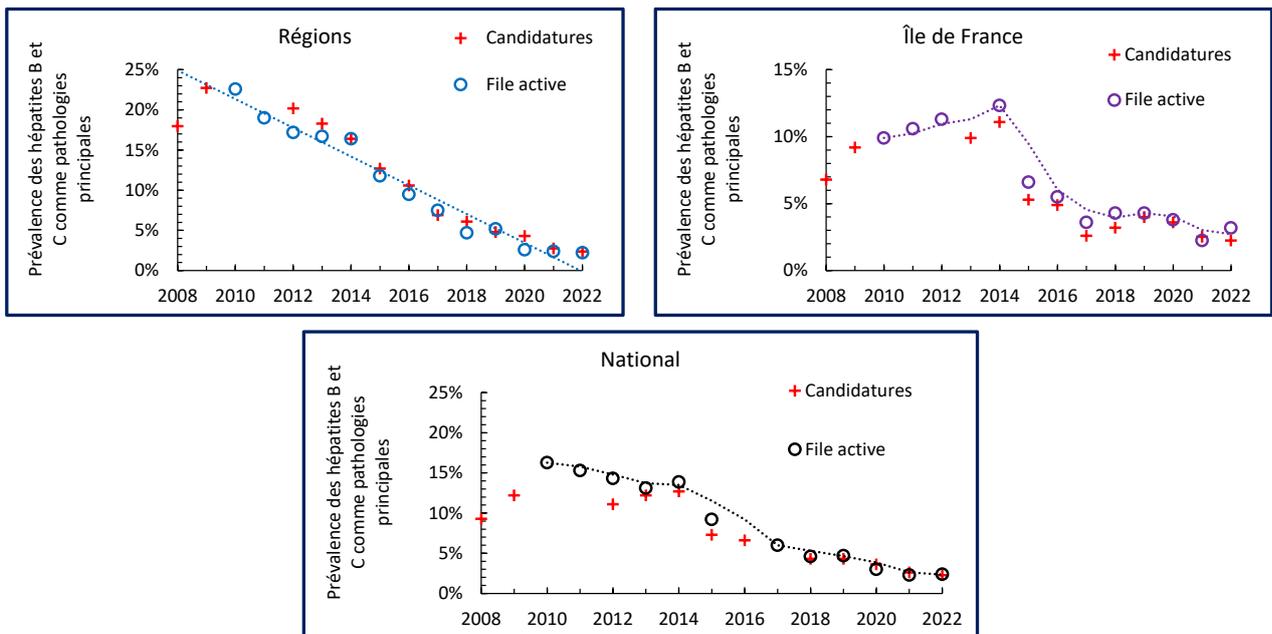


Figure 15 : Évolution de la proportion de candidatures et de résidents concernés par l'hépatite B ou C comme pathologie principale

Pour 20% ±1 et 17% ±1 de la file active, le VIH et les cancers sont respectivement les pathologies chroniques principales

File active : pathologies principales

National

VIH : 20% ± 1

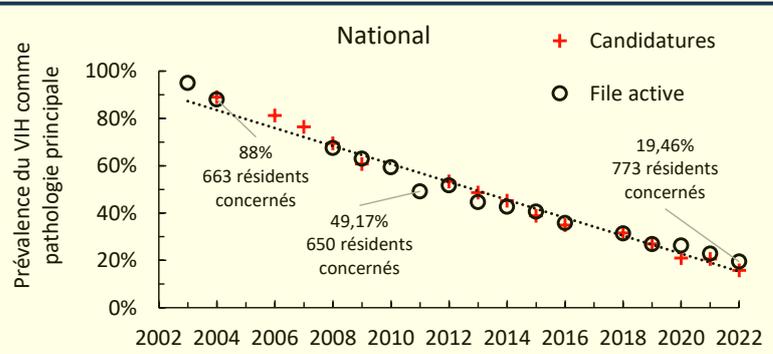
Cancers : 17% ± 1

Diabètes : 9% ± 1

Maladies psychiatriques... : 9% ± 1

Insuffisances rénales : 8% ± 1

Ouverture aux pathologies autres que le VIH



PATHOLOGIES PRINCIPALES et COMORBIDITES

54% ±2 des résidents souffrent d'une ou plusieurs comorbidités chroniques (hors addictions et handicaps)

Prévalence des pathologies en tenant compte également des comorbidités recensées

National

Maladies psychiatriques... : 26% ± 1

VIH : 21% ± 1

Cancers : 19% ± 1

Maladies cardiovasculaires : 19% ± 1

Diabètes : 16% ± 1

Insuffisances rénales : 11% ± 1

Maladies pulmonaires chroniques : 9% ± 1

Hépatites B ou C : 7% ± 1

14% ±1 des résidents ont un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

17% ±1 des résidents ont un usage à risque ou nocif de l'alcool

8% ±1 des résidents ont un traitement de substitution aux opiacées psychoactives (hors alcool et tabac)

39% ±2 des résidents ont un handicap reconnu par la MDPH

Chute de la prévalence des hépatites C

573 candidats ont été refusés à l'admission en raison de conduites addictives ou de comorbidités psychiatriques (8% des refus de candidatures)

Extrapolation pour 100% des places

593 candidats

Intérêt du dispositif ACT psychiatrique et du dispositif ACT un chez-soi d'abord

La pathologie principale « cancers » est de plus en plus fréquente en ACT comme le souligne la figure suivante :

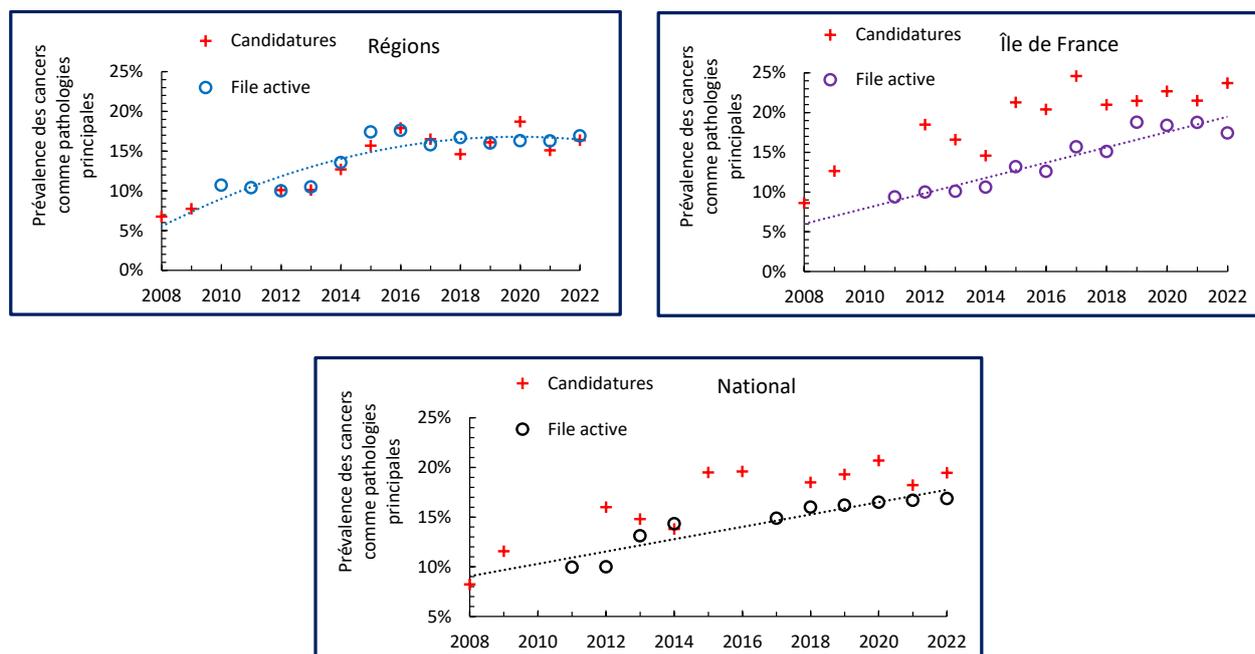


Figure 16 : Évolution de la proportion de candidatures et de résidents concernés par un cancer comme pathologie principale

5.2. Comorbidités

Une majorité de résidents sont également atteints de comorbidités chroniques (hors conduites addictives et handicap) :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	50,5% ±1,4	37,7% ±1,5	44,4% ±6,2	44,5% ±1,0
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités (hors addictions, alcool et handicap)	55,5% ±1,9	52,9% ±3,0	41,8% ±6,4	54,0% ±1,6

Tableau 32 : Proportion de résidents et candidats souffrant de comorbidités chroniques (hors addiction et handicap)

Le taux de résidents avec des comorbidités a été le plus élevé en Occitanie (71,9%), en Auvergne-Rhône-Alpes (58,4%) et dans les Hauts-de-France (57,0%) et le plus bas en Guyane (25%) et en Martinique (35,7%).

La prévalence des pathologies dans les ACT peut donc être recalculée (tableau 33) en tenant compte des comorbidités chroniques (addition du taux de résidents affectés par la pathologie en tant que principale et du taux de résidents affectés par cette pathologie, mais comme comorbidité). Les troubles psychiatriques sont alors la pathologie majoritaire en ACT.

		% de résidents (pathologie principale)	% de résidents (comorbidité)	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT	
Maladies psychiatriques ou psychiques	Régions	10,9%	19,8%	30,7% ±1,7	1 résident sur 3
	IDF	3,7%	11,0%	14,7% ±2,1	1 résident sur 7
	Outre-mer	6,2%	13,8%	20,0% ±5,2	1 résident sur 5
	National	8,7%	17,0%	25,7% ±1,4	1 résident sur 4
VIH	Régions	12,3%	1,4%	13,7% ±1,3	1 résident sur 7
	IDF	32,2%	2,5%	34,7% ±2,8	1 résident sur 3
	Outre-mer	43,1%	-	43,1% ±6,5	1 résident sur 2
	National	19,5%	1,6%	21,1% ±1,3	1 résident sur 5
Cancers	Régions	16,9%	2,5%	19,4% ±1,5	1 résident sur 5
	IDF	17,4%	2,3%	19,7% ±2,4	1 résident sur 5
	Outre-mer	13,3%	2,7%	16,0% ±4,8	1 résident sur 6
	National	16,9%	2,4%	19,3% ±1,2	1 résident sur 5
Maladies cardio- vasculaires	Régions	6,2%	12,4%	18,6% ±1,5	1 résident sur 5
	IDF	2,9%	17,3%	20,2% ±2,4	1 résident sur 5
	Outre-mer	5,3%	11,6%	16,9% ±4,9	1 résident sur 7
	National	5,2%	13,7%	18,9% ±1,2	1 résident sur 5
Diabètes	Régions	10,1%	6,3%	17,2% ±1,4	1 résident sur 6
	IDF	6,2%	6,1%	12,8% ±2,0	1 résident sur 8
	Outre-mer	8,4%	0,5%	14,7% ±4,6	1 résident sur 7
	National	8,9%	1,6%	15,8% ±1,1	1 résident sur 6
Insuffisances rénales	Régions	6,3%	2,8%	9,1% ±1,1	1 résident sur 11
	IDF	12,1%	4,7%	16,8% ±2,2	1 résident sur 6
	Outre-mer	1,8%	0,4%	2,2% ±1,9	
	National	7,6%	3,2%	10,8% ±1,0	1 résident sur 10
Pathologies pulmonaires chroniques	Régions	4,6%	6,0%	10,6% ±1,2	1 résident sur 10
	IDF	1,3%	3,4%	4,7% ±1,2	
	Outre-mer	0,9%	7,5%	8,4% ±3,6	
	National	3,5%	5,3%	8,8% ±0,9	1 résident sur 11
Hépatites B ou C ²⁸	Régions	2,2%	3,8%	6,0% ±0,9	
	IDF	3,2%	7,3%	10,5% ±1,8	1 résident sur 10
	Outre-mer	-	1,3%	1,3%	
	National	2,4%	4,6%	7,0% ±0,8	1 résident sur 14

Tableau 33 : Prévalence totale des pathologies dans les ACT

Cependant, il existe de fortes disparités régionales (tableau 34).

²⁸ Pour les hépatites B et C, le calcul réalisé suppose qu'il n'y a pas de résidents co-infectés simultanément par l'hépatite B et l'hépatite C, ce qui n'est pas tout à fait exact.

Régions où le VIH est la pathologie avec la plus forte prévalence²⁹ (taux de résidents concernés)	Guyane (65,6%), Guadeloupe/Saint-Martin (65,2), Ile-de-France (34,7%)
Taux de résidents concernés par le VIH dans les autres régions	Martinique (31%), Centre-Val de Loire (22,7%), Auvergne-Rhône-Alpes (19,6%), PACA (16,0%), Occitanie (14,4%), Hauts-de-France (13,0%), Pays de la Loire (12,3%), Normandie (11,6%), Bretagne (11,2%), Nouvelle-Aquitaine (10,9%), Normandie (9,4%), Grand Est (5,7%), Corse (4,8%), Bourgogne-Franche-Comté (4,3%)
Régions où les maladies psychiatriques sont la pathologie avec la plus forte prévalence (taux de résidents concernés)	Nouvelle-Aquitaine (52,9%), La Réunion (45,3%), Centre-Val de Loire (35,8%), Grand Est (35,2%), PACA (34,2%), Bretagne (30,3%), Auvergne-Rhône-Alpes (27,5%), Normandie (25,6%)
Taux de résidents concernés par les maladies psychiatriques dans les autres régions	Occitanie (25,3%), Bourgogne-Franche-Comté (24,1%), Corse (23,8%), Martinique (21,0%), Pays de la Loire (19,2%), Hauts-de-France (15,0%), Île-de-France (14,7%), Guadeloupe/Saint-Martin (13,0%), Guyane (4,2%)
Régions où les cancers sont la pathologie avec la plus forte prévalence (taux de résidents concernés)	Martinique (33,3%), Occitanie (28,1%), Bourgogne-Franche-Comté (27,6%)
Taux de résidents concernés par un cancer dans les autres régions	PACA (22,6%), Bretagne (21,4%), Île-de-France (19,7%), Hauts-de-France (19,7%), Centre-Val de Loire (19,6%), La Réunion (18,8%), Grand Est (15,1%), Nouvelle-Aquitaine (14,6%), Auvergne-Rhône-Alpes (14,3%), Corse (14,3%), Pays de la Loire (13,7%), Guadeloupe/Saint-Martin (13,0%), Normandie (11,0%), Guyane (7,3%)
Régions où les diabètes sont la pathologie avec la plus forte prévalence (taux de résidents concernés)	Pays de la Loire (30,1%), Hauts-de-France (30,1%), Corse (23,8%)

Tableau 34 : Prévalence totale des pathologies dans les ACT par région

Par ailleurs, une part importante des résidents est également touchée par des troubles de l'usage, ce qui complexifie l'accompagnement :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	28,6% ±1,3	10,3% ±0,9	20,0% ±5,0	20,1% ±0,8
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	15,8% ±1,4	10,9% ±1,8	13,8% ±4,5	14,4% ±1,1
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	20,7% ±1,5	7,3% ±1,5	12,4% ±4,3	16,6% ±1,1
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	9,5% ±1,1	5,8% ±1,1	0,9%	8,1% ±0,8

Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT³⁰

Les taux les plus élevés de résidents ayant des conduites addictives ont été observés en Nouvelle-Aquitaine pour tous les items), en Martinique, à la Réunion et en PACA pour les substances

²⁹ = pathologie principale + comorbidité (comme dans le tableau 33)

³⁰ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions.

psychoactives), en Corse, Bretagne, Grand Est et à la Réunion pour l'alcool. Les régions où ces taux sont les plus bas sont la Guyane, les Pays de la Loire et l'Île-de-France.

Enfin, un certain nombre de résidents sont également porteurs de handicap ou en situation de handicap du fait de leur pathologie :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Proportion de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	40,6% ±1,8	39,0% ±2,9	25,3% ±5,7	39,3% ±1,5

Tableau 36 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Le pourcentage de résidents ayant un handicap reconnu par la MDPH a été le plus important en Bourgogne-Franche-Comté (56,0%) et La Réunion (50,0%) et le plus faible en Guadeloupe/Saint-Martin (13,0%) et en Guyane (15,6%).

5.3. Genre et pathologies

Alors que les femmes représentent 36,4% des résidents adultes (hors transgenre et intersexe), la proportion de femmes parmi les résidents :

- Vivant avec le VIH (pathologie principales + comorbidité) est de 54,4% ;
- Souffrant de l'hépatite B ou C (pathologie principales + comorbidité) est de 25,3% ;
- Ayant une pathologie pulmonaire chronique (pathologie principales + comorbidité) est de 27,8%.

Ainsi en ACT, le VIH est une pathologie majoritairement féminine alors que les hépatites B ou C, et les pathologies pulmonaires chroniques sont essentiellement masculines.

5.4. Les mineurs dans la file active

Pour l'ensemble des répondants, les pathologies principales de 230 candidatures de mineurs ont été décrites sur 260 recensées (88%), ainsi que de 159 résidents mineurs sur 161 recensés (99%) (tableau 37). Par ordre d'importance, dans la file active des mineurs, les « maladies génétiques, rares ou orphelines », les cancers, le VIH et la drépanocytose sont les catégories de pathologies principales les plus fréquentes. Au moins, 19,4% des résidents mineurs souffrent d'une comorbidité chronique.

4% ±1 de résidents mineurs dans la file

Candidatures (Pathologie principale)

National

Cancer : 18% ±5

Maladies génétiques, orphelines, rares : 16% ±5

Maladies neurologiques dégénératives : 11% ±4

Drépanocytose : 8% ±3

Maladies cardiovasculaires : 6% ±3

PATHOLOGIES DES MINEURS

Fréquence des pathologies en tenant compte également des comorbidités recensées (Résidents mineurs)

National

Maladies génétiques, orphelines, rares : 22% ±6

Cancer : 21% ±6

VIH : 11% ±5

Drépanocytose : 11% ±5

Troubles neurocognitifs : 7% ±4

Insuffisances rénales : 6% ±4

	Pathologies principales : nombre de candidatures de mineurs	Pathologies principales : Nombre de mineurs dans la file active	Comorbidités : nombre de mineurs dans la file active
Maladies génétiques, rares, orphelines	37 (16,1%)	35 (22,0%)	
Cancers	42 (18,3%)	34 (21,4%)	
VIH	9	17 (10,7%)	1
Drépanocytose	19 (8,3%)	17 (10,7%)	
Insuffisances rénales	11	7	3
Cirrhose, insuffisances hépatiques, Maladies hépatiques, greffe hépatique	1	6	
Handicap, malformation	10	5	3
Maladies neurologiques dégénératives	27 (11,7%)	5	1
Périnatalité : prise en charge de la mère	0	5	
Maladies cardiovasculaires	15	4	3
Troubles psychiatriques	5	4	1
Troubles neurocognitifs	12	3	8
Pathologies pulmonaires chroniques	4	3	2
Diabètes	1	3	1
Maladies hématologiques	5	3	
Maladies digestives	12	2	1
Hépatite B	0	1	2
Maladies dermatologiques	2	1	
Autisme	2	1	
Maladies auto-immunes	8	0	
Tuberculose	4	0	
Autres	3 ³¹	3 ³²	3 ³³

Tableau 37 : Répartition des pathologies pour les mineurs au niveau national

³¹ Trouble de l'usage de l'alcool : 1, obésité : 1, maladies rhumatismales : 1

³² Brulure : 1, Epilepsie : 1, épilepsie : 1, maladies rhumatismales : 1

³³ Maladies endocrinologiques : 1, greffe : 1, maladies rhumatismales : 1

6. Les professionnels en ACT

6.1. Composition moyenne d'une équipe pluridisciplinaire d'un ACT

L'analyse de l'ensemble des données montre qu'en moyenne, un établissement gérant des ACT salarie 0,399 ETP par place d'ACT (tableau 38).

	Régions	IDF	Outre-mer	National
ETP / places	0,443	0,350	0,462	0,416 ³⁴

Tableau 38 : Équivalent temps plein (ETP)

Ce taux a été le plus faible en Ile-de-France et le plus élevé en Guyane (0,512).

Le turn-over est important : 20,3%

³⁴ Au 0,416 ETP/place, s'ajoute 0,018 ETP/place de stagiaires et aucun service civique.

0,416 ETP/Place

Fonction	%	Synthèse
Directeur / Chef de service	11%	Administration 0,121 ETP/place 29%
Assistant de direction, secrétariat et personnel administratif, chargé de mission, coordinateur	10%	
Personnel logistique (entretien, veilleur de nuit, accueil ...)	8%	
Médecin ou médecin psychiatre	3%	Santé 0,134 ETP/place 32%
Infirmier	18%	
Psychologue	5%	
Autre personnel paramédical, référent éduca. thérap. du patient, médiateur santé	0,3%	
Autres soin (aide-soignant, aide médico-psychologique ...)	6%	
Assistant de service social	7%	Socio-éducatif 0,148 ETP/place 36%
Educateur spécialisé/ Educateur de jeunes enfants/Moniteur éducateur / Autre personnel éducatif ou socio-éducatif	19%	
Conseiller en économie sociale et familiale (CESF)	4%	
Autre socio-éducatif (pair aidant, maitresse de maison, TISF ...)	6%	
Pair-aidant	0,2%	
Conseiller emploi insertion ...	0,1%	
Autres (animateur, enseignant APA ...)	3%	Autres : 0,011 ETP/place

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

93% des structures emploient un médecin
 92% des structures emploient un infirmier
 73% des structures emploient un psychologue
53% des structures emploient un assistant de service social
80% des structures emploient un éducateur spécialisé (ou équivalent)
31% des structures emploient un CESF

Stagiaires : 0,018 ETP/places

Service civique : 0 ETP/places

Turn-over :
20%

Ces ETP se décomposent de la manière suivante :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Directeur, chef de service, responsable...	11,2%	11,2%	13,4%	11,3%
Assistant de direction, secrétariat ³⁵	9,5%	11,2%	11,1%	10,0%
Personnel logistique ³⁶	7,4%	8,8%	7,3%	7,7%
Sous-total direction, administration et technique	28,1%	31,2%	31,8%	29,0%
Médecin coordinateur, médecin psychiatre coordinateur	3,2%	3,6%	2,5%	3,3% ³⁷
Infirmier	20,1%	13,0%	15,9%	18,0%
Psychologue	4,4%	6,5%	3,3%	4,9%
Personnel paramédical ³⁸	0,3%	-	0,1%	0,2%
Référent ou coordinateur ETP ³⁹ , médiateur santé	-	0,3%	-	0,1%
Autre soin ⁴⁰	6,4%	5,6%	0,8%	5,8%
Sous-total équipe de soin	34,4%	29,0%	22,6%	32,3%
Assistant de service social	6,4%	6,6%	9,2%	6,6%
Educateur spécialisé ⁴¹	18,2%	21,5%	12,9%	18,7%
Conseiller en économie sociale et familiale (CESF)	5,1%	2,9%	2,3%	4,3%
Conseiller emploi et insertion	0,1%	-	-	0,1%
Pair-aidant	0,3%	0,4%	-	0,3%
Autre social ⁴²	4,9%	5,8%	10,9%	5,5%
Sous-total équipe socio-éducative	35,0%	37,3%	35,3%	35,5%
Animateur, enseignant en activités physiques adaptées (APA)...	2,2%	2,4%	10,2%	2,8%
Autres	0,4%	0,3%	-	0,3%
Sous-total autres	2,6%	2,7%	10,2%	3,1%

Tableau 39 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

³⁵ Mais aussi comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission ...

³⁶ Veilleur de nuit, cuisinier, agent technique, agent d'entretien...

³⁷ 13 structures emploient un psychiatre dont les 5 « ACT PSY »

³⁸ Kinésithérapeute, diététicien, art thérapeute...

³⁹ Éducation thérapeutique du patient

⁴⁰ Aide-soignant, aide médico-psychologique, aide puéricultrice, auxiliaire de soin...

⁴¹ Et éducateur jeune enfant, moniteur éducateur...

⁴² Auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement

13% des structures organisent une présence 24h24

73% organisent une astreinte 24h/24

3% \pm 1 des résidents bénéficient d'un dispositif d'HAD ou de soins palliatifs à domicile

40% \pm 2 des résidents bénéficient d'interventions d'infirmiers à domicile

16% \pm 1 des résidents bénéficient d'interventions de kinésithérapie

6% \pm 1 des résidents bénéficient d'interventions d'un diététicien

15% \pm 1% des résidents bénéficient de l'installation d'appareillage médicalisé

3% \pm 1% des résidents bénéficient d'un dispositif d'aide au maintien à domicile

10% \pm 1 des résidents bénéficient d'un dispositif d'interprétariat

9% \pm 1% des résidents bénéficient de l'intervention d'un juriste ou d'un avocat

21% \pm 1% des résidents bénéficient de l'intervention d'un conseiller emploi, d'un dispositif d'insertion, de formation ou d'alphabétisation

INTERVENTIONS EXTERIEURS

**91% \pm 1% des résidents ont
bénéficié en moyenne de
11 accompagnements
dans l'année pour des
démarches à l'extérieur**

**71% des structures organisent un suivi
des résidents sortis du dispositif dans
l'année**

44% \pm 1 des sortants ont bénéficié d'un
suivi après leur sortie par l'équipe de

**4 activités de groupes de résidents sont, en
moyenne, organisés par mois**

Pour compléter la description de l'équipe salariale d'un ACT, le tableau suivant présente le pourcentage de structures ayant effectivement dans son équipe (en y incluant les mises à disposition) le professionnel concerné.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	96%	90%	60%	93%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	93%	87%	80%	92%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	69%	100%	50%	73%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	28%	39%	10%	29%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	49%	68%	60%	53%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	74%	100%	90%	80%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe (CESF)	33%	29%	20%	31%
Pourcentage de structures ayant un animateur ou enseignant en activité physique adaptée... ..	17%	36%	40%	22%
Pourcentage de structures ayant un assistant de direction, secrétariat ...	87%	87%	90%	88%
Pourcentage de structures ayant du personnel logistique	61%	77%	70%	64%

Tableau 40 : Équipe salariale⁴³

⁴³ Personnel employé par l'ACT, en vacance ou mis à disposition par une autre structure

Le pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec le professionnel cité (voir tableau ci-dessous) est le suivant :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec un médecin coordinateur	77,1% ±1,8	89,8% ±1,9	62,0% ±8,4	80,3% ±1,4
Nombre moyen d'entretiens avec le médecin par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	4,4	6,5	3,0	5,1
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec un infirmier	92,6% ±1,1	86,5% ±2,2	85,8% ±6,0	90,6% ±1,0
Nombre moyen d'entretiens avec l'infirmier par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	24,7	24,5	11,4	23,9
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec un psychologue	52,9% ±2,1	71,5% ±2,8	37,7% ±8,4	57,1% ±1,7
Nombre moyen d'entretiens avec le psychologue par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	9,4	11,3	8,5	10,1
Pourcentage de résidents ayant eu un ou plusieurs entretiens avec un assistant de service social	39,5% ±2,1	43,2% ±3,1	82,7% ±6,5	43,1% ±1,7
Nombre moyen d'entretiens avec l'assistant de service social par résident ayant été effectivement reçu par le professionnel dans l'année	15,8	13,0	9,7	14,4

Tableau 41 : Proportion de résidents ayant vu le professionnel concerné, membre d'une équipe d'un ACT. ⁴⁴

⁴⁴ Le calcul du taux de résidents ayant été reçus en entretien a été modifié par rapport au bilan national des ACT 2019. Dans ce rapport, l'ensemble des résidents des ACT est pris en compte, peu importe si l'établissement a dans son effectif le professionnel concerné. En 2019, ce taux était calculé uniquement pour les résidents des ACT ayant effectivement le professionnel concerné dans leur équipe.

Le nombre moyen d'entretiens (une partie de l'activité) réalisés par ces professionnels est donné dans le tableau suivant :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour le médecin coordinateur	311	564	344	386
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés ⁴⁵ pour le médecin coordinateur	1,4	2,5	1,5	1,7
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour l'infirmier	346	509	175	364
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés pour l'infirmier	1,5	2,2	0,8	1,6
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour le psychologue	402	411	260	399
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés pour le psychologue	1,8	1,8	1,1	1,7
Nombre moyen d'entretiens par ETP pour l'assistant de service social	322	270	247	303
Nombre moyen d'entretiens par ETP et par jours travaillés pour l'assistant de service social	1,4	1,2	1,1	1,3

Tableau 42 : Description de la partie de l'activité consistant à mener des entretiens avec les résidents hébergés en ACT par différents professionnels de l'établissement

6.2. Interventions de professionnels extérieurs à l'établissement

Par ailleurs, un certain nombre de résidents sont concernés par l'intervention de professionnels extérieurs dans leur hébergement (Tableau 15) comme le permet la circulaire DGS (SD6/A/DGAS/DSS n° 2002-551 du 30 octobre 2002 relative aux appartements de coordination thérapeutique (ACT), article II :

« 2.4. Recours à des prestations extérieure. En tant que de besoin, les personnes hébergées peuvent avoir recours à des prestations extérieures (paramédicales ou socio-éducatives) ou des soins de ville, soins et prestations liées à des besoins spécifiques de certaines personnes hébergées en fonction de l'évolution de leur état de santé. Ces soins sont pris en charge à titre individuel dans le cadre du droit commun et feront font l'objet d'un remboursement à l'acte. Il en va de même pour les médicaments ayant fait l'objet d'une prescription. »

⁴⁵ Le nombre de jours travaillés pour 1 ETP dans une année est égal à 230 dans ce calcul.

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de résidents concernés par une aide au maintien à domicile	4,0% ±0,7	0,3%	3,6% ±2,5	3,0 ±0,5
% de résidents concernés par un HAD ⁴⁶ , des soins palliatifs à domicile ...	3,5% ±0,7	2,9% ±1,0	1,8%	3,2% ±0,6
% de résidents concernés par l'intervention d'un infirmier à domicile ...	49,5% ±1,9	15,9% ±2,2	38,2% ±6,4	39,5% ±1,5
% de résidents concernés par l'intervention d'un kinésithérapeute	20,2% ±1,5	6,4% ±1,4	20,9% ±5,4	16,4% ±1,2
% de résidents concernés par l'intervention d'un diététicien	7,0% ±1,0	2,3% ±0,9	8,6% ±3,7	5,8% ±0,7
% de résidents concernés par l'installation d'appareillage médicalisé	18,6% ±1,5	6,4% ±1,4	4,5% ±2,8	14,5% ±1,1
% de résidents concernés par l'intervention d'un conseiller emploi insertion, une formation, des actions d'alphabétisation	21,5% ±1,6	20,2% ±2,4	9,1% ±3,8	20,5% ±1,3
% de résidents concernés par l'intervention d'un interprète	13,2% ±1,3	5,2% ±1,3	3,6%	10,4% ±0,9
% de résidents concernés par l'intervention d'un juriste, d'un avocat...	8,7% ±1,1	9,4% ±1,7	2,3%	8,5% ±0,9

Tableau 43 : Proportion minimale de résidents concernés par certaines interventions de professionnels extérieurs à l'établissement

6.3. Déplacements à l'extérieur et activités de groupes

Les résidents sont également accompagnés pour des rendez-vous et des démarches à l'extérieur des ACT (rendez-vous à la banque, à la sécurité sociale, à la préfecture, pour l'alimentation, pour des raisons médicales ...) :

⁴⁶ Hospitalisation à domicile

	Régions	IDF	Outre-mer	National
% de résidents présents concernés par des déplacements à l'extérieur	84,3% ±1,4	62,8% ±2,9	82,0% ±5,1	77,9% ±1,3
Nombre moyen de déplacements à l'extérieur par résident concerné	15,7	3,9	18,2	10,5

Tableau 44 : Nombre moyen de déplacements à l'extérieur de l'établissement pour lesquels un résident en ACT a été accompagné dans l'année par un professionnel de l'ACT

Dans la construction de l'accompagnement de leurs résidents, les établissements gérant des ACT prévoient également l'organisation d'actions collectives (ateliers, groupe de parole, conseil de la vie sociale ...) :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Nombre moyen mensuel d'actions de groupe dans un établissement	4,2	3,7	2,0	4,0

Tableau 45 : Nombre moyen d'activités collectives mensuelles dans un établissement

6.4. Astreintes

La grande majorité des établissements organisent un système d'astreinte et parfois une présence 24h/24 :

	Régions	IDF	Outre-mer	National
Présence 24h/24	14%	9%	-	13%
Organisation d'un système d'astreinte (si pas de présence 24h/24)	69%	84%	80%	72%
Pas de système d'astreinte ou de présence 24h/24	17%	7%	20%	15%

Tableau 46 : Organisation d'un système d'astreinte dans les ACT

7. Conclusion

Avec un taux de réponse correspondant à 97% des places, les données présentées dans ce rapport sont particulièrement pertinentes. Ce bilan confirme la tendance des dernières années :

- Le VIH reste la pathologie principale majoritaire dans les ACT (19,5% de la file active), quelques points seulement au-dessus de la pathologie « cancers » (16,9%). Les hépatites B et C tendent à disparaître dans les ACT. Les troubles psychiatriques sont très présents en tant que comorbidité tout comme les addictions ;
- La création régulière de places d'ACT a permis l'ouverture des ACT aux pathologies autres que le VIH avec une forte progression de la fréquence des pathologies « cancers ». Des maladies comme le diabète, les insuffisances rénales, les pathologies pulmonaires chroniques, les maladies cardiovasculaires, les maladies neurologiques dégénératives, les troubles neurocognitifs sont désormais courantes en ACT. Des pathologies émergent également dans les ACT comme les maladies génétiques..., les insuffisances hépatiques, les maladies hématologiques... ;
- Le taux de refus (86%) des candidatures reste important notamment en Île-de-France (94%). 32% des refus sont dus à un manque de place ;
- Le taux de sortants qui accèdent à un hébergement durable est très élevé (64%), ce qui démontre toute la pertinence du dispositif.

Enfin, les directions des établissements doivent être particulièrement attentives à la formation et à la montée en compétence des personnels en raison :

- D'un turn-over important des personnels ;
- De l'émergence en ACT de nouvelles pathologies ;
- De la forte proportion de résidents atteints de comorbidités (problématique de la pluri pathologie, des troubles psychiatriques, des addictions...);
- D'un taux de décès constant des résidents (accompagnement à la fin de vie, ...);
- De l'accueil important de résidents de plus de 55 ans ;
- De l'accueil grandissant de résidents mineurs avec accompagnants ;
- D'une difficulté accrue, semble-t-il, d'obtention des titres de séjour « étranger malade » ;
- D'une possibilité d'insertion professionnelle notamment pour les résidents étrangers qui accèdent à un titre de séjour...

Annexe 1 : tableau des répondants

Régions	Nombre de places autorisées représentées par l'enquête	Nombre de places autorisées recensées par la Fédération	Représentativité de l'enquête	Structures répondantes	
Auvergne-Rhône-Alpes	300	308	97,4%	ACARS, AIDES, ALYNEA, ANEF (3 départements), ARIES, BASILIADE (2 départements), CODASE, DIACONAT PROTESTANT (1 seul site), ESPERANCE 63, TANDEM, OPPELIA, HESTIA ORSAC, RESPECTS 73, RIMBAUD, GROUPE SOS Solidarités	
Bourgogne-Franche-Comté	114	120	95,0%	ADDSEA (3 départements + ACT pédiatrique), AIR - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE REINSERTION, ELIAD (3 départements + ACT pédiatrique), EMPREINTES (2 sites), FEDOSAD, PAGODE, PEP 71, SDAT	
Bretagne	110	110	100%	ADAPEI (4 sites), AMISEP (2 départements), AMITIES D'ARMOR, COALLIA, DOUAR NEVEZ, FONDATION MASSÉ-TRÉVIDY, LA SAUVEGARDE 56, RLG - RESEAU LOUIS GUILLOUX	
Centre-Val de Loire	116	116	100%	ADDICTIONS France (2 départements), APLÉAT-ACEP, ACSC, CORDIA, SOLIDARITÉ ACCUEIL	
Corse	14	14	100%	CROIX-ROUGE FRANÇAISE, LE FOYER DE FURIANI	
Grand Est	175	184	95,1%	ADALI, ADDICTIONS France, AMIE, APPUIS, ARS - ACCUEIL ET REINSERTION SOCIALE, AUREORE, CMSEA, EST ACCOMPAGNEMENT, ARSEA, ASSOCIATION JAMAIS SEUL, SOS HÉPATITES (2 départements)	
Guadeloupe /Saint-Martin	24	24	100%	AIDES, RESEAU VILLE-HOPITAL GUADELOUPE	
Guyane Française	77	77	100%	AIDES, AKATIJ (2 sites), GROUPE SOS Solidarités (dont places pédiatriques)	
Hauts-de-France	171	171	100%	ADIS, ADNSMP (1 site + ACT pédiatrique), ADDICTIONS France, FONDATION DIACONESSES DE REUILLY, HABITAT INSERTION, LE MAIL, LE SAGITTAIRE, SATO Picardie, LA SAUVEGARDE DU NORD, STOP SIDA	
Ile-de-France	967	1037	93,3%	Dép. 75 :	AUREORE, BASILIADE, CORDIA, FONDATION COGNACQ-JAY, FONDATION DIACONESSES DE REUILLY, FONDATION MAISON DES CHAMPS, MAAVAR (ACT PSY), OPPELIA, FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG, GROUPE SOS Solidarités (2 sites)
				77	EMPREINTES, EQUALIS
				78	LA SAUVEGARDE DES YVELINES, OSIRIS
				91	DIAGONALE, AUREORE (ACT périnatalité)
				92	CASP 92, INITIATIVES, OPPELIA, REP - RELAIS ENFANTS PARENTS, ALTAÏR
				93	ACSC, EMMAÛS ALTERNATIVES, MAAVAR, GROUPE SOS Solidarités (1 site + ACT pédiatrique 93)
				94	FONDATION MAISON DES CHAMPS, GROUPE SOS Solidarités
				95	AUREORE, MAAVAR, OPPELIA
Martinique	32	32	100%	La Croix-Rouge Française, OVE Caraïbes	
Normandie	162	162	100%	ADSEAM (2 sites), L'ABRI, LA BOUSSOLE, CROIX-ROUGE FRANÇAISE, ASSOCIATION FEMMES, ŒUVRE NORMANDE DES MERES, OPPELIA, LA PASSERELLE, YSOS	

Nouvelle-Aquitaine	243	246	98,8%	ACT 64, AURORE, BIZIA (ACT et ACT PSY), CAMINANTE, LA CASE (dont places périnatalités), CORDIA (3 départements), FONDATION DIACONESSES DE REUILLY (ACT PSY), Centre Hospitalier ESQUIROL (1 site + ACT PSY), LA SAUVEGARDE 47, GROUPE SOS Solidarités, ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE, UDAF 16, Centre Hospitalier LA VALETTE
Occitanie	342	342	100%	ADAGES (ACT PSY), AERS, ADDICTIONS France (2 départements), CEIIS, LA CLÈDE, PAGE, REGAR, GROUPE SOS Solidarités (3 départements), UCRM (5 départements), ASSOCIATION VILLAGE DOUZE
Pays-de-la-Loire	119	1190	100%	AUORE, ENOSIA, MONTJOIE (3 départements), VISTA
Provence-Alpes-Côte d'Azur	341	341	100%	ADSEAAV, APPASE, FONDATION ÉDITH SELTZER, EN CHEMIN, HABITAT ALTERNATIF SOCIAL (2 départements), MAAVAR, FONDATION DE NICE-PSP-ACTES, OVA - OLBIA VAR APPARTEMENTS, PROMO SOINS (2 sites), GROUPE SOS Solidarités (3 départements), ARS - ASSOCIATION POUR LA READAPTATION SOCIALE
La Réunion	45	45	100%	ASETIS, RIVE

Représentativité détaillée du bilan national des ACT

Annexe 2

Bilan régional des ACT Hébergement⁴⁷ 2022 : Auvergne-Rhône-Alpes

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ⁴⁸
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ⁴⁹		% de résidents avec une toxicomanie ⁵⁰		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

⁴⁷ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

⁴⁸ Hors addictions, alcool et handicaps

⁴⁹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

⁵⁰ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Auvergne-Rhône-Alpes

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 97% des places ACT.

17 structures sur 19 (89%) ont retourné l'enquête : ACT les 4 saisons (ACARS), AlterEgo38 (AIDES), Entr'aids (ALYNEA), ACT ANEF Cantal, ACT Vichy/Saint-Pourçain sur Sioule (ANEF 03-63), ACT ARIES, BASILIADE Bourg-en Bresse et Lyon, Point-virgule (CODASE), ACT Madeleine Barot (DIACONAT PROTESTANT), ACT ESPERANCE 63, Maion (TANDEM), OPPELIA Le Thianty, ACT Villa d'Hestia (HESTIA SORSAC), ACT Savoie (RESPECTS 73), ACT La Traversée (RIMBAUD), ACT 63 (GROUPE SOS Solidarités).

Nombre de structures	17
Nombre de places autorisées / installées	297 / 274
Nombre moyen de places par structure	17,5
Nombre de candidatures	749
Nombre de résidents présents dans l'année	363
Nombre d'admissions	126 (35% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	108

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	89%
% de places en semi-collectif	6%
% de places en collectif	5%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	82%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	82%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	56%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	49%
3 à 6 mois	38%
6 mois à 1 an	13%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,405
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 23%

Directeur, chef de service, responsable...	14%	Administration et technique 29%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	9%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	6%	
Médecin coordinateur	4%	Équipe de soin 31%
Infirmier	22%	
Psychologue	4%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	1%	Équipe sociale 36%
Assistant de service social	6%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	22%	
Conseiller en économie sociale et familiale	6%	
Conseiller emploi et insertion	1%	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	1%	Autre 4%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	4%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	94%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	94%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	65%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	18%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	53%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	88%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	29%

Tableau 7 : Équipe salariale⁵¹

⁵¹ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	749
Nombre moyen de candidatures par structure	44,1
Admissions	126
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	16,8% (1 admission pour 5,9 candidatures)
Candidatures refusées	623
% de candidatures refusées	83,2%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	28%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	10%
Hors critères médicaux	25%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	7%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	1%
Total	51%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	5%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	11%
Total	16%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	1%
Hors critères d'âge	-
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	3%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
Autre / non renseigné	0,2%
Total	5%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

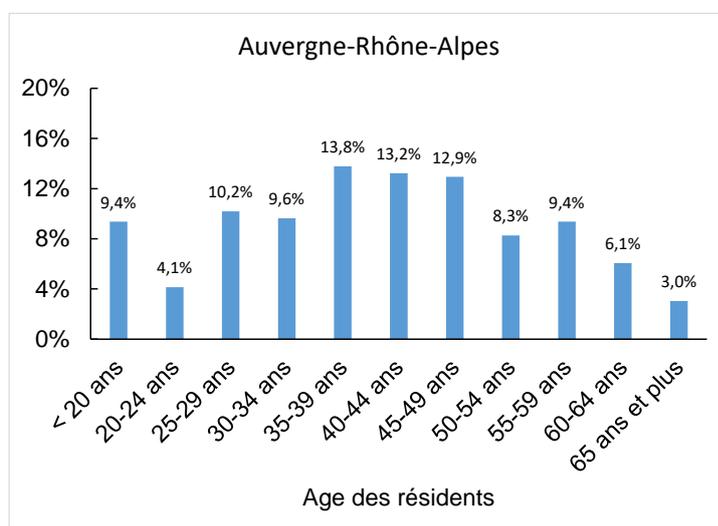
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁵² , service de médecine, HAD ⁵³ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	38%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	16%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	14%
Services sociaux municipaux ou départementaux	9%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	3%
Associations d'aide aux malades	2%
Associations ou structures internes	2%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	7%
CADA	6%
Autres associations	3%
Autres	1%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	62%	63%	39%
Femmes	31%	27%	26%
Transgenres / intersexes	-	1%	-
Mineurs	7%	10%	35%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 40%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 19%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

⁵² ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁵³ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	67%
Divorcé(e)	12%
Veuf, Veuve	3%
Union libre	6%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	13%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	26%
Nombre total d'accompagnants	134
% d'accompagnants mineurs	43%
% de résidents avec un ou des accompagnants	22%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	44%
Suspension de peine pour raison médicale	11%
Sortie de prison (libération)	44%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	28%	37%
CNI ou passeport U.E. ⁵⁴	3%	4%
Carte de résident	2%	8%
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	6%	4%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	12%	30%
Demandeur d'asile	5%	1%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	5%	1%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	15%	5%
Sans titre de séjour	25%	9%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

⁵⁴ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	31%	46%
Affiliation à un autre régime obligatoire	1%	1%
Protection universelle maladie (PUMA)	41%	45%
Aide médicale d'état (AME)	22%	8%
Aucune protection maladie	6%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	60%	73%
Mutuelle	16%	20%
Sans complémentaire	24%	7%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	75%	92%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	2%	15%
Emploi à temps partiel	4%	10%
En formation	0,3%	5%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	8%	6%
Demandeur d'emploi	5%	7%
Retraite ou pré-retraite	4%	4%
Invalidité	6%	6%
Inaptitude reconnue par la MDPH	5%	10%
Sans activité professionnelle	36%	32%
Sans autorisation de travailler	30%	4%
En arrêt maladie	0,3%	-
Autres	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	4%	18%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁵⁵ , indemnités journalières...)	9%	11%
RSA ⁵⁶	9%	13%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	19%	38%
Formation rémunérée, bourse d'études	0,3%	2%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	1%
Revenus provenant d'un tiers	0,3%	1%
ADA ⁵⁷	6%	2%
Revenus d'activités non déclarées	0,3%	1%
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	51%	15%

Tableau 24 : Revenus des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	6%	Originaire du département	72%
Hébergement provisoire	75%	Originaire d'un autre département de la région	23%
Sans Hébergement	18%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

⁵⁵ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁵⁶ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁵⁷ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	53%
	Hébergement propre - bail glissant	15%
	Retour en famille de manière durable	1%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social - personnes âgées	1%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	3%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	5%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	15%
Autres	Etablissements pénitentiaires	1%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	2%
	Autre ou non renseigné, généralement, en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	3%
	Sans solution	

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	2%
Exclusion	2%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	9%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	9%
6-12 mois	18%
12-18 mois	12%
18-24 mois	16%
> 2 ans	45%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	25,5 mois
Taux d'occupation	85%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	8%	19%
Cancers	13%	14%
Insuffisances rénales	9%	9%
Diabètes	8%	9%
Maladies psychiatriques ⁵⁸	11%	7%
Maladies cardio-vasculaires	7%	7%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	6%	5%
Cirrhoses, insuffisances hépatiques...	2%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	6%	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	4%
Troubles neurocognitifs	3%	3%
Maladies digestives	1%	3%
Hépatites B ou C	4%	2%
Maladies auto-immunes	2%	2%
Maladies hématologiques	2%	2%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	3%	1%
Drépanocytose	1%	1%
Trouble de l'usage de l'alcool	1%	-
Autres	8%	5%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	46%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	58%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

⁵⁸ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	7%	21%	28%
VIH	19%	1%	20%
Diabètes	9%	8%	17%
Cancers	14%	-	14%
Maladies cardiovasculaires	7%	7%	14%
Insuffisances rénales	9%	3%	12%
Hépatites B ou C ⁵⁹	2%	4%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	23%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	10%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	14%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	4%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT⁶⁰

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	49%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

⁵⁹ En négligeant les coinfections VHB/VHC

⁶⁰ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	4%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	30%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	14%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	5%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	15%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	59%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	15%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	2%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 3

Bilan régional des ACT Hébergement⁶¹ 2022 : Bourgogne-Franche-Comté

(Mis à jour le 24 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ⁶²	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ⁶³		% de résidents avec une toxicomanie ⁶⁴		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

⁶¹ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

⁶² Hors addictions, alcool et handicaps

⁶³ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

⁶⁴ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Bourgogne-Franche-Comté

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 95% des places ACT.

12 structures sur 13 (94%) ont retourné l'enquête : ACT de l'ADDSEA, ACT AIR (association intercommunale de réinsertion), ACT pédiatriques ELIAD, ACT ELIAD (Doubs, Haute-Saône, Jura), ACT 89 et ACT AU (association EMPREINTES), ACT les Maraîchers (groupe FEDOSAD), ACT 58 (Association PAGODE), ACT PEP71, Foyer de la manutention (SDAT).

Nombre de structures	12
Nombre de places autorisées / installées	114 / 101
Nombre moyen de places par structure	9,5
Nombre de candidatures	304
Nombre de résidents présents dans l'année	134
Nombre d'admissions	68 (22% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	50

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	91%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	9%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	75%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	61%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	33%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	53%
3 à 6 mois	24%
6 mois à 1 an	24%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,417
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 18%

Directeur, chef de service, responsable...	9%	Administration et technique 21%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	9%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	3%	
Médecin coordinateur	4%	Équipe de soin 36%
Infirmier	18%	
Psychologue	5%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	9%	
Assistant de service social	8%	Équipe sociale 43%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	19%	
Conseiller en économie sociale et familiale	5%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	11%	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	0,5%	Autre
Autre	-	0,5%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	83%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	25%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	42%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	25%

Tableau 7 : Équipe salariale⁶⁵

⁶⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	304
Nombre moyen de candidatures par structure	25,3
Admissions	68
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	22,4% (1 admission pour 4,5candidatures)
Candidatures refusées	236
% de candidatures refusées	77,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	18%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	7%
Hors critères médicaux	21%
En raison de conduites addictives	7%
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	5%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	4%
Total	48%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	8%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	16%
Total	24%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	3%
Hors critères d'âge	-
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	5%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie du dispositif	2%
Autre / Non renseigné	-
Total	11%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

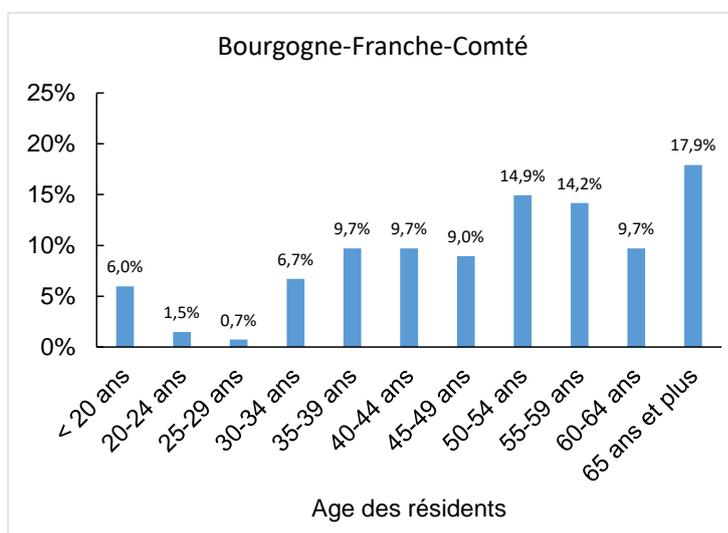
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁶⁶ , service de médecine, HAD ⁶⁷ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	30%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	10%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	12%
Services sociaux municipaux ou départementaux	10%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	10%
Associations d'aide aux malades	1%
Associations ou structures internes	12%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	4%
CADA	9%
Autres associations	-
Autres	1%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	60%	63%	40%
Femmes	34%	32%	40%
Transgenres / intersexes	-	-	-
Mineurs	7%	5%	19%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 66%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 42%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

⁶⁶ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁶⁷ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	66%
Divorcé(e)	10%
Veuf, Veuve	5%
Union libre	4%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	15%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	17%
Nombre total d'accompagnants	40
% d'accompagnants mineurs	40%
% de résidents avec un ou des accompagnants	13%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	8%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	42%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	58%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	71%	82%
CNI ou passeport U.E. ⁶⁸	1%	-
Carte de résident	4%	2%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	6%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	6%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	5%	2%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	2%	-
Sans titre de séjour	6%	2%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

⁶⁸ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	66%	70%
Affiliation à un autre régime obligatoire	4%	10%
Protection universelle maladie (PUMA)	20%	18%
Aide médicale d'état (AME)	10%	2%
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	52%	50%
Mutuelle	38%	48%
Sans complémentaire	10%	2%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	83%	92%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	6%
Emploi à temps partiel	5%	4%
En formation	1%	4%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	5%	4%
Demandeur d'emploi	6%	2%
Retraite ou pré-retraite	18%	36%
Invalidité	9%	10%
Inaptitude reconnue par la MDPH	22%	14%
Sans activité professionnelle	25%	20%
Sans autorisation de travailler	5%	-
En arrêt maladie	1%	-
Autres	1%	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	6%	8%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁶⁹ , indemnités journalières...)	25%	40%
RSA ⁷⁰	15%	12%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	33%	30%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	2%
Revenus provenant d'un tiers	1%	2%
ADA ⁷¹	1%	2%
Revenus d'activités non déclarées	1%	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	16%	4%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	33%	Originaire du département	90%
Hébergement provisoire	55%	Originaire d'un autre département de la région	5%
Sans hébergement	12%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	1%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

⁶⁹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁷⁰ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁷¹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	64%
	Hébergement propre - bail glissant	14%
	Retour en famille de manière durable	2%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	7%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	2%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	2%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	4%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	4%
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné en raison, généralement, d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	2%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	2%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	12%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	36%
6-12 mois	16%
12-18 mois	10%
18-24 mois	12%
> 2 ans	26%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	14,8 mois
Taux d'occupation	76%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	19%	23%
Diabètes	8%	15%
Maladies cardio-vasculaires et HTA	5%	10%
Maladies psychiatriques ⁷²	19%	9%
Maladies neurologiques dégénératives	6%	6%
Insuffisances rénales	4%	6%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	1%	6%
Troubles neurocognitifs	6%	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	3%
VIH	3%	3%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	4%	2%
Cirrhose, insuffisances hépatiques...	3%	2%
Hépatite B ou hépatite C	3%	1%
Obésité	3%	1%
Maladies digestives	2%	1%
Maladies rhumatismales	2%	-
Autres	9%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	48%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	46%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

⁷² et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Cancers	23%	5%	28%
Maladies psychiatriques...	9%	15%	24%
Diabète	15%	4%	19%
Maladies cardiovasculaires et HTA	10%	8%	18%
Maladies neurologiques dégénératives	6%	5%	11%
Troubles neurocognitifs (séquelles d'AVC ...)	5%	6%	11%
Insuffisances rénales	6%	4%	10%
Pathologie pulmonaires chroniques	3%	5%	8%
Obésité	1%	7%	8%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	18%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	9%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	17%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	5%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT⁷³

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	56%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

⁷³ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	10%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	19%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	44%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	28%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	8%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	5%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	7%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	2%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 4

Bilan régional des ACT Hébergement⁷⁴ 2022 : Bretagne

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ⁷⁵	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ⁷⁶		% de résidents avec une toxicomanie ⁷⁷		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

⁷⁴ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

⁷⁵ Hors addictions, alcool et handicaps

⁷⁶ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

⁷⁷ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Bretagne

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

12 structures sur 12 (100%) ont retourné l'enquête : ADAPEI-NOUELLES Côtes d'Armor (Dinan, Lamballe, Lanion, Saint-Brieuc), AMISEP (Auray, Ploërnél, Pontivy-Loudéac, Vannes), AMITIÉS D'ARMOR, COALLIA, DOUAR NEVEZ, FONDATION MASSÉ TRÉVIDY, LA SAUVEGARDE 56, RLG - RÉSEAU LOUIS GUILLOUX.

Nombre de structures	12
Nombre de places autorisées / installées	110 / 99
Nombre moyen de places par structure	9,2
Nombre de candidatures	466
Nombre de résidents présents dans l'année	126
Nombre d'admissions	62 (49% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	37

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	95%
% de places en semi-collectif	5%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	75%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	61%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	58%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	47%
3 à 6 mois	21%
6 mois à 1 an	32%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,438
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 15%

Directeur, chef de service, responsable...	9%	Administration et technique 28%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	15%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	4%	
Médecin coordinateur	3%	Équipe de soin 41%
Infirmier	25%	
Psychologue	5%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	8%	
Assistant de service social	11%	Équipe sociale 29%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	9%	
Conseiller en économie sociale et familiale	8%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	1%	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	0,2%	Autre
Autre	2%	2%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	17%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	25%

Tableau 7 : Équipe salariale⁷⁸

⁷⁸ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	466
Nombre moyen de candidatures par structure	38,8
Admissions	62
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	13,3% (1 admission pour 7,5 candidatures)
Candidatures refusées	404
% de candidatures refusées	86,7%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	34%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Hors critères médicaux	9%
En raison de conduites addictives	6%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	5%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, manque d'autonomie...	5%
Total	29%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	6%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	21%
Total	27%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	4%
Hors critères d'âge	1%
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	1%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
Sans perspective de sortie	3%
Autre / non renseigné	-
Total	12%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁷⁹ , service de médecine, HAD ⁸⁰ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	34%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	23%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	10%
Services sociaux municipaux ou départementaux	6%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	2%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	6%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	3%
CADA	10%
Autres associations	-
Autres (115, SIAO)	6%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	65%	73%	47%
Femmes	30%	25%	43%
Transgenres / intersexes	-	0,2%	-
Mineurs	5%	2%	10%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT

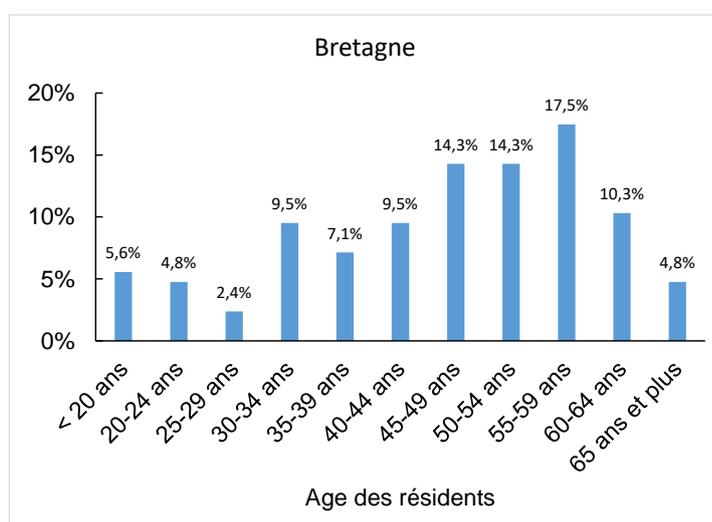


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 61%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 33%

⁷⁹ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁸⁰ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	79%
Divorcé(e)	3%
Veuf, Veuve	-
Union libre	2%
Pacsé(e)	2%
Marié(e)	14%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	17%
Nombre total d'accompagnants	60
% d'accompagnants mineurs	70%
% de résidents avec un ou des accompagnants	20%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	67%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	33%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	47%	51%
CNI ou passeport U.E. ⁸¹	2%	5%
Carte de résident	2%	-
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	2%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	11%	22%
Demandeur d'asile	4%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	12%	5%
Sans titre de séjour	18%	14%
Autres (OQTF)	-	3%

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

⁸¹ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	46%	51%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	3%
Protection universelle maladie (PUMA)	38%	35%
Aide médicale d'état (AME)	14%	11%
Aucune protection maladie	1%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	64%	65%
Mutuelle	17%	24%
Sans complémentaire	20%	11%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	69%	87%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	2%	3%
Emploi à temps partiel	-	3%
En formation	2%	5%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	5%	-
Demandeur d'emploi	10%	13%
Retraite ou pré-retraite	2%	3%
Invalidité	3%	8%
Inaptitude reconnue par la MDPH	3%	11%
Sans activité professionnelle	54%	35%
Sans autorisation de travailler	17%	13%
En arrêt maladie	3%	5%
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	2%	3%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁸² , indemnités journalières...)	19%	19%
RSA ⁸³	18%	14%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	19%	38%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	3%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ⁸⁴	7%	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	36%	24%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	10%	Originaire du département	84%
Hébergement provisoire	64%	Originaire d'un autre département de la région	13%
Sans Hébergement	25%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

⁸² ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁸³ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁸⁴ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	39%
	Hébergement propre - bail glissant	13%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	3%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	7%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	19%
Autres	Etablissements pénitentiaires	3%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	3%
	Autre ou non renseigné en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	13%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	-
Exclusion	10%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	16%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	27%
6-12 mois	11%
12-18 mois	16%
18-24 mois	19%
> 2 ans	26%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	16,5 mois
Taux d'occupation	79%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	18%	21%
Diabètes	12%	10%
VIH	7%	10%
Insuffisances rénales	3%	8%
Cirrhose, insuffisances hépatiques	2%	7%
Troubles neurocognitifs	6%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	5%	5%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	3%	5%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	2%	5%
Maladies psychiatriques ⁸⁵	7%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	6%	4%
Maladies cardio-vasculaires	10%	3%
Ethylisme	5%	3%
Maladies auto-immunes	0,4%	3%
Hépatite C ou B	1%	2%
Autres	13%	5%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	52%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	64%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

⁸⁵ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	4%	26%	30%
Diabètes	10%	13%	23%
Cancers	21%	-	21%
Maladies cardiovasculaires	3%	18%	21%
Pathologie pulmonaires chroniques	5%	11%	16%
Insuffisances rénales	8%	4%	12%
VIH	10%	1%	11%
Troubles neurocognitifs	6%	5%	11%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	32%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	10%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	27%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	6%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT⁸⁶

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	48%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

⁸⁶ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	5%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	18%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	67%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	26%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	3%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	10%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	27%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	19%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	12%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 5

Bilan régional des ACT Hébergement⁸⁷ 2022 : Centre-Val de Loire

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ⁸⁸	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ⁸⁹		% de résidents avec une toxicomanie ⁹⁰		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

⁸⁷ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

⁸⁸ Hors addictions, alcool et handicaps

⁸⁹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

⁹⁰ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Centre-Val de Loire

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

6 structures sur 6 (100%) ont retourné l'enquête : ADDICTIONS France (ACT 28 et ACT 41), APLÉAT-ACEP, Cité Caritas ACSC, CORDIA, SOLIDARITÉ ACCUEIL.

Nombre de structures	6
Nombre de places autorisées / installées	116 / 114
Nombre moyen de places par structure	19,3
Nombre de candidatures	190
Nombre de résidents présents dans l'année	142
Nombre d'admissions	58 (41% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	46

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	56%
% de places en semi-collectif	26%
% de places en collectif	18%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	83%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	30%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	69%
3 à 6 mois	23%
6 mois à 1 an	8%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,410
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 26%

Directeur, chef de service, responsable...	12%	Administration et technique 30%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	8%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	10%	
Médecin coordinateur	2%	Équipe de soin 28%
Infirmier	15%	
Psychologue	6%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	5%	Équipe sociale 40%
Assistant de service social	5%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	15%	
Conseiller en économie sociale et familiale	10%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	10%	Autre 2%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	2%	
Autre	0,3%	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	83%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	67%

Tableau 7 : Équipe salariale⁹¹

⁹¹ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	190
Nombre moyen de candidatures par structure	31,7
Admissions	58
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	30,5% (1 admission pour 3,3 candidatures)
Candidatures refusées	132
% de candidatures refusées	60,5%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	34%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Hors critères médicaux	9%
En raison de conduites addictives	6%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Orientation vers un autre dispositif (sécurité non assurée, pas assez d'autonomie ...)	5%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	5%
Total	29%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	5%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	17%
Total	22%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	9%
Hors critères d'âge	1%
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	2%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	1%
Autres / non renseigné	-
Total	16%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

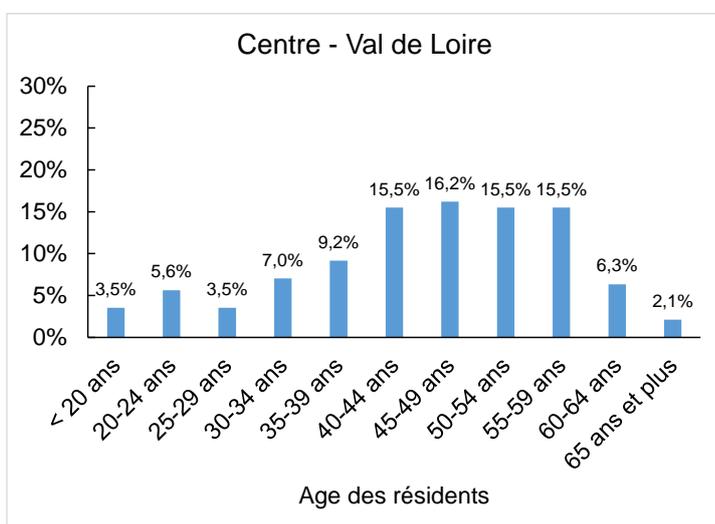
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ⁹² , service de médecine, HAD ⁹³ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	28%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	14%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	17%
Services sociaux municipaux ou départementaux	5%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	7%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	10%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	2%
CADA	10%
Autres associations	2%
Autres (équipe mobile sociale)	5%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	56%	67%	36%
Femmes	44%	31%	55%
Transgenres/intersexes	-	-	-
Mineurs	1%	2%	9%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 56%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 24%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

⁹² ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

⁹³ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	63%
Divorcé(e)	13%
Veuf, Veuve	6%
Union libre	6%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	13%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	12%
Nombre total d'accompagnants	53
% d'accompagnants mineurs	72%
% de résidents avec un ou des accompagnants	19%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	6%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	50%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	50%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	35%	37%
CNI ou passeport U.E. ⁹⁴	1%	-
Carte de résident	5%	11%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	9%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	18%	28%
Demandeur d'asile	4%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	6%	2%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	7%	9%
Sans titre de séjour	22%	4%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

⁹⁴ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	25%	30%
Affiliation à un autre régime obligatoire	6%	7%
Protection universelle maladie (PUMA)	46%	57%
Aide médicale d'état (AME)	20%	6%
Aucune protection maladie	3%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	55%	67%
Mutuelle	14%	26%
Sans complémentaire	31%	7%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	79%	95%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	15%
Emploi à temps partiel	2%	15%
En formation	4%	4%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	2%	-
Demandeur d'emploi	10%	7%
Retraite ou pré-retraite	4%	7%
Invalidité	6%	7%
Inaptitude reconnue par la MDPH	6%	11%
Sans activité professionnelle	37%	28%
Sans autorisation de travailler	27%	7%
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	6%	28%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ⁹⁵ , indemnités journalières...)	16%	15%
RSA ⁹⁶	12%	13%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	13%	26%
Formation rémunérée, bourse d'études	3%	4%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	4%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ⁹⁷	6%	-
Revenus d'activités non déclarées	1%	2%
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	43%	7%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	4%	Originaire du département	86%
Hébergement provisoire	78%	Originaire d'un autre département de la région	3%
Sans Hébergement	18%	Originaire d'une autre région	7%
		Sans domiciliation	4%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

⁹⁵ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

⁹⁶ RSA : Revenu de Solidarité Active

⁹⁷ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	58%
	Hébergement propre - bail glissant	7%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social - personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	2%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	5%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	9%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	16%
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autres / non renseigné	2%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	5%
Exclusion	9%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	7%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	9%
6-12 mois	11%
12-18 mois	24%
18-24 mois	15%
> 2 ans	41%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	25,7 mois
Taux d'occupation	90%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	13%	22%
Cancers	15%	16%
Diabète	9%	14%
Maladies cardio-vasculaires	7%	6%
Insuffisances rénales	2%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	6%	5%
Maladies psychiatriques ⁹⁸	11%	4%
Drépanocytose	6%	4%
VHC ou VHB	3%	4%
Cirrhose, insuffisance hépatique	2%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	4%	3%
Maladies hématologiques	1%	3%
Troubles neurocognitifs	4%	1%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	3%	1%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacées	3%	-
Ethylisme	3%	
Autres	8%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	63%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	55%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

⁹⁸ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	4%	31%	36%
Maladies cardiovasculaires	6%	19%	25%
VIH	22%	1%	23%
Diabètes	14%	8%	22%
Cancers	16%	4%	20%
Troubles neurocognitifs	1%	8%	9%
VHB ou VHC ⁹⁹	4%	5%	9%
Insuffisances rénales	6%	2%	8%
Obésité	1%	6%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	23%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	12%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	15%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacées	6%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁰⁰

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	32%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

⁹⁹ En négligeant les coinfections VHB/VHC

¹⁰⁰ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	1%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	14%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	40%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	9%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	6%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	6%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	4%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 6

Bilan régional des ACT Hébergement¹⁰¹ 2022 : Corse

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁰²	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁰³		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁰⁴		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁰¹ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

¹⁰² Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁰³ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁰⁴ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Corse

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête : ACT Campa Qui (CROIX-ROUGE FRANÇAISE), ACT du FOYER DE FURIANI.

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	14 / 14
Nombre moyen de places par structure	7
Nombre de candidatures	26
Nombre de résidents présents dans l'année	21
Nombre d'admissions	13 (62% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	9

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	-
% de places en semi-collectif	29%
% de places en collectif	71%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	50%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	14%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	100%
3 à 6 mois	-
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,415
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 4%

Directeur, chef de service, responsable...	6%	Administration et technique 18%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	1%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	11%	
Médecin coordinateur	1%	Équipe de soin 47%
Infirmier	3%	
Psychologue	9%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	34%	
Assistant de service social	9%	Équipe sociale 18%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	9%	
Conseiller en économie sociale et familiale	-	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	-	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	17%	Autre
Autre	-	17%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	0%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁰⁵

¹⁰⁵ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	26
Nombre moyen de candidatures par structure	13
Admissions	13
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	50% (1 admission pour 2 candidatures)
Candidatures refusées	13
% de candidatures refusées	50%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	18%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	8%
Hors critères médicaux	25%
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	8%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	8%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	-
Total	49%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	8%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	8%
Total	16%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	-
Hors critères d'âge	-
Décès	8%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
Autre / non renseigné	8%
Total	16%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁰⁶ , service de médecine, HAD ¹⁰⁷ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	23%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	46%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	15%
Services sociaux municipaux ou départementaux	8%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	8%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	-
CADA	-
Autres associations	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	95%	Manque de données	Manque de données
Femmes	5%		-
Transgenres / intersexes	-		-
Mineurs	-		-

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT

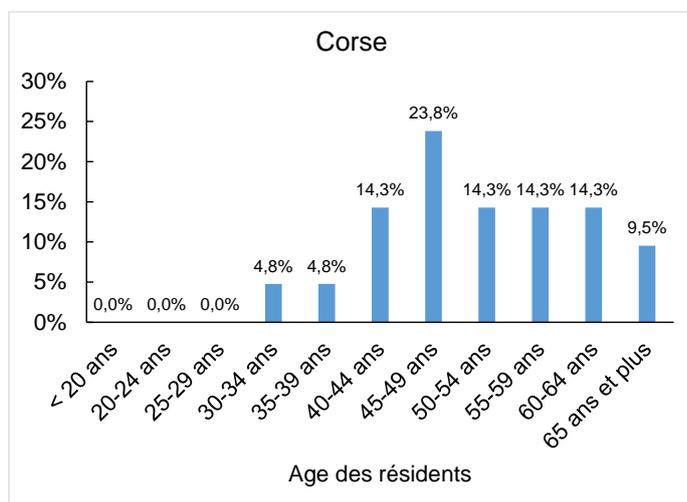


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 76%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 38%

¹⁰⁶ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁰⁷ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	Manque de données
Divorcé(e)	
Veuf, Veuve	
Union libre	
Pacsé(e)	
Marié(e)	

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	Manque de données
Nombre total d'accompagnants	0
% d'accompagnants mineurs	-
% de résidents avec un ou des accompagnants	0%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	52%	67%
CNI ou passeport U.E. ¹⁰⁸	23%	11%
Carte de résident	14%	11%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	5%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	-	-
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	-	11%
Sans titre de séjour	5%	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹⁰⁸ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	33%	33%
Affiliation à un autre régime obligatoire	10%	-
Protection universelle maladie (PUMA)	52%	67%
Aide médicale d'état (AME)	5%	-
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	52%	67%
Mutuelle	24%	33%
Sans complémentaire	24%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	57%	89%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	5%	33%
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	-	-
Demandeur d'emploi	10%	11%
Retraite ou pré-retraite	5%	11%
Invalidité	-	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	-	-
Sans activité professionnelle	71%	44%
Sans autorisation de travailler	-	-
En arrêt maladie	10%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	5%	22%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁰⁹ , indemnités journalières...)	14%	22%
RSA ¹¹⁰	24%	22%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	14%	33%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹¹¹	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	43%	-

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	-	Originaire du département	86%
Hébergement provisoire	71%	Originaire d'un autre département de la région	10%
Sans Hébergement	29%	Originaire d'une autre région	5%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁰⁹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹¹⁰ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹¹¹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	43%
	Hébergement propre - bail glissant ou logement accompagné	43%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	-
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	14%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	14%
Exclusion	-

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	-
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	-

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	22%
6-12 mois	56%
12-18 mois	11%
18-24 mois	11%
> 2 ans	-

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	9,4 mois
Taux d'occupation	79%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Diabètes	16%	24%
Cancers	12%	10%
Cirrhoses, insuffisances hépatiques	-	10%
Maladies psychiatriques ¹¹²	19%	5%
Troubles neurocognitifs	12%	5%
Maladies neurologiques dégénératives	8%	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	8%	5%
Polytraumatismes	8%	5%
Maladies cardio-vasculaires	4%	5%
Toxicomanie	4%	5%
Maladies hématologiques	-	5%
Maladies rhumatismales	-	5%
Maladies digestives	8%	-
Insuffisances rénales	4%	-
Autres	-	10%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	42%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	38%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Diabètes	24%	-	24%
Maladies psychiatriques...	5%	19%	24%
Maladies cardiovasculaires	5%	14%	19%
Cancers	10%	4%	14%
Cirrhoses, insuffisances hépatiques	10%	-	10%
Obésité morbide	-	10%	10%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

¹¹² et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	42%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	19%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	29%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	10%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹¹³

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	Manque de données
--	-------------------

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	Manque de données
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	

Tableau 36 : Interventions extérieures

¹¹³ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Annexe 7

Bilan régional des ACT Hébergement¹¹⁴ 2022 : Grand Est

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹¹⁵	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹¹⁶		% de résidents avec une toxicomanie ¹¹⁷		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹¹⁴ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

¹¹⁵ Hors addictions, alcool et handicaps

¹¹⁶ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹¹⁷ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Grand Est

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 95% des places ACT.

12 structures sur 13 (92%) ont retourné l'enquête : ADALI, ADDICTIONS France, AMIE, APPUIS, ARS - ACCUEIL ET REINSERTION SOCIALE (données incomplètes), AUREORE, CMSEA, EST ACCOMPAGNEMENT, ARSEA, JAMAIS SEUL, SOS HEPATITES Champagne-Ardenne (ACT 08 et ACT 52).

Nombre de structures	12
Nombre de places autorisées / installées	175 / 158
Nombre moyen de places par structure	14,6
Nombre de candidatures	216
Nombre de résidents présents dans l'année	212
Nombre d'admissions	87 (41% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	86

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	97%
% de places en semi-collectif	3%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	75%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	67%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	37%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	81%
3 à 6 mois	11%
6 mois à 1 an	8%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,474
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 15%

Directeur, chef de service, responsable...	9%	Administration et technique 27%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	9%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	9%	
Médecin coordinateur	5%	Équipe de soin 40%
Infirmier	17%	
Psychologue	10%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	8%	
Assistant de service social	4%	Équipe sociale 30%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	20%	
Conseiller en économie sociale et familiale	4%	
Pair-aidant	1%	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	1%	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	3%	Autre 4%
Autre	1%	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	82%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	64%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	18%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	36%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	64%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	27%

Tableau 7 : Équipe salariale¹¹⁸

¹¹⁸ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	216
Nombre moyen de candidatures par structure	18,0
Admissions	87
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	40,3% (1 admission pour 2,5 candidatures)
Candidatures refusées	129
% de candidatures refusées	59,7%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	20%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	7%
Hors critères médicaux	27%
En raison de conduites addictives	4%
En raison de comorbidités psychiatriques	9%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	5%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	7%
Total	59%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	12%
Total	16%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	2%
Hors critères d'âge	-
Décès du candidat	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	1%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
Sans perspective de sortie	1%
Autres / non renseigné	-
Total	6%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹¹⁹ , service de médecine, HAD ¹²⁰ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	23%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	24%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	18%
Services sociaux municipaux ou départementaux	8%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	8%
Associations d'aide aux malades	1%
Associations ou structures internes	3%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	5%
CADA	1%
Autres associations	8%
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	72%	74%	57%
Femmes	27%	24%	29%
Transgenres / intersexes	-	1%	7%
Mineurs	1%	1%	7%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT

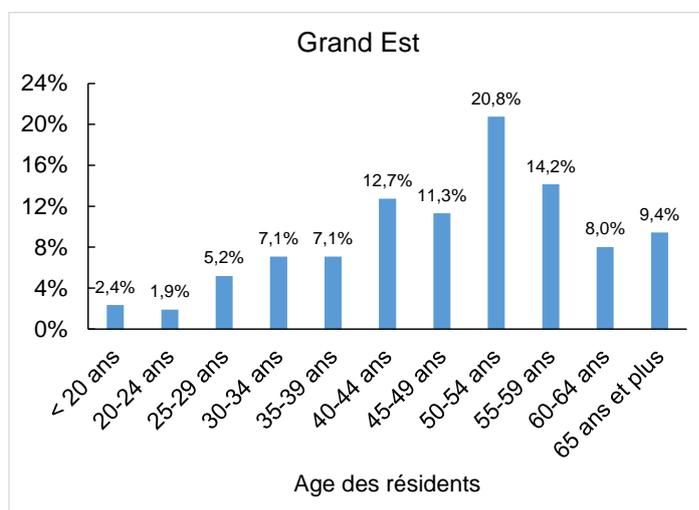


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 64%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 32%

¹¹⁹ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹²⁰ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	80%
Divorcé(e)	6%
Veuf, Veuve	1%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	11%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	8%
Nombre total d'accompagnants	57
% d'accompagnants mineurs	19%
% de résidents avec un ou des accompagnants	16%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	43%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	57%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	69%	65%
CNI ou passeport U.E. ¹²¹	1%	-
Carte de résident	2%	1%
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	2%	3%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	9%	9%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	8%	13%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	6%	4%
Sans titre de séjour	3%	3%
Autres	1%	3%

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹²¹ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	59%	46%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	7%
Protection universelle maladie (PUMA)	30%	44%
Aide médicale d'état (AME)	5%	3%
Aucune protection maladie	2%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	62%	70%
Mutuelle	19%	14%
Sans complémentaire	19%	16%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	55%	48%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	5%	4%
Emploi à temps partiel	2%	-
En formation	1%	4%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	2%	1%
Demandeur d'emploi	13%	13%
Retraite ou pré-retraite	7%	8%
Invalidité	3%	1%
Inaptitude reconnue par la MDPH	19%	22%
Sans activité professionnelle	37%	39%
Sans autorisation de travailler	10%	6%
En arrêt maladie	1%	1%
Autre	1%	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	5%	4%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹²² , indemnités journalières...)	14%	13%
RSA ¹²³	24%	19%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	34%	39%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	1%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹²⁴	-	14%
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	23%	10%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	16%	Originaire du département	80%
Hébergement provisoire	65%	Originaire d'un autre département de la région	10%
Sans Hébergement	19%	Originaire d'une autre région	10%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹²² ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹²³ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹²⁴ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	38%
	Hébergement propre - bail glissant	11%
	Retour en famille de manière durable	3%
	Etablissement médico-social - handicap	3%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	1%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	9%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	11%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	11%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	7%
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné, généralement, en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	6%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	6%
Exclusion	4%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	6%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	16%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	30%
6-12 mois	19%
12-18 mois	20%
18-24 mois	14%
> 2 ans	17%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	16,1 mois
Taux d'occupation	75%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Maladies psychiatriques ¹²⁵	28%	15%
Cancers	12%	13%
Diabète	10%	10%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	9%	8%
Maladies cardio-vasculaires	6%	8%
Troubles neurocognitifs	6%	6%
VIH	4%	4%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	4%
Insuffisances rénales	2%	4%
Maladies neurologiques dégénératives	1%	4%
Cirrhose, insuffisances hépatiques	4%	3%
Maladies digestives	2%	3%
Maladies rhumatismales	-	3%
Hépatite B ou C	3%	2%
Maladies auto-immunes	2%	2%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	2%	2%
Ethylisme	1%	-
Autres	5%	10%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	65%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	39%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

¹²⁵ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	15%	20%	35%
Maladies cardiovasculaires	8%	16%	24%
Cancers	13%	2%	15%
Pathologie pulmonaires chroniques	4%	9%	13%
Diabètes	10%	1%	11%
Hépatite B ou C ¹²⁶	2%	9%	11%
Troubles neurocognitifs	6%	3%	9%
Maladies rhumatismales	3%	6%	9%
Maladies digestives	3%	5%	8%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	44%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	17%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	27%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	12%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹²⁷

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	34%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹²⁶ En négligeant les coinfections VHB/VHC

¹²⁷ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	6%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	17%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	48%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	14%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	6%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	5%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 8

Bilan régional des ACT Hébergement¹²⁸ 2022 : Guadeloupe, Saint-Martin

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹²⁹	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹³⁰		% de résidents avec une toxicomanie ¹³¹		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹²⁸ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

¹²⁹ Hors addictions, alcool et handicaps

¹³⁰ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹³¹ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Guadeloupe, Saint-Martin

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête : AIDES, RESEAU VILLE-HOPITAL GUADELOUPE.

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	24 / 21
Nombre moyen de places par structure	12
Nombre de candidatures	15
Nombre de résidents présents dans l'année	23
Nombre d'admissions	6 (26% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	7

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	52%
% de places en semi-collectif	48%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	67%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	-
3 à 6 mois	25%
6 mois à 1 an	75%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,392
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 25%

Directeur, chef de service, responsable...	11%	Administration et technique 28%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	16%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	1%	
Médecin coordinateur	-	Équipe de soin 12%
Infirmier	12%	
Psychologue	-	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	Équipe sociale 36%
Assistant de service social	12%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	24%	
Conseiller en économie sociale et familiale	-	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	-	Autre 23%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	23%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	-
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	-
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	-
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	-

Tableau 7 : Équipe salariale¹³²

¹³² Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	15
Nombre moyen de candidatures par structure	7,5
Admissions	6
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	40% (1 admission pour 3,3 candidatures)
Candidatures refusées	9
% de candidatures refusées	60%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	-
-------------------------------	---

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	-
Hors critères médicaux	-
En raison de conduites addictives	-
En raison de comorbidités psychiatriques	44%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	-
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	-
Total	44%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet, autre solution, trouvée...	44%
Total	44%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	-
Hors critères d'âge	-
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	12%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
Sans perspectives de sortie	-
Autres / non renseigné	-
Total	12%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹³³ , service de médecine, HAD ¹³⁴ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	67%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	-
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	-
Services sociaux municipaux ou départementaux	-
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	33%
CADA	-
Autres associations	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	61%	67%	-
Femmes	39%	33%	-
Transgenres / intersexes	-	-	-
Mineurs	-	-	-

Tableau 14 : Répartition Hommes/ Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT

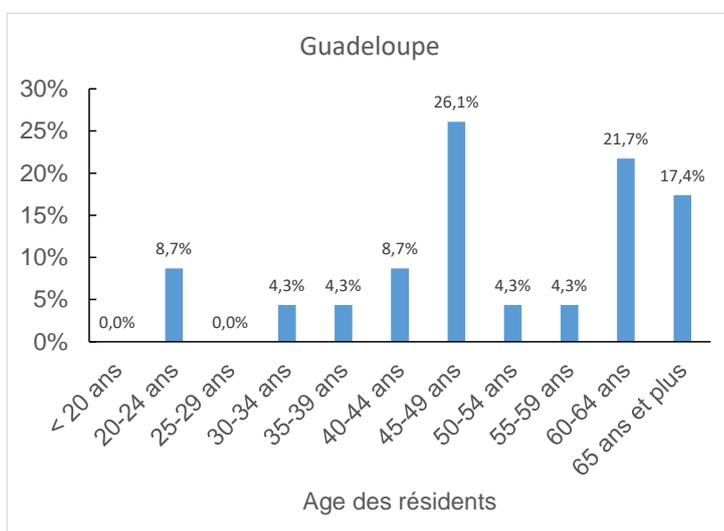


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 74%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 44%

¹³³ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹³⁴ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	70%
Divorcé(e)	9%
Veuf, Veuve	4%
Union libre	17%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	-

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	-
Nombre total d'accompagnants	11
% d'accompagnants mineurs	82%
% de résidents avec un ou des accompagnants	17%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	-
-------------------------------------	---

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	44%	43%
CNI ou passeport U.E. ¹³⁵	4%	14%
Carte de résident	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	-	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	9% ¹³⁶	29% ¹³⁷
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	9%	-
Sans titre de séjour	35%	14%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹³⁵ U.E. : Union Européenne

¹³⁶ 2 résidents

¹³⁷ 2 portants

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	-	-
Affiliation à un autre régime obligatoire	-	-
Protection universelle maladie (PUMA)	52%	100%
Aide médicale d'état (AME)	17%	-
Aucune protection maladie	30%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	48%	100%
Mutuelle	-	-
Sans complémentaire	52%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	52%	57%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	4%	-
Emploi à temps partiel	-	-
En formation	-	-
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	-	-
Demandeur d'emploi	-	14%
Retraite ou pré-retraite	4%	14%
Invalidité	-	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	9%	14%
Sans activité professionnelle	35%	14%
Sans autorisation de travailler	44%	14%
En arrêt maladie	-	-
Autre	4% ¹³⁸	29% ¹³⁹

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

¹³⁸ 1 résident en établissements ou services d'aide par le travail (ESAT)

¹³⁹ 2 sortants ayant une activité professionnelle non déclarée

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	4%	-
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁴⁰ , indemnités journalières...)	4%	14%
RSA ¹⁴¹	22%	14%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	13%	14%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	14%
Revenus provenant d'un tiers	17%	-
ADA ¹⁴²	-	-
Revenus d'activités non déclarées	9% ¹⁴³	43% ¹⁴⁴
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	30%	36%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	9%	Originaire du département	87%
Hébergement provisoire	74%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans hébergement	17%	Originaire d'une autre région	-
		Sans domiciliation	13%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁴⁰ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁴¹ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁴² ADA : Allocation pour demandeur d'asile

¹⁴³ 2 résidents

¹⁴⁴ 3 sortants

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	33%
	Hébergement propre - bail glissant	17%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Devenu accompagnant du conjoint en ACT	17%
	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	17%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	-
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné généralement en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	17%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	34%
Exclusion	-

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	14%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	43%
6-12 mois	-
12-18 mois	14%
18-24 mois	-
> 2 ans	43%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	20,6 mois
Taux d'occupation	Manque de données

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	53%	65%
Toxicomanie (hors alcool et tabac) ou traitement de substitution aux opiacés	13%	13%
Maladies psychiatriques ¹⁴⁵	20%	9%
Troubles neurocognitifs	7%	4%
Cancers	7%	4%
VHB	-	4%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	47%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	48%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	65%	-	65%
Diabète	-	17%	17%
Maladies psychiatriques...	9%	4%	13%
Cancers	4%	9%	13%
VHB	4%	5%	9%
Troubles neurocognitifs	4%	5%	9%
Pathologie pulmonaires chroniques	-	9%	9%
Obésité morbide	-	4%	4%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

¹⁴⁵ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	13%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	13%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	13%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁴⁶

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	13%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	-
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	44%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	-
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 36 : Interventions extérieures

¹⁴⁶ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Annexe 9

Bilan régional des ACT Hébergement¹⁴⁷ 2022 : Guyane

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁴⁸
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁴⁹		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁵⁰		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé

M : pourcentage moyen national
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁴⁷ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

¹⁴⁸ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁴⁹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁵⁰ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Guyane

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

4 structures sur 4 (100%) ont retourné l'enquête : Masanga (AIDES), Maripasoula et Pikin Broki (AKATIJ), ACT Guyane (GROUPE SOS Solidarités).

Nombre de structures	4
Nombre de places autorisées / installées	77 / 73
Nombre moyen de places par structure	19,3
Nombre de candidatures	90
Nombre de résidents présents dans l'année	96
Nombre d'admissions	49 (51% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	39

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	41%
% de places en semi-collectif	3%
% de places en collectif	56%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	75%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	15%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	50%
3 à 6 mois	-
6 mois à 1 an	50%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,512
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 26%

Directeur, chef de service, responsable...	15%	Administration et technique 34%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	10%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	9%	
Médecin coordinateur	3%	Équipe de soin 21%
Infirmier	12%	
Psychologue	4%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	2%	Équipe sociale 30%
Assistant de service social	3%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	14%	
Conseiller en économie sociale et familiale	3%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	10%	Autre 16%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	16%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	75%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	25%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	25%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	25%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁵¹

¹⁵¹ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	90
Nombre moyen de candidatures par structure	22,5
Admissions	49
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	54,4% (1 admission pour 1,8 candidatures)
Candidatures refusées	41
% de candidatures refusées	45,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	-
-------------------------------	---

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	4%
Hors critères médicaux	10%
En raison de conduites addictives	2%
En raison de comorbidités psychiatriques	-
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	20%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	-
Total	36%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	4%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	18%
Total	22%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	18%
Hors critères d'âge	-
Décès	-
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	6%
Sans perspectives de sortie	18%
Autre / Non renseigné	-
Total	42%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁵² , service de médecine, HAD ¹⁵³ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	45%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	43%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	-
Services sociaux municipaux ou départementaux	2%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	6%
Associations ou structures internes	2%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	2%
CADA	-
Autres associations	-
Autres (GIP)	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	55%	49%	18%
Femmes	41%	46%	68%
Transgenres / intersexes	-	-	-
Mineurs	4%	5%	13%

Tableau 14 : Répartition Hommes/ Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT

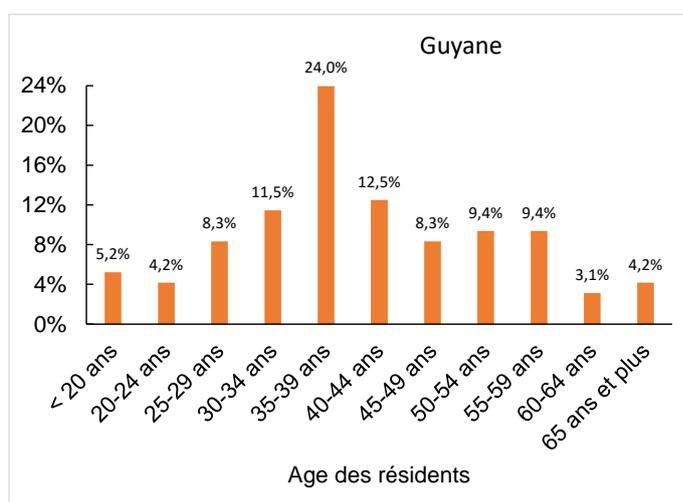


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 34%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 17%

¹⁵² ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁵³ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	79%
Divorcé(e)	2%
Veuf, Veuve	1%
Union libre	9%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	10%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	42%
Nombre total d'accompagnants	65
% d'accompagnants mineurs	77%
% de résidents avec un ou des accompagnants	35%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	0%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	-

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	14%	15%
CNI ou passeport U.E. ¹⁵⁴	-	-
Carte de résident	6%	18%
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	5%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	16%	28%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	13%	8%
Sans titre de séjour	49%	26%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹⁵⁴ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	35%	15%
Affiliation à un autre régime obligatoire	-	-
Protection universelle maladie (PUMA)	5%	59%
Aide médicale d'état (AME)	41%	23%
Aucune protection maladie	19%	3%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	37%	67%
Mutuelle	3%	-
Sans complémentaire	60%	33%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	19%	39%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	-
Emploi à temps partiel	-	-
En formation	-	3%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	4%	3%
Demandeur d'emploi	2%	59%
Retraite ou pré-retraite	3%	5%
Invalidité	-	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	1%	3%
Sans activité professionnelle	55%	8%
Sans autorisation de travailler	34%	20%
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	5%	5%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁵⁵ , indemnités journalières...)	-	5%
RSA ¹⁵⁶	9%	18%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	6%	21%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	3%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁵⁷	-	-
Revenus d'activités non déclarées	1%	5%
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	78%	44%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	12%	Originaire du département	94%
Hébergement provisoire	47%	Originaire d'un autre département de la région	4%
Sans hébergement	41%	Originaire d'une autre région	-
		Sans domiciliation	2%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁵⁵ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁵⁶ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁵⁷ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	10%
	Hébergement propre - bail glissant	5%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	10%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	8%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	10%
Autres	Etablissements pénitentiaires	3%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	31%
	Autre ou non renseigné, généralement, en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	23%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	54%
Exclusion	8%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	-
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	-

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	21%
6-12 mois	41%
12-18 mois	21%
18-24 mois	3%
> 2 ans	15%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	11,4 mois
Taux d'occupation	75%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
VIH	68%	66%
Diabètes	4%	8%
Maladies cardio-vasculaires	6%	7%
Cancers	4%	5%
Drépanocytose	4%	4%
Maladies psychiatriques ¹⁵⁸	7%	2%
Troubles neurocognitifs	1%	2%
Insuffisances rénales	-	2%
Maladies neurologiques dégénératives	1%	1%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	1%	1%
Autres	4%	1%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	41%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	25%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
VIH	66%	-	66%
Diabètes	8%	7%	15%
Maladies cardiovasculaires	7%	9%	16%
Cancers	5%	2%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

¹⁵⁸ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	4%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	4%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	3%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁵⁹

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	16%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	2%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	20%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	1%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	2%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	1%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 36 : Interventions extérieures

¹⁵⁹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Annexe 10

Bilan régional des ACT Hébergement¹⁶⁰ 2022 : Hauts-de-France

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁶¹	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁶²		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁶³		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁶⁰ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

¹⁶¹ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁶² Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁶³ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Hauts-de-France

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

11 structures sur 11 (100%) ont retourné l'enquête : ADIS (ACT 59-62), ADNSMP (l'Apparté et l'Apparté pédiatrique), ADDICTIONS France 60 (ACT de Beauvais), FONDATION DIACONESSES DE REUILLY (ACT Henri Vincent), HABITAT INSERTION (Le Phare), LA SAUVEGARDE DU NORD (ACT Étapes), LE MAIL, LE SAGITTAIRE (ACT Hélios), SATO Picardie, STOP SIDA (ACT Théraparts).

Nombre de structures	11
Nombre de places autorisées / installées	171/ 164
Nombre moyen de places par structure	15,5
Nombre de candidatures	316
Nombre de résidents présents dans l'année	193
Nombre d'admissions	62 (32% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	64

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	96%
% de places en semi-collectif	4%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	55%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	55%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	42%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	63%
3 à 6 mois	33%
6 mois à 1 an	4%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,464
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 24%

Directeur, chef de service, responsable...	13%	Administration et technique 31%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, réfèrent qualité, réfèrent admission	11%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	7%	
Médecin coordinateur	2%	Équipe de soin 38%
Infirmier	21%	
Psychologue	8%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Réfèrent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	7%	
Assistant de service social	7%	Équipe sociale 32%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	18%	
Conseiller en économie sociale et familiale	5%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	2%	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	-	Autre
Autre	-	-

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	91%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	36%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	73%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	82%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	36%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁶⁴

¹⁶⁴ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	316
Nombre moyen de candidatures par structure	29
Admissions	62
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	19,6% (1 admission pour 5,1 candidatures)
Candidatures refusées	254
% de candidatures refusées	80,4%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	13%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	4%
Hors critères médicaux	13%
En raison de conduites addictives	11%
En raison de comorbidités psychiatriques	9%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	4%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	3%
Total	44%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	10%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	19%
Total	29%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	5%
Hors critères d'âge	-
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	2%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	3%
Sans perspectives de sortie	1%
Autres / non renseigné	2%
Total	15%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁶⁵ , service de médecine, HAD ¹⁶⁶ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	22%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	25%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	27%
Services sociaux municipaux ou départementaux	5%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	13%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	2%
CADA	2%
Autres associations	5%
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	58%	66%	29%
Femmes	38%	27%	33%
Transgenres / intersexes	0,5%	1%	-
Mineurs	4%	6%	39%

Tableau 14 : Répartition Hommes/ Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT

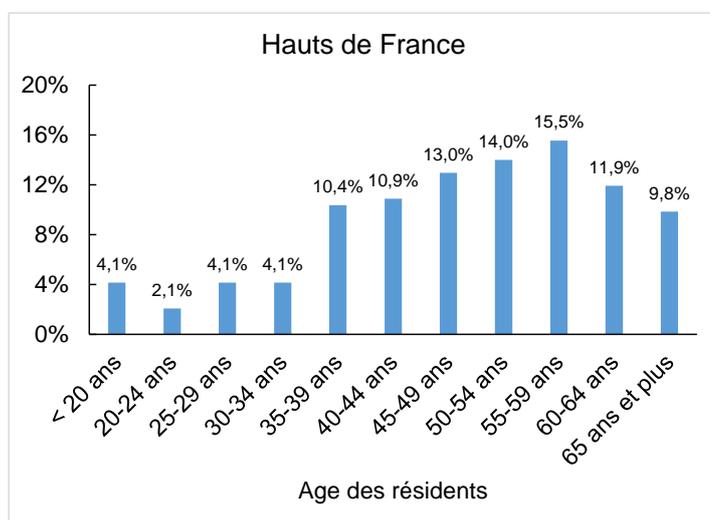


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 64%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 37%

¹⁶⁵ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁶⁶ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	66%
Divorcé(e)	16%
Veuf, Veuve	5%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	11%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	18%
Nombre total d'accompagnants	51
% d'accompagnants mineurs	45%
% de résidents avec un ou des accompagnants	17%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	14%
-------------------------------------	-----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	42%
Suspension de peine pour raison médicale	4%
Sortie de prison (libération)	54%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	67%	75%
CNI ou passeport U.E. ¹⁶⁷	0,5%	-
Carte de résident	5%	5%
Mineur étranger	3%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	0,5%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	12%	8%
Demandeur d'asile	0,5%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	5%	2%
Sans titre de séjour	7%	11%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹⁶⁷ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	51%	45%
Affiliation à un autre régime obligatoire	1%	2%
Protection universelle maladie (PUMA)	40%	47%
Aide médicale d'état (AME)	4%	3%
Aucune protection maladie	4%	3%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	72%	70%
Mutuelle	15%	22%
Sans complémentaire	14%	8%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	78%	85%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	3%
Emploi à temps partiel	2%	5%
En formation	3%	3%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	4%	2%
Demandeur d'emploi	13%	14%
Retraite ou pré-retraite	12%	19%
Invalidité	8%	9%
Inaptitude reconnue par la MDPH	8%	6%
Sans activité professionnelle	39%	30%
Sans autorisation de travailler	8%	9%
En arrêt maladie	2%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	3%	6%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁶⁸ , indemnités journalières...)	24%	30%
RSA ¹⁶⁹	22%	9%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	28%	39%
Formation rémunérée, bourse d'études	1%	2%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	3%	2%
Revenus provenant d'un tiers	1%	2%
ADA ¹⁷⁰	2%	-
Revenus d'activités non déclarées	-	2%
Autres, non renseigné	1%	-
Sans revenu	16%	9%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	15%	Originaire du département	69%
Hébergement provisoire	73%	Originaire d'un autre département de la région	14%
Sans hébergement	12%	Originaire d'une autre région	10%
		Sans domiciliation	7%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁶⁸ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁶⁹ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁷⁰ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	49%
	Hébergement propre - bail glissant	5%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	3%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	-
	Etablissement médico-social - addictologie	3%
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	2%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	3%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	25%
Autres	Etablissements pénitentiaires	5%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	2%
	Autre ou non renseigné en raison généralement d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	2%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	7%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	11%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	16%
6-12 mois	14%
12-18 mois	19%
18-24 mois	25%
> 2 ans	27%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	19,1 mois
Taux d'occupation	79%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	19%	18%
Diabètes	13%	17%
VIH	9%	11%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	8%
Maladies neurologiques dégénératives	6%	7%
Maladies cardio-vasculaires	8%	6%
Insuffisances rénales	6%	6%
Troubles neurocognitifs	7%	5%
Cirrhose, insuffisances hépatiques	4%	3%
Drépanocytose	1%	3%
Hépatite C	-	3%
Maladies psychiatriques ¹⁷¹	7%	2%
Maladies digestives	1%	2%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	1%	2%
Hépatite B	1%	2%
Maladies auto-immunes	1%	2%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	1%	-
Autres	12%	4%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	44%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	57%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

¹⁷¹ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Diabètes	17%	13%	30%
Maladies cardiovasculaires	6%	17%	23%
Cancers	18%	2%	20%
Pathologie pulmonaires chroniques	8%	7%	15%
Maladies psychiatriques...	2%	13%	15%
VIH	11%	2%	13%
Troubles neurocognitifs	5%	6%	11%
Insuffisances rénales	6%	4%	10%
Hépatites B ou C	5%	5%	10%
Obésité morbide	2%	5%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	23%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	10%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	14%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	11%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁷²

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	48%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹⁷² Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	7%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	43%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	66%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	32%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	16%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	12%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	2%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	7%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 11

Bilan régional des ACT Hébergement¹⁷³ 2022 : Martinique

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁷⁴	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁷⁵		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁷⁶		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁷³ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

¹⁷⁴ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁷⁵ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁷⁶ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Martinique

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête : CROIX-ROUGE FRANÇAISE, OVE Caraïbes.

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	32 / 32
Nombre moyen de places par structure	16
Nombre de candidatures	52
Nombre de résidents présents dans l'année	42
Nombre d'admissions	16 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	14

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	91%
% de places en semi-collectif	9%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	100%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	36%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	25%
3 à 6 mois	75%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,35
-----------------------	------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 12%

Directeur, chef de service, responsable...	21%	Administration et technique 38%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	13%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	4%	
Médecin coordinateur	1%	Équipe de soin 25%
Infirmier	23%	
Psychologue	2%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	Équipe sociale 37%
Assistant de service social	12%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	9%	
Conseiller en économie sociale et familiale	7%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	9%	Autre -
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	-
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	50%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁷⁷

¹⁷⁷ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	52
Nombre moyen de candidatures par structure	26
Admissions	16
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	31% (1 admission pour 3,3 candidatures)
Candidatures refusées	36
% de candidatures refusées	69%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	25%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Hors critères médicaux	3%
En raison de conduites addictives	6%
En raison de comorbidités psychiatriques	13%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	13%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	-
Total	38%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	28%
Total	28%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	-
Hors critères d'âge	-
Décès	3%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	3%
Sans perspectives de sortie	-
Autres / non renseigné	3%
Total	9%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

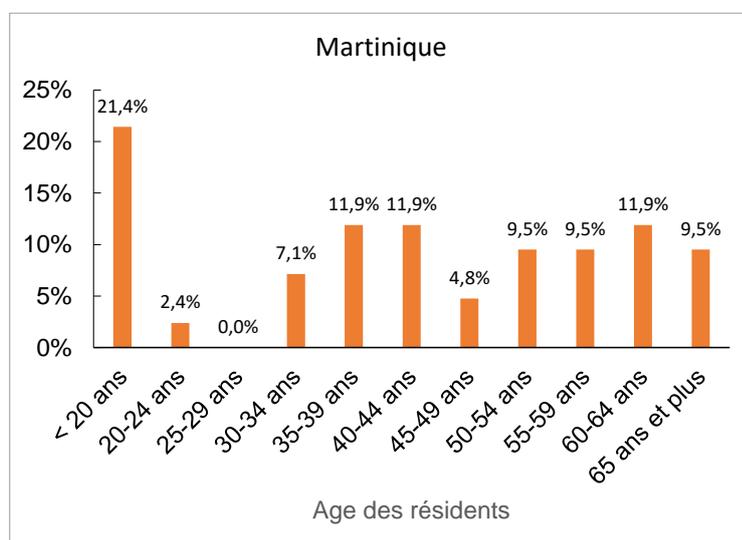
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁷⁸ , service de médecine, HAD ¹⁷⁹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	75%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	-
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	6%
Services sociaux municipaux ou départementaux	13%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	6%
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	-
CADA	-
Autres associations	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	52%	54%	-
Femmes	26%	29%	10%
Transgenres / intersexes	-	-	-
Mineurs	21%	17%	90%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 45%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 31%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁷⁸ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁷⁹ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	89%
Divorcé(e)	7%
Veuf, Veuve	-
Union libre	4%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	-

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	19%
Nombre total d'accompagnants	14
% d'accompagnants mineurs	36%
% de résidents avec un ou des accompagnants	24%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	5%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	50%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	50%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	60%	43%
CNI ou passeport U.E. ¹⁸⁰	-	-
Carte de résident	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	7%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	19%	36%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	12%	21%
Sans titre de séjour	2%	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹⁸⁰ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	45%	36%
Affiliation à un autre régime obligatoire	-	-
Protection universelle maladie (PUMA)	29%	-
Aide médicale d'état (AME)	24%	64%
Aucune protection maladie	2%	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	Manque de données	Manque de données
Mutuelle		
Sans complémentaire		

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	Manque de données	Manque de données

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	5%	7%
Emploi à temps partiel	5%	-
En formation	5%	7%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	21%	43%
Demandeur d'emploi	-	-
Retraite ou pré-retraite	10%	14%
Invalidité	2%	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	5%	-
Sans activité professionnelle	43%	29%
Sans autorisation de travailler	2%	-
En arrêt maladie	2%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	10%	7%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁸¹ , indemnités journalières...)	5%	14%
RSA ¹⁸²	24%	21%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	24%	7%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	5%	14%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ¹⁸³	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	33%	36%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	31%	Originaire du département	60%
Hébergement provisoire	59%	Originaire d'un autre département de la région	-
Sans hébergement	10%	Originaire d'une autre région	40%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁸¹ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁸² RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁸³ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	18%
	Hébergement propre - bail glissant	-
	Retour en famille de manière durable	27%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	18%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	27%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	9%
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	-
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	-
Exclusion	-

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	7%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	21%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	29%
6-12 mois	21%
12-18 mois	21%
18-24 mois	14%
> 2 ans	14%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	Manque de données
Taux d'occupation	90%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	25%	31%
VIH	21%	31%
Diabètes	10%	7%
Troubles neurocognitifs	2%	7%
Maladies psychiatriques ¹⁸⁴	13%	5%
Drépanocytose	4%	5%
Maladies cardio-vasculaires	8%	2%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	2%
Insuffisances rénales	2%	2%
Cirrhoses, insuffisances hépatiques	6%	-
Autres	6%	7%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	33%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	36%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

¹⁸⁴ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Cancers	31%	2%	33%
VIH	31%	-	31%
Maladies psychiatriques...	5%	16%	21%
Maladies cardiovasculaires	2%	12%	14%
Diabètes	7%	3%	10%
Pathologie pulmonaires chroniques	2%	8%	10%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	29%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	21%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	14%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	-

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁸⁵

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	Manque de données
--	-------------------

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹⁸⁵ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	-
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	14%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	41%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	24%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	-
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	2%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	5%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 12

Bilan régional des ACT Hébergement¹⁸⁶ 2022 : Normandie

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ¹⁸⁷	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ¹⁸⁸		% de résidents avec une toxicomanie ¹⁸⁹		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁸⁶ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

¹⁸⁷ Hors addictions, alcool et handicaps

¹⁸⁸ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

¹⁸⁹ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Normandie

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

10 structures sur 10 (100%) ont retourné l'enquête : ACT L'ABRI, ACT ADSEAM (Avranches, Cherbourg), ACT LA BOUSSOLE, CROIX-ROUGE FRANÇAISE, ASSOCIATION FEMMES, ŒUVRE NORMANDE DES MERES, ACT OPPELIA Nautilia, ACT LA PASSERELLE, ACT YSOS.

Nombre de structures	10
Nombre de places autorisées / installées	162 / 141
Nombre moyen de places par structure	16,2
Nombre de candidatures	316
Nombre de résidents présents dans l'année	175
Nombre d'admissions	58 (33% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	45

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	93%
% de places en semi-collectif	7%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	60%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	50%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	26%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	62%
3 à 6 mois	33%
6 mois à 1 an	5%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,461
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 8%

Directeur, chef de service, responsable...	12%	Administration et technique 35%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	12%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	13%	
Médecin coordinateur	3%	Équipe de soin 34%
Infirmier	23%	
Psychologue	3%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	5%	
Assistant de service social	8%	Équipe sociale 28%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	13%	
Conseiller en économie sociale et familiale	4%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	3%	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	2%	Autre
Autre	-	2%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	33%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	45%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	22%

Tableau 7 : Équipe salariale¹⁹⁰

¹⁹⁰ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	316
Nombre moyen de candidatures par structure	31,6
Admissions	58
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	18,4% (1 admission pour 5,4 candidatures)
Candidatures refusées	258
% de candidatures refusées	81,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	27%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Hors critères médicaux	15%
En raison de conduites addictives	2%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	4%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	1%
Total	27%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	10%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	16%
Total	26%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	2%
Hors critères d'âge	2%
Décès du candidat	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	6%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	6%
Sans perspective de sortie	1%
Autres / non renseigné	1%
Total	20%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

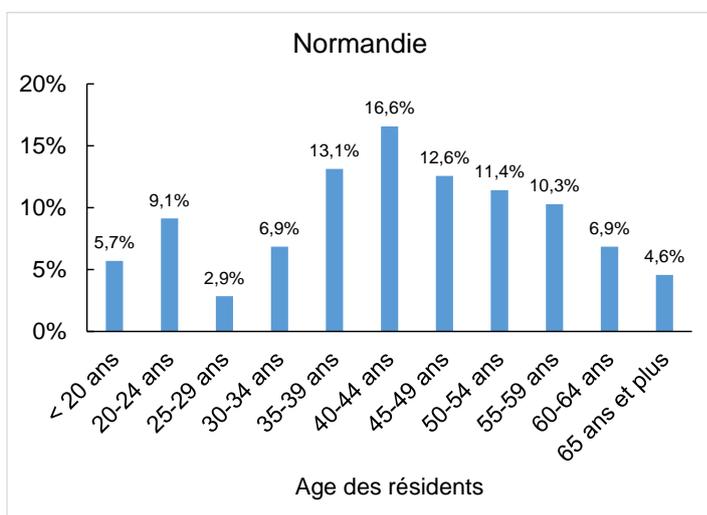
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ¹⁹¹ , service de médecine, HAD ¹⁹² , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	33%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	28%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	12%
Services sociaux municipaux ou départementaux	9%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	4%
Associations d'aide aux malades	2%
Associations ou structures internes	2%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	4%
CADA	7%
Autres associations	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	63%	64%	57%
Femmes	32%	32%	9%
Transgenres / intersexes	2%	0,3%	-
Mineurs	3%	4%	35%

Tableau 14 : Répartition Hommes /Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 46%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 22%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

¹⁹¹ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

¹⁹² HAD : Hospitalisation à Domicile

élibataire	65%
Divorcé(e)	14%
Veuf, Veuve	2%
Union libre	3%
Pacsé(e)	1%
Marié(e)	15%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	11%
Nombre total d'accompagnants	61
% d'accompagnants mineurs	49%
% de résidents avec un ou des accompagnants	21%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	29%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	71%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	56%	58%
CNI ou passeport U.E. ¹⁹³	1%	2%
Carte de résident	2%	9%
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	7%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	11%	16%
Demandeur d'asile	1%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	3%	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	7%	2%
Sans titre de séjour	15%	7%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

¹⁹³ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	17%	29%
Affiliation à un autre régime obligatoire	3%	-
Protection universelle maladie (PUMA)	62%	60%
Aide médicale d'état (AME)	12%	9%
Aucune protection maladie	5%	2%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	68%	72%
Mutuelle	14%	19%
Sans complémentaire	18%	9%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	67%	69%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	3%	11%
Emploi à temps partiel	2%	5%
En formation	6%	5%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	4%	9%
Demandeur d'emploi	10%	7%
Retraite ou pré-retraite	5%	7%
Invalidité	2%	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	8%	9%
Sans activité professionnelle	39%	43%
Sans autorisation de travailler	21%	5%
En arrêt maladie	1%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	5%	13%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ¹⁹⁴ , indemnités journalières...)	18%	11%
RSA ¹⁹⁵	18%	16%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	23%	38%
Formation rémunérée, bourse d'études	6%	2%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	2%	2%
Revenus provenant d'un tiers	1%	-
ADA ¹⁹⁶	2%	-
Revenus d'activités non déclarées	-	4%
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	26%	13%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	7%	Originaire du département	93%
Hébergement provisoire	70%	Originaire d'un autre département de la région	5%
Sans hébergement	23%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

¹⁹⁴ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

¹⁹⁵ RSA : Revenu de Solidarité Active

¹⁹⁶ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	44%
	Hébergement propre - bail glissant	12%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	7%
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	5%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	2%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	2%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	16%
Autres	Etablissements pénitentiaires	2%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné, généralement, en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	7%
	Sans solution	2%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	9%
Exclusion	2%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	1%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	4%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	19%
6-12 mois	19%
12-18 mois	25%
18-24 mois	6%
> 2 ans	31%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	23,3 mois
Taux d'occupation	88%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Maladies psychiatriques ¹⁹⁷	24%	16%
Diabètes	12%	12%
VIH	12%	10%
Cancers	12%	9%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	6%	9%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	7%
Insuffisances rénales	3%	7%
Troubles neurocognitifs	5%	6%
Cirrhose, insuffisances hépatiques	3%	3%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	2%	3%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	2%
Hépatite B ou C	3%	2%
Maladies auto-immunes	1%	2%
Maladies digestives	0,4%	2%
Maladies cardio-vasculaires	3%	1%
Ethylisme	2%	1%
Autres	6%	8%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	43%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	44%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

¹⁹⁷ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	16%	10%	26%
Maladies cardiovasculaires	1%	17%	18%
Diabètes	12%	4%	16%
VIH	10%	2%	12%
Cancers	9%	2%	11%
Pathologie pulmonaires chroniques	7%	4%	11%
Troubles neurocognitifs	6%	3%	9%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	30%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	14%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	19%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	13%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT¹⁹⁸

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	43%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

¹⁹⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	-
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	44%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	6%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	11%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	31%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	10%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 13

Bilan régional des ACT Hébergement¹⁹⁹ 2022 : Nouvelle-Aquitaine

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²⁰⁰	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ²⁰¹		% de résidents avec une toxicomanie ²⁰²		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

¹⁹⁹ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

²⁰⁰ Hors addictions, alcool et handicaps

²⁰¹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²⁰² Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Nouvelle-Aquitaine

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 99% des places ACT.

17 structures sur 18 (94%) ont retourné l'enquête : BIZIA (ACT et ACT PSY), ACT LA SAUVEGARDE 47, ACT 64, CAMINANTE ACT La source, C.H. ESQUIROL (ACT d'addictologie et ACT RPS), C.H. La Valette, FONDATION DIACONESSES DE REUILLY ACT PSY Gaïa 17, UDAF 16 ACT de la Charente, ASD - ASSOCIATION DE SOUTIEN DE LA DORDOGNE, AURORE, CORDIA (ACT La Rochelle, Niort, Poitiers), LA CASE ACT Les « apparts », GROUPE SOS Solidarités ACT Bordeaux.

Nombre de structures	17
Nombre de places autorisées / installées	243 / 239
Nombre moyen de places par structure	14,3
Nombre de candidatures	493
Nombre de résidents présents dans l'année	330
Nombre d'admissions	125 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	128

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	81%
% de places en semi-collectif	15%
% de places en collectif	4%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	65%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	65%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	45%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	62%
3 à 6 mois	32%
6 mois à 1 an	6%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,443
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 17%

Directeur, chef de service, responsable...	11%	Administration et technique 21%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	5%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	5%	
Médecin coordinateur	4%	Équipe de soin 37%
Infirmier	18%	
Psychologue	4%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	2%	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	9%	
Assistant de service social	9%	Équipe sociale 36%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	20%	
Conseiller en économie sociale et familiale	3%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	4%	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	5%	Autre
Autre	-	5%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	94%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	71%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	41%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	65%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	82%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	17%

Tableau 7 : Équipe salariale²⁰³

²⁰³ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	493
Nombre moyen de candidatures par structure	29,0
Admissions	125
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	25,4% (1 admission pour 3,9 candidatures)
Candidatures refusées	368
% de candidatures refusées	74,6%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	18%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	3%
Hors critères médicaux	19%
En raison de conduites addictives	11%
En raison de comorbidités psychiatriques	5%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	5%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	1%
Total	44%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	3%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	16%
Total	19%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	11%
Hors critères d'âge	1%
Décès du candidat	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	3%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La personne est sans perspective de sortie	0,3%
Autres / non renseigné	1%
Total	18%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

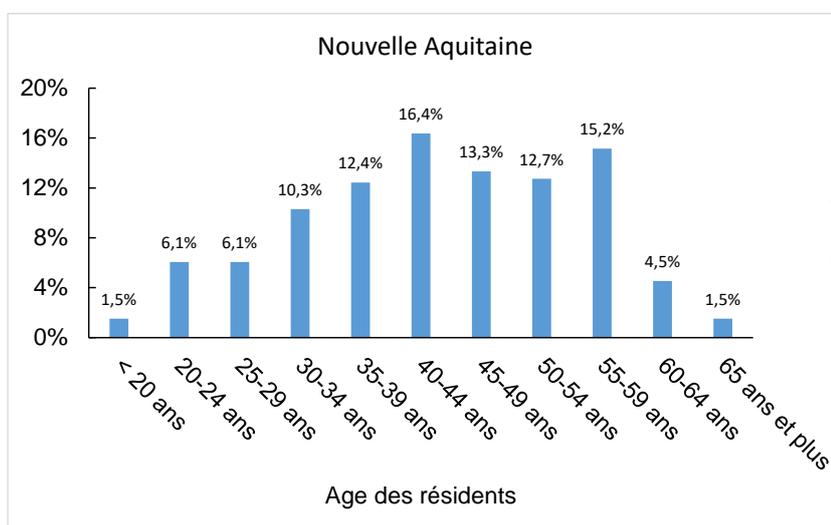
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²⁰⁴ , service de médecine, HAD ²⁰⁵ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	41%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	17%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	8%
Services sociaux municipaux ou départementaux	8%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	15%
Associations d'aide aux malades	3%
Associations ou structures internes	5%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	4%
CADA	-
Autres associations	-
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	72%	72%	37%
Femmes	27%	27%	63%
Transgenres / intersexes	0,3%	0,8%	-
Mineurs	1%	-	-

Tableau 14 : Répartition Hommes/ Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 47%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 21%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²⁰⁴ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²⁰⁵ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	75%
Divorcé(e)	10%
Veuf, Veuve	2%
Union libre	7%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	5%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	2%
Nombre total d'accompagnants	33
% d'accompagnants mineurs	58%
% de résidents avec un ou des accompagnants	8%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	11%
-------------------------------------	-----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	36%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	64%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	77%	79%
CNI ou passeport U.E. ²⁰⁶	1%	2%
Carte de résident	2%	5%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	2%	2%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	7%	6%
Demandeur d'asile	1%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	1%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	5%	3%
Sans titre de séjour	4%	3%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

²⁰⁶ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	60%	57%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	3%
Protection universelle maladie (PUMA)	22%	34%
Aide médicale d'état (AME)	13%	4%
Aucune protection maladie	2%	2%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	61%	69%
Mutuelle	24%	24%
Sans complémentaire	15%	7%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	74%	76%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	4%	5%
Emploi à temps partiel	3%	4%
En formation	1%	2%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1%	1%
Demandeur d'emploi	11%	12%
Retraite ou pré-retraite	2%	2%
Invalidité	12%	12%
Inaptitude reconnue par la MDPH	16%	21%
Sans activité professionnelle	45%	40%
Sans autorisation de travailler	3%	2%
En arrêt maladie	0,3%	-
Autre	1%	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	4%	6%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²⁰⁷ , indemnités journalières...)	16%	15%
RSA ²⁰⁸	22%	20%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	39%	47%
Formation rémunérée, bourse d'études	0,3%	1%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	1%
Revenus provenant d'un tiers	1%	-
ADA ²⁰⁹	3%	1%
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	14%	10%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	17%	Originaire du département	88%
Hébergement provisoire	63%	Originaire d'un autre département de la région	4%
Sans hébergement	20%	Originaire d'une autre région	5%
		Sans domiciliation	4%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²⁰⁷ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²⁰⁸ RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁰⁹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	36%
	Hébergement propre - bail glissant	12%
	Retour en famille de manière durable	5%
	Etablissement médico-social - handicap	1%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	2%
	Etablissement médico-social - addictologie	1%
	Hôpital psychiatrique	3%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	2%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	10%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	22%
Autres	Etablissements pénitentiaires	1%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné, généralement, en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	4%
	Sans solution	2%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	12%
Exclusion	8%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	2%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	5%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	21%
6-12 mois	29%
12-18 mois	17%
18-24 mois	7%
> 2 ans	25%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	16,7 mois
Taux d'occupation	86%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Maladies psychiatriques ²¹⁰	31%	28%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	16%	24%
Cancers	9%	12%
VIH	7%	10%
Diabètes	4%	6%
Maladies cardio-vasculaires	4%	3%
Insuffisances rénales	3%	3%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	2%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	2%
Ethylisme	4%	1%
Troubles neurocognitifs	3%	1%
Hépatite B ou C	2%	1%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	2%	1%
Maladies digestives	1%	1%
Drépanocytose	-	1%
Cirrhose, insuffisances hépatiques ...	1%	0,3%
Maladies auto-immunes	1%	0,3%
Autres	7%	5%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	56%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	46%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

²¹⁰ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	28%	25%	53%
Cancers	12%	3%	15%
VIH	10%	1%	11%
Maladies cardiovasculaires	3%	7%	10%
Diabètes	6%	3%	9%
Pathologie pulmonaires chroniques	2%	6%	8%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	46%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	37%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	39%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	20%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²¹¹

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	46%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

²¹¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	2%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	9%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	49%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	12%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	4%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	12%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	7%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	3%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 14

Bilan régional des ACT Hébergement²¹² 2022 : Occitanie

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²¹³	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ²¹⁴		% de résidents avec une toxicomanie ²¹⁵		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²¹² Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

²¹³ Hors addictions, alcool et handicaps

²¹⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²¹⁵ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Occitanie

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

18 structures sur 18 (100%) ont retourné l'enquête : ACT PSY les Horizons de Regain (ADAGES), ACT Embellie (AERS), ACT de Mende et ACT 34 (ADDICTIONS France), ACT Tempo (CEIIS), LA CLEDE, ACT PAGE, ACT du Gers (REGAR), ACT Carcassonne – Perpignan – Lou Cantou (Groupe SOS Solidarités), ACT SAMARIE Béziers – Castres – Montauban – Antenne Pamiers – Toulouse et Saint-Gaudens (UCRM), ACT ASSOCIATION VILLAGE DOUZE.

Nombre de structures	18
Nombre de places autorisées / installées	342 / 331
Nombre moyen de places par structure	19,0
Nombre de candidatures	1006
Nombre de résidents présents dans l'année	467
Nombre d'admissions	178 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	153

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	76%
% de places en semi-collectif	22%
% de places en collectif	2%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	50%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	39%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	23%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	60%
3 à 6 mois	33%
6 mois à 1 an	7%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,459
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 23%

Directeur, chef de service, responsable...	10%	Administration et technique 24%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	7%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	7%	
Médecin coordinateur	2%	Équipe de soin 34%
Infirmier	23%	
Psychologue	2%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	7%	Équipe sociale 41%
Assistant de service social	5%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	25%	
Conseiller en économie sociale et familiale	5%	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	6%	Autre 2%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	2%	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	95%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	95%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	44%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	28%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	22%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	44%

Tableau 7 : Équipe salariale²¹⁶

²¹⁶ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	1006
Nombre moyen de candidatures par structure	55,9
Admissions	178
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	17,7% (1 admission pour 5,7 candidatures)
Candidatures refusées	828
% de candidatures refusées	82,3%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	25%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	2%
Hors critères médicaux	18%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	4%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	4%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut-être assurée, pas suffisamment autonome...	5%
Total	38%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	9%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	18%
Total	27%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	4%
Hors critères d'âge	0,1%
Décès	2%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	3%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
Sans perspective de sortie	1%
Autres / non renseigné	0,3%
Total	10%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²¹⁷ , service de médecine, HAD ²¹⁸ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	43%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	15%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	11%
Services sociaux municipaux ou départementaux	8%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	4%
Associations d'aide aux malades	2%
Associations ou structures internes	3%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	4%
CADA	10%
Autres associations	1%
Autres (CPAM, mission locale, Samu Social)	3%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	65%	71%	46%
Femmes	32%	26%	41%
Transgenres / intersexes	0,6%	1%	-
Mineurs	3%	2%	13%

Tableau 14 : Répartition Hommes/ Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT

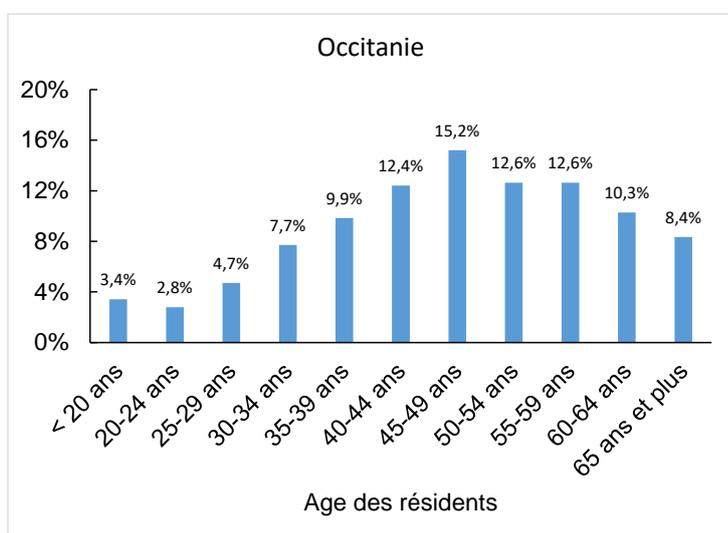


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 59%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 31%

²¹⁷ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²¹⁸ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	63%
Divorcé(e)	15%
Veuf, Veuve	4%
Union libre	2%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	16%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	13%
Nombre total d'accompagnants	74
% d'accompagnants mineurs	40%
% de résidents avec un ou des accompagnants	16%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	45%
Suspension de peine pour raison médicale	5%
Sortie de prison (libération)	50%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	46%	55%
CNI ou passeport U.E. ²¹⁹	2%	2%
Carte de résident	3%	6%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	2%	4%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	8%	16%
Demandeur d'asile	5%	1%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	4%	3%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	9%	3%
Sans titre de séjour	19%	10%
Autres	2%	1%

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

²¹⁹ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	39%	38%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	3%
Protection universelle maladie (PUMA)	39%	51%
Aide médicale d'état (AME)	14%	8%
Aucune protection maladie	6%	1%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	63%	77%
Mutuelle	13%	16%
Sans complémentaire	24%	7%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	67%	82%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	4%
Emploi à temps partiel	0,4%	2%
En formation	3%	4%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	0,2%	2%
Demandeur d'emploi	6%	11%
Retraite ou pré-retraite	8%	9%
Invalidité	6%	7%
Inaptitude reconnue par la MDPH	8%	15%
Sans activité professionnelle	45%	38%
Sans autorisation de travailler	22%	7%
En arrêt maladie	0,2%	-
Autre	0,2%	2%

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	2%	5%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²²⁰ , indemnités journalières...)	16%	16%
RSA ²²¹	10%	10%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	27%	50%
Formation rémunérée, bourse d'études	0,2%	1%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	0,4%	2%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ²²²	1%	1%
Revenus d'activités non déclarées	1%	-
Autres, non renseigné	-	1%
Sans revenu	38%	14%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	7%	Originaire du département	86%
Hébergement provisoire	73%	Originaire d'un autre département de la région	7%
Sans hébergement	20%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	3%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²²⁰ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²²¹ RSA : Revenu de Solidarité Active

²²² ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	54%
	Hébergement propre - bail glissant	5%
	Retour en famille de manière durable	-
	Etablissement médico-social - handicap	1%
	Etablissement médico-social – personnes âgées	2%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	3%
	Etablissement médico-social - addictologie	1%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	6%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	11%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	11%
Autres	Etablissements pénitentiaires	2%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	2%
	Autre ou non renseigné en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	-
	Ne sait pas / sans solution	2%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	7%
Exclusion	2%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	15%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	18%
6-12 mois	21%
12-18 mois	23%
18-24 mois	13%
> 2 ans	26%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	17,9 mois
Taux d'occupation	93%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	16%	24%
VIH	8%	13%
Diabètes	8%	9%
Maladies cardio-vasculaires	10%	8%
Maladies psychiatriques ²²³	9%	6%
Pathologies pulmonaires chroniques	7%	6%
Insuffisances rénales	5%	6%
Cirrhoses, insuffisances hépatiques	6%	4%
Maladies digestives	3%	4%
Troubles neurocognitifs	4%	3%
Maladies hématologiques	1%	3%
Maladies neurologiques dégénératives	5%	3%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	1%	2%
Hépatite B ou C	1%	2%
Maladies auto-immunes	1%	1%
Maladies hématologiques	1%	1%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	6%	0,4%
Autres	8%	4%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	46%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	72%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

²²³ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Cancers	24%	4%	28%
Maladies psychiatriques...	6%	19%	25%
Maladies cardiovasculaires	8%	16%	24%
Diabètes	9%	7%	16%
Pathologie pulmonaires chroniques	6%	9%	15%
VIH	13%	1%	14%
Trouble neurocognitifs	3%	7%	10%
Insuffisance rénales	6%	3%	9%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	27%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	14%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	16%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	9%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²²⁴

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	45%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

²²⁴ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	4%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	28%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	55%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	30%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	12%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	20%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	27%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	1%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 15

Bilan régional des ACT Hébergement²²⁵ 2022 : Pays de la Loire

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²²⁶	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ²²⁷		% de résidents avec une toxicomanie ²²⁸		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²²⁵ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

²²⁶ Hors addictions, alcool et handicaps

²²⁷ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²²⁸ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Pays de la Loire

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

6 structures sur 6 (100%) ont retourné l'enquête : AURORE, MONTJOIE (ACT 44, ACT 49, ACT 72), ENOSIA, VISTA.

Nombre de structures	6
Nombre de places autorisées / installées	119 / 104
Nombre moyen de places par structure	19,8
Nombre de candidatures	358
Nombre de résidents présents dans l'année	146
Nombre d'admissions	63 (43% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	53

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	81%
% de places en semi-collectif	13%
% de places en collectif	6%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	83%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	83%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	55%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	65%
3 à 6 mois	8%
6 mois à 1 an	27%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,418
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 31%

Directeur, chef de service, responsable...	11%	Administration et technique 24%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	10%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	3%	
Médecin coordinateur	3%	Équipe de soin 41%
Infirmier	31%	
Psychologue	1%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	6%	Équipe sociale 30%
Assistant de service social	6%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	7%	
Conseiller en économie sociale et familiale	14%	
Médiateur en santé	3%	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	-	Autre 5%
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	-	
Autre	5%	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	60%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	27%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	40%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	60%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	60%

Tableau 7 : Équipe salariale²²⁹

²²⁹ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	358
Nombre moyen de candidatures par structure	59,7
Admissions	63
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	17,6% (1 admission pour 5,7 candidatures)
Candidatures refusées	295
% de candidatures refusées	82,4%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	10%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	6%
Hors critères médicaux	23%
En raison de conduites addictives	7%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	8%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	18%
Total	64%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	1%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	14%
Total	15%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	2%
Hors critères d'âge	-
Décès du candidat	5%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	3%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
Autres / non renseigné	-
Total	11%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

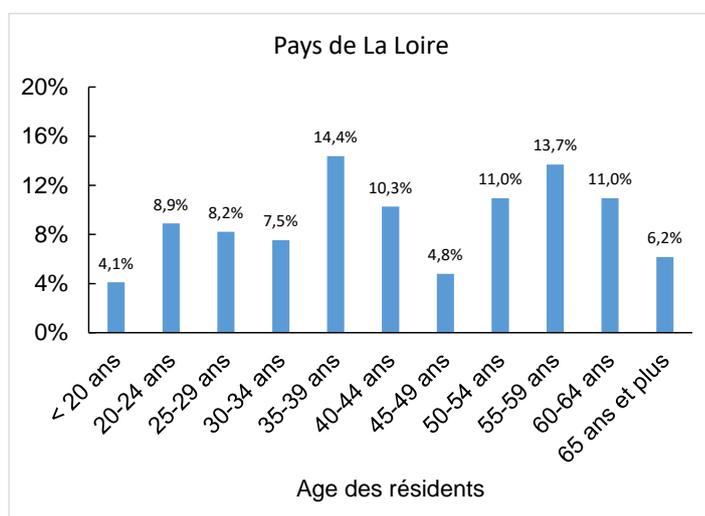
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²³⁰ , service de médecine, HAD ²³¹ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	48%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	5%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	10%
Services sociaux municipaux ou départementaux	13%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	4%
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	7%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	-
CADA	10%
Autres associations	-
Autres	2%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	64%	64%	42%
Femmes	33%	34%	53%
Transgenres / intersexes	-	-	-
Mineurs	3%	2%	5%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Transgenres et Intersexes/Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 47%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 31%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²³⁰ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²³¹ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	57%
Divorcé(e)	13%
Veuf, Veuve	4%
Union libre	6%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	20%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	22%
Nombre total d'accompagnants	46
% d'accompagnants mineurs	59%
% de résidents avec un ou des accompagnants	27%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	25%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	75%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	26%	40%
CNI ou passeport U.E. ²³²	4%	-
Carte de résident	4%	2%
Mineur étranger	1%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	4%	6%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	13%	23%
Demandeur d'asile	7%	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	3%	4%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	14%	2%
Sans titre de séjour	22%	23%
Autres	1%	1%

Tableau 19 : Situation administratives des résidents présents en ACT

²³² U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	31%	43%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	-
Protection universelle maladie (PUMA)	38%	32%
Aide médicale d'état (AME)	23%	19%
Aucune protection maladie	6%	6%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	69%	58%
Mutuelle	7%	25%
Sans complémentaire	24%	17%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	48%	70%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	17%
Emploi à temps partiel	3%	9%
En formation	1%	2%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	2%	2%
Demandeur d'emploi	10%	8%
Retraite ou pré-retraite	3%	2%
Invalidité	3%	4%
Inaptitude reconnue par la MDPH	13%	15%
Sans activité professionnelle	25%	23%
Sans autorisation de travailler	40%	19%
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	2%	26%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²³³ , indemnités journalières...)	8%	4%
RSA ²³⁴	14%	8%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	19%	36%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ²³⁵	12%	2%
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	44%	24%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	3%	Originaire du département	86%
Hébergement provisoire	66%	Originaire d'un autre département de la région	7%
Sans hébergement	31%	Originaire d'une autre région	1%
		Sans domiciliation	7%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²³³ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²³⁴ RSA : Revenu de Solidarité Active

²³⁵ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	43%
	Hébergement propre - bail glissant	13%
	Retour en famille de manière durable	2%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	2%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	-
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	32%
Autres	Etablissements pénitentiaires	2%
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné, généralement, en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	6%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	11%
Exclusion	4%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	4%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	11%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	14%
6-12 mois	21%
12-18 mois	35%
18-24 mois	15%
> 2 ans	15%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	15,7 mois
Taux d'occupation	84%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	20%	14%
Diabètes	11%	14%
Insuffisances rénales	8%	13%
VIH	8%	12%
Maladies cardio-vasculaires	6%	7%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	8%	6%
Maladies psychiatriques ²³⁶	7%	6%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	4%
Hépatite B ou C	2%	4%
Troubles neurocognitifs	2%	4%
Maladies digestives	5%	3%
Pathologies pulmonaires chroniques	4%	2%
Maladies rhumatismales	3%	2%
Drépanocytose	1%	1%
Maladies auto-immunes	1%	1%
Cirrhose, insuffisances hépatiques	1%	1%
Maladies hématologiques	1%	1%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	4%	-
Autres	6%	5%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	57%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	51%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

²³⁶ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Diabètes	14%	16%	30%
Maladies psychiatriques...	6%	13%	19%
Insuffisances rénales	13%	5%	18%
Maladies cardiovasculaires	7%	9%	16%
Cancers	14%	-	14%
VIH	12%	-	12%
Troubles neurocognitifs	4%	3%	7%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	6%	-	6%
Hépatite B ou C ²³⁷	4%	2%	6%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	15%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	4%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	12%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	4%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²³⁸

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	34%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

²³⁷ En négligeant les coinfections VHB/VHC

²³⁸ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	1%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	15%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	36%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	25%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	7%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	15%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	33%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	11%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 16

Bilan régional des ACT Hébergement²³⁹ 2022 : Provence-Alpes-Côte d'Azur

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²⁴⁰	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ²⁴¹		% de résidents avec une toxicomanie ²⁴²		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²³⁹ Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

²⁴⁰ Hors addictions, alcool et handicaps

²⁴¹ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²⁴² Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

Provence-Alpes-Côte d'azur

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

16 structures sur 16 (100%) ont retourné l'enquête : ACT ADSEAAV, ACT 04 de l'APPASE, ACT EN CHEMIN, ACT FONDATION DE NICE, ACT 05 (FONDATION ÉDITH SELTZER), ACT 13 - ACT Le Marabout - ACT Vaucluse (HAS), ACT MAAVAR OFEK, ACT OLBIA VAR APPARTEMENTS, ACT PROMO SOINS (Toulon, données incomplètes), (Fréjus, données incomplètes), ACT 13 – ACT 84 – ACT de Nice (GROUPE SOS Solidarités), ACT SOUSTO (ARS – ASSOCIATION POUR LA READAPTATION SOCIALE).

Nombre de structures	16
Nombre de places autorisées / installées	341 / 328
Nombre moyen de places par structure	21,3
Nombre de candidatures	802
Nombre de résidents présents dans l'année	425
Nombre d'admissions	136 (32% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	145

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	71%
% de places en semi-collectif	27%
% de places en collectif	2%

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	73%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après la sortie dans l'année	73%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	48%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	50%
3 à 6 mois	28%
6 mois à 1 an	22%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,453
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 23%

Directeur, chef de service, responsable...	12%	Administration et technique 34%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	12%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	10%	
Médecin coordinateur	4%	Équipe de soin 30%
Infirmier	16%	
Psychologue	4%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	6%	
Assistant de service social	5%	Équipe sociale 36%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	15%	
Conseiller en économie sociale et familiale	4%	
Médiateur santé pair	1%	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	11%	
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	1%	Autre
Autre	-	1%

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	87%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	67%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	27%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	47%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	73%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	40%

Tableau 7 : Équipe salariale²⁴³

²⁴³ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	802
Nombre moyen de candidatures par structure	50,1
Admissions	136
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	17,0% (1 admission pour 5,9 candidatures)
Candidatures refusées	666
% de candidatures refusées	83,0%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	17%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	11%
Hors critères médicaux	39%
En raison de conduites addictives	1%
En raison de comorbidités psychiatriques	3%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	2%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	2%
Total	58%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	2%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	10%
Total	12%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	3%
Hors critères d'âge	2%
Décès du candidat	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	4%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	3%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
Autre / Non renseigné	-
Total	13%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

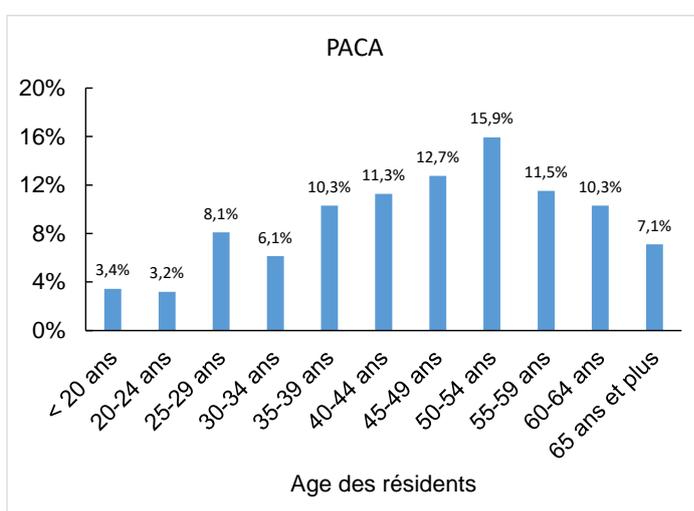
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²⁴⁴ , service de médecine, HAD ²⁴⁵ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	43%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	16%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	14%
Services sociaux municipaux ou départementaux	13%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	1%
Associations d'aide aux malades	2%
Associations ou structures internes	7%
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	2%
CADA	-
Autres associations	2%
Autres	1%

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	72%	70%	67%
Femmes	27%	29%	33%
Transgenres / intersexes	0,2%	1%	-
Mineurs	1%	-	-

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Transgenres et Intersexes/Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 58%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 29%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²⁴⁴ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²⁴⁵ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	70%
Divorcé(e)	17%
Veuf, Veuve	3%
Union libre	3%
Pacsé(e)	1%
Marié(e)	7%

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	1%
Nombre total d'accompagnants	51
% d'accompagnants mineurs	55%
% de résidents avec un ou des accompagnants	7%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	25%
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	75%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	59%	75%
CNI ou passeport U.E. ²⁴⁶	4%	3%
Carte de résident	8%	5%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	2%	3%
Titre de séjour au titre de l'état de santé	6%	5%
Demandeur d'asile	1%	1%
Autorisation provisoire de séjour (APS)	2%	2%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	6%	2%
Sans titre de séjour	12%	4%
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

²⁴⁶ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	65%	77%
Affiliation à un autre régime obligatoire	1%	1%
Protection universelle maladie (PUMA)	20%	18%
Aide médicale d'état (AME)	13%	4%
Aucune protection maladie	2%	1%

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	60%	70%
Mutuelle	16%	23%
Sans complémentaire	24%	7%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	71%	83%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	2%	5%
Emploi à temps partiel	3%	5%
En formation	1%	1%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	1%	3%
Demandeur d'emploi	7%	5%
Retraite ou pré-retraite	4%	5%
Invalidité	5%	5%
Inaptitude reconnue par la MDPH	4%	5%
Sans activité professionnelle	67%	65%
Sans autorisation de travailler	5%	1%
En arrêt maladie	1%	-
Autre	0,3%	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	4%	6%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²⁴⁷ , indemnités journalières...)	19%	24%
RSA ²⁴⁸	20%	11%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	24%	44%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	1%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	1%	1%
Revenus provenant d'un tiers	0,2%	1%
ADA ²⁴⁹	1%	1%
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	0,2%	-
Sans revenu	31%	11%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	11%	Originaire du département	87%
Hébergement provisoire	55%	Originaire d'un autre département de la région	4%
Sans hébergement	34%	Originaire d'une autre région	4%
		Sans domiciliation	5%

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²⁴⁷ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²⁴⁸ RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁴⁹ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	51%
	Hébergement propre - bail glissant	12%
	Retour en famille de manière durable	1%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	2%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	5%
	Etablissement médico-social - addictologie	1%
	Hôpital psychiatrique	2%
	Etablissement de santé (hôpital ...)	3%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	3%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	15%
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné en raison, généralement, d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	3%
	Sans solution	3%

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	12%
Exclusion	10%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	5%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	16%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	21%
6-12 mois	18%
12-18 mois	13%
18-24 mois	12%
> 2 ans	36%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	22,2 mois
Taux d'occupation	87%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	24%	20%
VIH	9%	14%
Maladies psychiatriques ²⁵⁰	13%	13%
Maladies cardio-vasculaires	7%	8%
Diabète	8%	7%
Insuffisances rénales	4%	5%
Pathologies pulmonaires chroniques	3%	5%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	4%	3%
Hépatite B ou C	5%	2%
Cirrhose, insuffisances hépatiques	3%	2%
Troubles neurocognitifs	3%	2%
Maladies digestives	2%	2%
Maladies rhumatismales	2%	2%
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	2%	1%
Maladies neurologiques dégénératives	3%	1%
Maladies auto-immunes	1%	1%
Maladies dermatologiques	1%	1%
Maladies hématologiques	1%	1%
Drépanocytose	1%	1%
Autres	5%	9%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	54%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	59%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

²⁵⁰ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	13%	21%	34%
Cancers	20%	3%	23%
Maladies cardiovasculaires	8%	10%	18%
VIH	14%	2%	16%
Diabètes	7%	6%	13%
Maladies pulmonaires chroniques	5%	5%	10%
Insuffisances rénales	5%	2%	7%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	33%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	22%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	24%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	8%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²⁵¹

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	34%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

²⁵¹ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	2%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	20%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	61%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	19%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	3%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	4%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	12%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	13%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	6%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 17

Bilan régional des ACT Hébergement²⁵² 2022 : La Réunion

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²⁵³
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique
% de résidents dépendants à l'alcool ²⁵⁴		% de résidents avec une toxicomanie ²⁵⁵		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²⁵² Les ACT hors les murs ne font pas partie de ce bilan (et sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs)

²⁵³ Hors addictions, alcool et handicaps

²⁵⁴ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²⁵⁵ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

La Réunion

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

2 structures sur 2 (100%) ont retourné l'enquête : ASETIS, RIVE.

Nombre de structures	2
Nombre de places autorisées / installées	45 / 45
Nombre moyen de places par structure	22,5
Nombre de candidatures	93
Nombre de résidents présents dans l'année	64
Nombre d'admissions	24 (38% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	25

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	100%
% de places en semi-collectif	-
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	50%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après la sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	72%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	83%
3 à 6 mois	17%
6 mois à 1 an	-

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,492
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Turn-over du personnel : 23%

Directeur, chef de service, responsable...	9%	Administration et technique 29%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	11%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	9%	
Médecin coordinateur	3%	Équipe de soin 28%
Infirmier	20%	
Psychologue	5%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	-	
Référent ETP	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	-	Équipe sociale 44%
Assistant de service social	18%	
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	8%	
Conseiller en économie sociale et familiale	-	
Conseiller emploi et insertion	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	18%	Autre -
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	50%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	-
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	-

Tableau 7 : Équipe salariale²⁵⁶

²⁵⁶ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	93
Nombre moyen de candidatures par structure	46,5
Admissions	24
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	26% (1 admission pour 3,9 candidatures)
Candidatures refusées	69
% de candidatures refusées	74%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	-
-------------------------------	---

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	9%
Hors critères médicaux	6%
En raison de conduites addictives	1
En raison de comorbidités psychiatriques	13%
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	14%
La personne relève d'un autre dispositif, sa sécurité ne peut être assurée, pas suffisamment autonome...	-
Total	43%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	7%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	25%
Total	32%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	3%
Hors critères d'âge	-
Décès	3%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	-
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	-
Sans perspectives de sortie	3%
Dossiers écore en cours d'évaluation en 2023	17%
Total	26%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

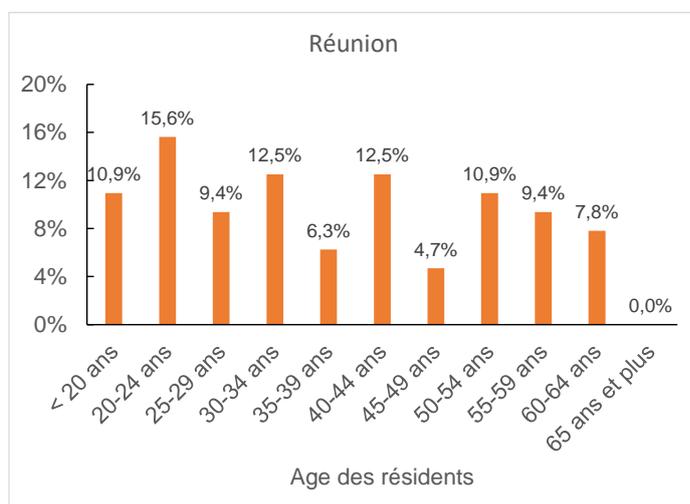
Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²⁵⁷ , service de médecine, HAD ²⁵⁸ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	79%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	13%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	-
Services sociaux municipaux ou départementaux	4%
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	-
CADA	-
Autres associations	4%
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	61%	62%	22%
Femmes	32%	30%	-
Transgenres / intersexes	-	-	-
Mineurs	8%	8%	78%

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/ Transgenres et Intersexes/ Mineurs en ACT



% de résidents âgés de plus de 45 ans : 33%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 17%

Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

²⁵⁷ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²⁵⁸ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	89%
Divorcé(e)	11%
Veuf, Veuve	-
Union libre	-
Pacsé(e)	-
Marié(e)	-

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	10%
Nombre total d'accompagnants	14
% d'accompagnants mineurs	43%
% de résidents avec un ou des accompagnants	16%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	3%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	64%	92%
CNI ou passeport U.E. ²⁵⁹	-	-
Carte de résident	3%	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	3%	4%
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	16%	4%
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	6%	-
Sans titre de séjour	5%	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

²⁵⁹ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	70%	92%
Affiliation à un autre régime obligatoire	2%	-
Protection universelle maladie (PUMA)	16%	8%
Aide médicale d'état (AME)	13%	-
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	69%	84%
Mutuelle	8%	8%
Sans complémentaire	23%	8%

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	89%	92%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	-	8%
Emploi à temps partiel	-	4%
En formation	2%	-
Etudiant, enfant scolarisé	3%	4%
Demandeur d'emploi	31%	16%
Retraite ou pré-retraite	-	-
Incapacité	2%	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	5%	8%
Sans activité professionnelle	55%	60%
Sans autorisation de travailler	3%	-
En arrêt maladie	-	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	-	8%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²⁶⁰ , indemnités journalières...)	13%	4%
RSA ²⁶¹	23%	24%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	25%	48%
Formation rémunérée, bourse d'études	-	-
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	5%	8%
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ²⁶²	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	5%	4%
Sans revenu	30%	4%

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	5%	Originaire du département	95%
Hébergement provisoire	59%	Originaire d'un autre département de la région	2%
Sans hébergement	36%	Originaire d'une autre région	3%
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situations d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents

²⁶⁰ ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²⁶¹ RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁶² ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	71%
	Hébergement propre - bail glissant	4%
	Retour en famille de manière durable (dont famille d'accueil)	12%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social – personnes âgées	4%
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	4%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgence ...)	4%
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné en raison d'une rupture du contrat d'accompagnement ou 'une expulsion	-
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	21%
Exclusion	13%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	-
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	-

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	24%
6-12 mois	-
12-18 mois	24%
18-24 mois	20%
> 2 ans	32%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	Manque de données
Taux d'occupation	85%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Cancers	14%	17%
Maladies psychiatriques ²⁶³	23%	13%
Diabète	11%	13%
Maladies génétiques, rares, orphelines...	1%	11%
VIH	9%	9%
Maladies cardio-vasculaires	7%	6%
Troubles neurocognitifs	4%	6%
Maladies neurologiques dégénératives	11%	5%
Insuffisances rénales	4%	2%
Maladies rhumatologiques	4%	2%
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	2%
Maladie digestives	4%	-
Autres	7%	14%

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	54%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	69%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

²⁶³ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	13%	32%	45%
Maladies cardiovasculaires	6%	21%	27%
Cancers	17%	2%	19%
Troubles neurocognitifs	6%	13%	19%
Pathologie pulmonaires chroniques	2%	17%	19%
Diabètes	13%	4%	17%
Maladies génétiques, rares, orphelines...	11%	-	11%
VIH	9%	-	9%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	31%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	23%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	25%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	3%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²⁶⁴

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	50%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

²⁶⁴ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	3%
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	6%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmier à domicile, SSIAD, infirmier ETP...	61%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	52%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	27%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	8%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	30%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	11%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	9%

Tableau 36 : Interventions extérieures

Annexe 18

Bilan national des ACT « PSY » 2022

(Mis à jour le 18 octobre 2023)

% de femmes parmi les résidents		% de résidents célibataires		% de résidents français		% de résidents atteints par le VIH	
% de résidents âgés de plus de 45 ans		% résidents avec accompagnants		% de résidents sans revenus à l'entrée		% de résidents avec comorbidités ²⁶⁵	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée		% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée		% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH		% de résidents atteints par une maladie ou un trouble psychiatrique	
% de résidents dépendants à l'alcool ²⁶⁶		% de résidents avec une toxicomanie ²⁶⁷		% de sortants en emploi		% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M -10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national			
Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)

²⁶⁵ Hors addictions, alcool et handicaps

²⁶⁶ Avec usage à risque ou nocif d'alcool

²⁶⁷ Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

ACT PSY

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

5 structures sur 5 (100) ont retourné l'enquête :

Île-de-France, Paris : ACT OFEK (Association Maavar), 22 places autorisées

Nouvelle-Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques, ACT Handicap psy – Service ARSA (BIZIA), 13 places autorisées

Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, ACT PSY GAIA 17 (FONDATION DIACONESSES DE REUILLY), 10 places autorisées

Nouvelle-Aquitaine, Haute-Vienne, ACT Réhabilitation psycho-sociale (Centre hospitalier ESQUIROL), 13 places autorisées

Occitanie, Hérault, ACT Les horizons de Regain (ADAGES), 14 places autorisées

Nombre de structures	5
Nombre de places autorisées / installées	72 / 69
Nombre moyen de places par structure	14,4
Nombre de candidatures	188
Nombre de résidents présents dans l'année	96
Nombre d'admissions	41 (43% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	33

Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés

% de places en individuel	97%
% de places en semi-collectif	3%
% de places en collectif	-

Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT

% de structures ayant un service de suivi des résidents sortis du dispositif	80%
% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	60%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après la sortie	39%

Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année

1 à 3 mois	15%
3 à 6 mois	69%
6 mois à 1 an	15%

Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie

2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,369
-----------------------	-------

Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)

Directeur, chef de service, responsable...	8%	Administration et technique 22%
Assistant de direction, secrétariat, comptabilité, chargé de mission, référent qualité, référent admission	6%	
Personnel logistique (veilleur de nuit, cuisinier, agent d'entretien, agent technique...)	8%	
Médecin coordinateur	5%	Équipe de soin 37%
Infirmier	9%	
Psychologue	8%	
Kinésithérapeute, art thérapeute, diététicien ...	1%	
Référent ETP, médiateur santé	-	
Autre soin (aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ...)	14%	
Assistant de service social	6%	Équipe sociale 40%
Educateur spécialisé, éducateur jeune enfant, moniteur éducateur ...	33%	
Conseiller en économie sociale et familiale	-	
Conseiller emploi et insertion	1%	
Pair-aidant	-	
Autre social (auxiliaire de vie sociale, maitresse de maison, technicien de l'intervention sociale et familiale, aide à domicile, conseiller conjugal et familial, coordinateur psycho-social, chargé de mission logement...)	-	Autre -
Animateur, enseignant en activité physique adaptée...	-	
Autre	-	

Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un aide-soignant, AMP, aide puéricultrice, auxiliaire de soin, ... dans l'équipe	60%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	40%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	-

Tableau 7 : Équipe salariale²⁶⁸

²⁶⁸ Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

3/ Les candidatures

Candidatures reçues	188
Nombre moyen de candidatures par structure	37,6
Admissions	41
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	21,8% (1 admission pour 4,6 candidatures)
Candidatures refusées	147
% de candidatures refusées	78,2%

Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions

Absence de places disponibles	21%
-------------------------------	-----

Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte

Nécessite une prise en charge hospitalière	1%
Hors critères médicaux	2%
En raison de conduites addictives	1%
En raison de comorbidités psychiatriques	-
Coordination médicale déjà en place ou candidat possédant déjà un logement autonome	9%
La personne relève d'un autre dispositif, la personne manque d'autonomie, sa sécurité n'est pas assurée...	-
Total	13%

Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car dispositif non adapté aux besoins de la personne

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	7%
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite, dossier incomplet...	9%
Total	16%

Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne

Hors critères du projet de l'établissement	46%
Hors critères d'âge	-
Décès	1%
Demande émanant d'une autre région ou d'un autre département	2%
Personne sans ressource ou en situation irrégulière	1%
La personne ne parle pas suffisamment le français	-
La personne est sans perspective de sortie	-
Autre / Non renseigné	-
Total	50%

Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' « autres motifs de refus »

Services sociaux hospitaliers et autres (ELSA ²⁶⁹ , service de médecine, HAD ²⁷⁰ , clinique privée, réseau ville-hôpital...)	71%
Etablissement ou service médico-social (addictologie, handicap, autre ACT, LHSS, LAM...)	18%
Etablissement social d'hébergement (CHRS...)	4%
Services sociaux municipaux ou départementaux	-
SPIP, UCSA (personnes placées sous-main de justice ou sortie de prison) et associations de sortants de prison	-
Associations d'aide aux malades	-
Associations ou structures internes	-
Initiative de la personne, des proches, du médecin traitant ou du mandataire judiciaire	2%
CADA	2%
Autres associations	2%
Autres	-

Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année

4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	75%	68%	33%
Femmes	25%	32%	67%
Transgenres / Intersexes	-	-	-
Mineurs	-	-	-

Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Transgenres et Intersexes/Mineurs en ACT

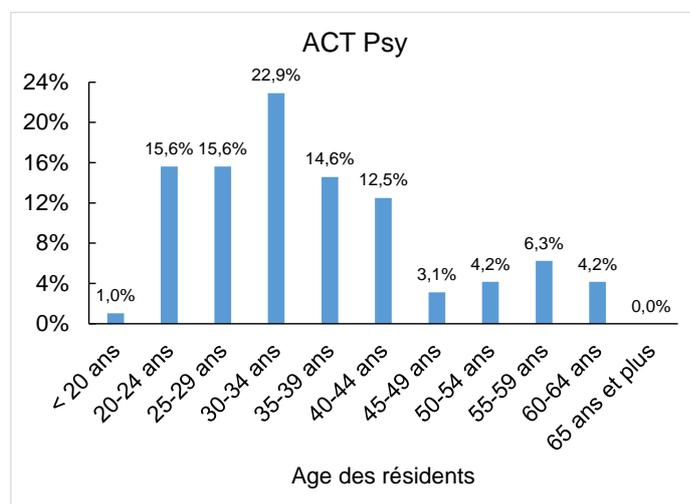


Figure 1 : Pyramide des âges des résidents présents en ACT

% de résidents âgés de plus de 45 ans : 18%

% de résidents âgés de plus de 55 ans : 10%

²⁶⁹ ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

²⁷⁰ HAD : Hospitalisation à Domicile

Célibataire	96%
Divorcé(e)	3%
Veuf, Veuve	-
Union libre	1%
Pacsé(e)	-
Marié(e)	-

Tableau 15 : Répartition des situations familiales des résidents

% de candidatures avec accompagnants	8%
Nombre total d'accompagnants	0
% d'accompagnants mineurs	-
% de résidents avec un ou des accompagnants	0%

Tableau 16 : Accompagnants accueillis en ACT

% de résidents sous-main de justice	2%
-------------------------------------	----

Tableau 17 : Résidents présents en ACT sous-main de justice

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

Tableau 18 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Carte nationale d'identité (CNI)	85%	91%
CNI ou passeport U.E. ²⁷¹	1%	-
Carte de résident	4%	9%
Mineur étranger	-	-
Titre de séjour « vie privée et familiale » (hors santé)	3%	-
Titre de séjour au titre de l'état de santé	3%	-
Demandeur d'asile	-	-
Autorisation provisoire de séjour (APS)	-	-
Récépissé de demande, preuve de dépôt ou rendez-vous à la préfecture	3%	-
Sans titre de séjour	-	-
Autres	-	-

Tableau 19 : Situations administratives des résidents présents en ACT

²⁷¹ U.E. : Union Européenne

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affiliation au régime général	98%	97%
Affiliation à un autre régime obligatoire	1%	3%
Protection universelle maladie (PUMA)	1%	-
Aide médicale d'état (AME)	-	-
Aucune protection maladie	-	-

Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C)	62%	64%
Mutuelle	35%	36%
Sans complémentaire	4%	-

Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Affection longue durée (ALD)	71%	68%

Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Emploi à temps plein	1%	3%
Emploi à temps partiel	4%	6%
En formation	2%	9%
Etudiant, enfant scolarisé, mineur	2%	-
Demandeur d'emploi	18%	12%
Retraite ou pré-retraite	1%	-
Invalidité	3%	-
Inaptitude reconnue par la MDPH	28%	39%
Sans activité professionnelle	40%	30%
Sans autorisation de travailler	-	-
En arrêt maladie	1%	-
Autre	-	-

Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Revenus d'activité (salaire, prime...)	10%	9%
Revenus de remplacement (retraite, pension d'invalidité, ARE ²⁷² , indemnités journalières...)	17%	15%
RSA ²⁷³	9%	3%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	62%	70%
Formation rémunérée, bourse d'études	1%	3%
Autres prestations sociales (allocations familiales...)	-	-
Revenus provenant d'un tiers	-	-
ADA ²⁷⁴	-	-
Revenus d'activités non déclarées	-	-
Autres, non renseigné	-	-
Sans revenu	1%	-

Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT

5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	15%	Originaire du département	95%
Hébergement provisoire	56%	Originaire d'un autre département de la région	5%
Sans hébergement	29%	Originaire d'une autre région	-
		Sans domiciliation	-

Tableau 25 : Situations d'hébergement des résidents présents avant leur entrée en ACT

²⁷² ARE : Allocation d'aide au Retour à l'Emploi également appelée allocation chômage

²⁷³ RSA : Revenu de Solidarité Active

²⁷⁴ ADA : Allocation pour demandeur d'asile

Solutions d'hébergement durables	Hébergement propre - bail direct	46%
	Hébergement propre - bail glissant	9%
	Retour en famille de manière durable	9%
	Etablissement médico-social - handicap	-
	Etablissement médico-social - personnes âgées	-
Solutions d'hébergement provisoires	Autre ACT, LAM, LHSS, ACT hors les murs	-
	Etablissement médico-social - addictologie	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Etablissement de santé (hôpital ...)	6%
	Dispositif social d'hébergement (CHRS, appart-relais...)	3%
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, hôtel, urgences ...)	24%
Autres	Etablissements pénitentiaires	-
	Départ à l'étranger, expulsion du territoire	-
	Autre ou non renseigné généralement suite à une rupture d'accompagnement ou une exclusion	3%
	Sans solution	-

Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT

Rupture de contrat à l'initiative du résident	24%
Exclusion	6%

Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	0%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	0%

Tableau 28 : Proportion de décès en ACT

< 6 mois	18%
6-12 mois	33%
12-18 mois	24%
18-24 mois	-
> 2 ans	24%

Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants

Durée d'hébergement moyenne pour les résidents sortis dans l'année	17,9 mois
Taux d'occupation	95%

Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation

6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Maladies psychiatriques ²⁷⁵	61%	93%
Toxicomanie (hors alcool) ou traitement de substitution aux opiacés	3%	5%
Troubles du spectre de l'autisme	0,5%	1%
Maladies neurologues dégénératives	-	1%
Cancers	11%	-
VIH	10%	-
Insuffisances rénales	3%	-
Diabètes	3%	-
Pathologies pulmonaires chroniques	2%	-
Hépatite B ou C	2%	-
Drépanocytose	1%	-
Cirrhose, insuffisances hépatiques...	1%	-
Déficience mentale légère	0,5%	-
Traumatisme crânien	0,5%	-
Maladies génétiques, maladies rares et orphelines...	0,5%	-
Maladies cardio-vasculaires	0,5%	-

Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	46%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	38%

Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)

²⁷⁵ et maladies psychologiques, troubles anxieux, troubles de la personnalité, troubles dépressifs, troubles du comportement, troubles de l'alimentation...

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Maladies psychiatriques...	96%	4%	100%
Obésité	-	10%	10%
Maladies pulmonaires chroniques	-	6%	6%
Maladies endocrinologiques		4%	4%
Maladies cardiovasculaires	-	3%	3%
VIH	-	2%	2%
Maladies neurologiques dégénératives et neuropathies	1%	1%	2%
Diabète	-	2%	2%
Hépatite B ou C ²⁷⁶	-	2%	2%
Troubles neurocognitifs	-	1%	1%
Maladies digestives		1%	1%
Cancers	-	1%	1%
Maladies dermatologiques		1%	1%
Douleurs chroniques		1%	1%

Tableau 33 : Prévalence des pathologies en ACT

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	24%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)	26%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	9%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	18%

Tableau 34 : Prévalence des addictions en ACT²⁷⁷

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	89%
--	-----

Tableau 35 : Prévalence des situations de handicap en ACT

²⁷⁶ En négligeant les coinfections VHB/VHC

²⁷⁷ Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

Nombre de résidents bénéficiant d'un dispositif d'hospitalisation à domicile, service de soins palliatifs à domicile...	-
Nombre de résidents bénéficiant d'appareillage médicalisé (lit médicalisé, oxygène, ...)	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un infirmier, infirmière à domicile ...	53%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un kinésithérapeute	3%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un diététicien	1%
Nombre de résidents bénéficiant des conseils d'un juriste, d'un avocat, du défenseur des droits...	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un conseiller emploi insertion, de formation, d'action d'alphabétisation	7%
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'un interprète	-
Nombre de résidents bénéficiant de l'intervention d'une aide à domicile	-

Tableau 36 : Interventions extérieures



FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT | 6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris | 01 48 05 55 54 | www.sante-habitat.org
SIRET 437 762 644 000 31 | Code APE/NAF 8790B | Organisme de formation n°11 75 49764 75 certifié Qualiopi